

Une nouvelle aventure

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Rapport annuel
2018-2019



Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
et ministre responsable de la Langue française
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

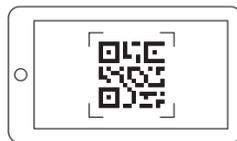
Madame la Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport annuel du Musée national des beaux-arts du Québec et de sa Fondation, ainsi que les états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La présidente du conseil d'administration,
Christiane Germain, CM, CQ

Contenu complémentaire



Accédez instantanément à du contenu complémentaire :
capsules vidéo, entrevues et webséries*!

1. Ouvrez l'appareil photo de votre téléphone intelligent.
2. Faites la mise au point sur le code.
3. Cliquez sur la notification apparaissant au haut ou au bas de l'écran.

* Si vous ne disposez pas de iOS 11 ou d'Android 8, vous pouvez télécharger une application permettant de scanner un code QR.



Munis de lampes de poche, les visiteurs se sont amusés à recréer les *Gestes lumineux* de Marcel Barbeau, lors du vernissage de l'exposition consacrée à l'artiste.

PAGE PRÉCÉDENTE
L'œuvre *La nature auréolée* (2018), de l'artiste Olivier Roberge, présentée dans l'exposition *Fait main / Hand Made*.

Table des matières

5	Membres du conseil d'administration du Musée
6	Mot de la présidente
9	Mot du directeur général
11	Une année prolifique

13

LES EXPOSITIONS

16	350 ans de pratiques artistiques au Québec
22	Mirage blanc
24	D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?
26	Fait main / Hand Made
28	Berthe Morisot, femme impressionniste
30	Rafael Lozano-Hemmer. Solar Equation
32	Marcel Barbeau. En mouvement.
34	Manif d'art 9 – La biennale de Québec

Expositions de la médiation

36	Rencontres en BD 2018
36	Murmures – Galerie famille

Expositions hors Musée

37	Lumière sur l'art – Édition 2018-2019
----	---------------------------------------

38	Liste des expositions
38	Liste des publications

39

LES COLLECTIONS

41	Entrevue avec Annie Gauthier, directrice des collections et des expositions
42	Les acquisitions
51	Liste des acquisitions
61	Autour des collections
62	Les donateurs
62	Membres des comités consultatifs externes d'acquisition
63	Synthèse des collections

64

64	La programmation d'activités éducatives et culturelles
68	Fréquentation des activités éducatives et culturelles
69	Le numérique
71	Le développement des revenus autonomes
74	Le personnel
78	Les bénévoles
79	Les partenaires

81

LA FONDATION

83	Mot du président
87	Activités 2018-2019
91	Personnel de la Fondation du Musée
91	Membres du conseil d'administration de la Fondation du Musée
91	Comités du conseil d'administration de la Fondation du Musée
92	Dons à la Fondation du Musée
94	Bienfaiteurs, commanditaires, partenaires et collaborateurs de la Fondation du Musée

98	Revue financière
99	États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019
118	Suivi des politiques gouvernementales
133	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

LOI SUR LES MUSÉES NATIONAUX, RLRQ, CHAPITRE M-44

Membres du conseil d'administration du Musée

AU 31 MARS 2019

PRÉSIDENTE

Christiane Germain, CM, CQ
Coprésidente
GROUPE GERMAIN HÔTELS

VICE-PRÉSIDENT

M^e Claude Côté^{1}**
Avocat associé
CAIN LAMARRE

MEMBRES

Hélène Dufresne^{}**
Cofondatrice et présidente
FONDATION DUFRESNE ET GAUTHIER

Lara Emond^{}**
Consultante en développement des affaires

Salvatore Fratino
Vice-président exécutif
GROUPE ROSDEV

Frédéric Gascon
McKINSEY & COMPANY

M^e Selena Lu^{}**
Avocate en droit commercial
LAPOINTE ROSENSTEIN
MARCHAND MELANÇON

Geneviève Marcon
Coprésidente
GM DÉVELOPPEMENT

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC

Louis Paquet
Vice-président
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

François Rochon
Président et fondateur
GIVERNY CAPITAL

Louise Turgeon, CPA, CA^{1}**
Administratrice de sociétés certifiée

* Membres du comité d'audit

** Membres du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Mot de la présidente



M^{me} Christiane Germain,
présidente du conseil
d'administration du Musée.

Une nouvelle aventure

Déjà près de trois ans se sont écoulés depuis l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde. Ce bâtiment signature, liant notre institution à sa ville, nous a lancés sur le chemin d'une nouvelle aventure, celle d'affirmer le Musée comme un lieu de vie et de socialisation accessible, accueillant et inclusif. Cette idée forte d'un musée citoyen, en dialogue avec sa communauté, a émergé lors des discussions avec les équipes dans le contexte de l'élaboration du Plan stratégique 2018-2022. Elle nous a aussi guidés dans le choix de notre nouveau directeur général, M. Jean-Luc Murray. Entré en poste en novembre 2018, il incarne, par son parcours et ses expériences, cette vision plaçant les visiteurs au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Je tiens à remercier M. Jean-François Fusey, directeur de l'administration et de l'optimisation, qui a assumé avec brio l'intérim de la direction générale pendant six mois, démontrant à nouveau son professionnalisme et son engagement. Et bien sûr, merci à M^{me} Line Ouellet, qui a quitté le Musée après 18 ans de service, dont sept à la tête de l'établissement, et qui, par sa vision, a su donner un essor important au Musée national des beaux-arts du Québec.

Alors que le Musée se projette vers l'avenir avec l'objectif de toujours offrir à ses visiteurs une expérience renouvelée, nos équipes ont travaillé très fort pour livrer une programmation de grande qualité. Un peu plus d'un mois seulement après la fermeture de l'exposition consacrée au sculpteur et peintre de renommée mondiale Alberto Giacometti, le Musée inaugurait l'exposition tant attendue *Berthe Morisot, femme impressionniste*. Au quatrième rang des plus grands succès de billetterie de l'histoire du Musée, cet événement a attiré des dizaines de milliers de visiteurs, qui ont ainsi pu découvrir l'œuvre d'un des membres les plus novateurs du mouvement impressionniste français. En juin 2018, lors d'un weekend portes ouvertes gratuit, plus de 11 000 personnes se sont rassemblées pour célébrer le 85^e anniversaire du Musée et participer à la myriade d'activités éducatives et culturelles proposées à cette occasion. À l'automne, le Musée tenait une rétrospective majeure sur l'artiste Marcel Barbeau et, à la mi-novembre, il complétait la dernière phase du redéploiement de ses collections, amorcé en 2014, avec la réouverture d'un pavillon Gérard-Morisset modernisé et l'inauguration de trois nouvelles expositions, dont *350 ans de pratiques artistiques au Québec*, mettant en valeur l'art ancien et l'art moderne d'ici. Ce ne sont là que quelques-unes des réalisations qui ont permis au Musée de doubler le nombre de ses membres et d'augmenter de près de 50 % sa fréquentation générale depuis l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde!

Lui-même soucieux d'accroître l'accessibilité à l'art, le ministère de la Culture et des Communications a instauré, au début de l'été 2018, une nouvelle mesure permettant aux résidents du Québec d'avoir accès gratuitement à certains musées le premier dimanche de chaque mois. Ainsi, dans la dernière année, nous avons vu au Musée plus de 10 000 résidents profiter de cette initiative issue de la nouvelle Politique culturelle du Québec, dont nous saluons la pertinence et la vision.

Je souhaite remercier tous nos partenaires, sans qui ces succès n'auraient pu être possibles. Pour son appui constant, merci au gouvernement du Québec, et plus particulièrement au ministère des Finances, au cabinet de l'ancien premier ministre, M. Philippe Couillard, à celui de son successeur, M. François Legault, et, bien sûr, au ministère de la Culture et des Communications, qui soutient nos opérations courantes et qui a généreusement contribué à notre programmation d'expositions internationales, à la mise en valeur de nos collections d'art ancien et d'art moderne, ainsi qu'à nos projets de développement numérique. Merci à la Ville de Québec, qui, dans le cadre de l'Entente de développement culturel, a appuyé la présentation de l'exposition *Alberto Giacometti*. Merci à l'Office du tourisme de Québec, qui s'est associé à la réalisation et à la promotion de l'exposition *Berthe Morisot*,

femme impressionniste. Merci au Conseil des arts du Canada, dont l'implication a permis à l'œuvre *Solar Equation* (2018) de Rafael Lozano-Hemmer d'illuminer le hall du pavillon Pierre Lassonde durant sept mois. Merci, enfin, à tous nos partenaires et commanditaires, dont je tiens à souligner la générosité. Ils ont démontré leur attachement à notre institution et leur volonté de concourir à la diffusion et au rayonnement de l'art et de la culture.

Tout au long de l'année, j'ai été accompagnée et soutenue dans mes fonctions par mes collègues du conseil d'administration, que je remercie pour leur dévouement et leur complicité. J'adresse un merci particulier à M^e Claude Côté, vice-président du conseil et président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, ainsi qu'à M^{me} Louise Turgeon, présidente du comité d'audit. J'exprime également toute ma reconnaissance à M. Maxime Ménard, qui a quitté le conseil en juillet 2018. Je ne saurais non plus passer sous silence l'appui précieux de l'équipe et du conseil d'administration de la Fondation du Musée, dont je salue le président, M. Jean St-Gelais. L'année 2018-2019 a été marquée par le départ de la présidente-directrice générale de la Fondation, M^{me} Annie Talbot, qui a su diriger de main de maître la Grande Campagne de financement du pavillon Pierre Lassonde en ralliant autour de cet ambitieux projet les grands acteurs financiers du Québec. Je la remercie pour son immense contribution à la vie et au développement de notre organisation.

La dernière année a été une année d'incroyables réalisations et de grands succès, mais aussi une année de réflexion et de transition. Alors que la vision exprimée dans la planification stratégique se concrétise déjà à travers diverses initiatives, nous partagerons bientôt avec nos visiteurs les grandes idées qui inspireront nos équipes dans l'avenir. Le public pourra alors, à son tour, entrer dans la conversation et rêver le Musée de demain.

Christiane Germain, CM, CQ
Présidente du conseil d'administration



L'installation *Cité laboratoire* (2012-2018) et l'œuvre *Nébulosité* (2007) de Daniel Corbeil, présentées lors de l'exposition centrale de Manif d'art 9 - La biennale de Québec.



Mot du directeur général



M. Jean-Luc Murray,
directeur général du Musée.

Un musée à l'échelle humaine

Au Musée national des beaux-arts du Québec, l'année 2018-2019 a été marquée par des projets d'exception. En plus de célébrer son 85^e anniversaire en grande pompe en ouvrant gratuitement ses portes à plus de 11 000 visiteurs, l'institution a présenté deux expositions internationales qui ont fait courir les foules : *Alberto Giacometti* et *Berthe Morisot, femme impressionniste*. Six expositions remarquables en art québécois et canadien ont été inaugurées – dont la plus grande rétrospective jamais consacrée à l'artiste Marcel Barbeau – et ont quant à elles incarné la mission du Musée.

C'est à distance que j'ai suivi toutes ces belles réalisations. Travailler muséal depuis plusieurs années, j'ai toujours prêté attention au Musée national des beaux-arts du Québec. L'année 2018-2019 n'a pas fait exception, alors que je me suis réinstallé à Québec, une ville où j'ai fait mes études et amorcé mon parcours professionnel. On m'a alors invité à participer au processus visant à recruter une nouvelle personne à la direction générale de l'établissement. Dans ce contexte, je me suis naturellement intéressé à l'organisation avec plus d'acuité afin de vérifier notre éventuelle compatibilité. Les rencontres avec le comité de sélection ont été positives et, lorsque ma nomination a été confirmée par le conseil d'administration, je devenais le premier directeur du Musée ayant un profil principalement lié à l'éducation, à la médiation, à l'engagement communautaire et aux services aux visiteurs. Dans son étude des tendances qui affecteront les musées en 2019, le groupe Museum Tech Trends¹ indique qu'il faut s'attendre à l'émergence de nouveaux modèles de leaders, les musées affirmant ainsi leur volonté de réinvention.

Le 14 novembre 2018, soit quelques jours avant mon entrée officielle en poste, j'ai assisté à l'inauguration du redéploiement des collections d'art ancien et d'art moderne du Musée intitulé *350 ans de pratiques artistiques au Québec*. À cette occasion, deux expositions mettant notamment en valeur les nouvelles acquisitions du Musée ouvraient également leurs portes : *Mirage blanc* et *D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?*. Ne connaissant pas encore l'équipe du Musée, j'étais accompagné par une amie à qui j'ai confié mon inquiétude. Et si je n'appréciais pas ces nouvelles expositions?

Lors des allocutions prévisite, j'ai perçu l'émotion et la fierté des personnes ayant piloté ces projets d'envergure. Elles en parlaient d'une manière sensible et vraie. Ça débutait bien! Dès l'arrivée dans le pavillon Gérard-Morisset, j'ai froncé les sourcils : je reconnaissais à peine le lieu. Les grandes portes en verre, le mobilier moderne, les luminaires stylisés révélant les spectaculaires plafonds moulurés ravivaient l'architecture classique de ce lieu unique. Jusque-là, tout allait toujours bien! J'ai distraitement suivi la foule jusqu'au troisième étage et, lorsque je me suis retrouvé face aux deux premières salles, j'ai été étonné, conquis et surtout apaisé. D'abord, par la scénographie à la fois esthétique et percutante, puis par la sensibilité et la générosité supportant la présentation des œuvres. Et quelles œuvres! Toutes les sections thématiques proposaient des œuvres connues, des œuvres rarement sorties des réserves, des œuvres achevées, d'autres plus humbles, des œuvres de grands maîtres et celles d'artistes restés dans l'ombre, dont certaines créées par des femmes, des Autochtones, des représentants des communautés culturelles. La fébrilité qui m'habitait s'est maintenue dans les expositions mettant en lumière les nouvelles acquisitions. La sensibilité formelle de l'accrochage, la liberté d'assemblage des pièces de différents styles et époques et, encore une fois, la scénographie sublime ont fini de me convaincre que j'aimerais profondément ce musée et surtout que je partagerais les valeurs et les espoirs de ses équipes. Ce soir-là, je suis reparti heureux et confiant.

Dès mon entrée en poste, j'ai été animé par cette expérience. Nous avons rapidement repris la réflexion sur la planification stratégique 2018-2022. Les

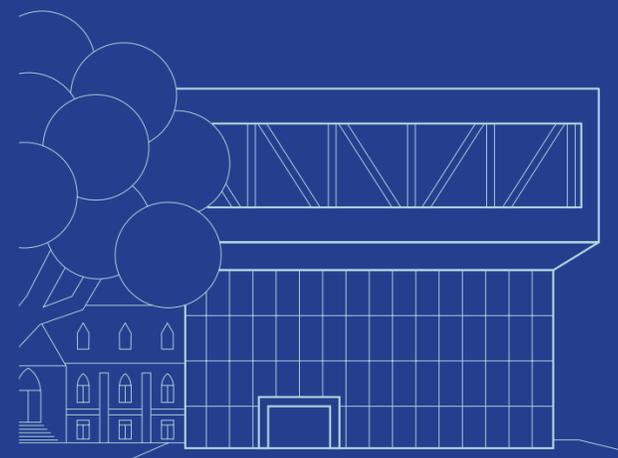
PAGE PRÉCÉDENTE
L'œuvre *Monument* (2017), de l'artiste
Anne Ashton, présentée dans l'exposition
Fait main / Hand Made.

premières semaines ont été rythmées par des rencontres avec mes collègues de la direction et les équipes. Dès février, avec la complicité du conseil d'administration du Musée, nous avons défini la vision, les orientations et les objectifs du plan stratégique. Cette vision d'un musée à l'échelle humaine, accueillant, accessible et inclusif s'est alors imposée comme le leitmotiv qui guiderait nos actions dans les prochaines années. Les équipes ont accueilli très favorablement cette promesse d'avenir et les aménagements apportés à l'organigramme du Musée, dont le regroupement des services des collections et des expositions au sein d'une même direction et la création d'une direction de la médiation et de l'expérience visiteur. Nous nous sommes mis en action, portés par cette volonté d'un musée citoyen, en dialogue avec sa communauté, et ce, avec une sensibilité particulière pour les jeunes adultes, les familles et les personnes ayant des réalités et des besoins spéciaux (santé mentale, pauvreté, isolement, etc.). Nous avons affirmé notre désir de placer l'humain au cœur de toutes nos actions en mesurant bien et en acceptant l'effet transformateur de cette posture. Afin de préciser le supplément d'âme de notre projet commun, nous avons amorcé une réflexion identitaire. Les équipes du Musée ont soumis des mots qui définissent leur musée idéal. Les dix mots qui ont émergé de cette réflexion seront au centre d'une conversation, à venir, avec nos visiteurs. Forte des succès et des avancées des récentes années et inspirée par cette vision d'un musée citoyen et humaniste, l'institution se tourne résolument vers l'avenir.

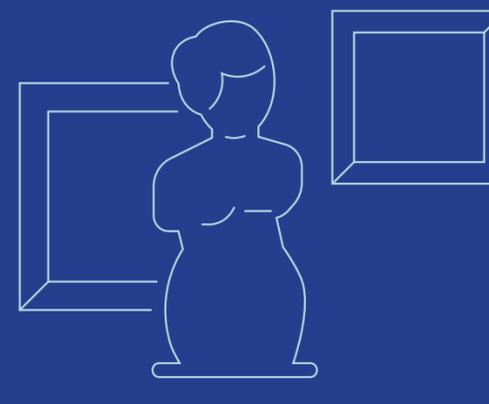
Je remercie les équipes pour leur accueil et je salue leur professionnalisme, leur créativité et leur enthousiasme. J'exprime toute notre reconnaissance à nos bénévoles, à nos membres, à nos donateurs, à nos commanditaires : leur générosité et leur intérêt sont essentiels à la pertinence de nos projets. La Fondation du Musée sait à quel point nous comptons sur elle pour assurer notre développement et notre rayonnement; je remercie son personnel et ses administrateurs pour leurs efforts et leur collaboration. L'engagement dans notre communauté passe par nos incroyables partenaires : merci aux collectionneurs, aux prêteurs, aux experts, aux entreprises, aux organismes sociaux et communautaires. C'est toujours un plaisir de côtoyer les collègues des autres institutions culturelles, de pouvoir miser sur l'apport de spécialistes, de commissaires invités, d'artistes; ils contribuent grandement à la qualité et à la crédibilité de nos réalisations. Quant au précieux soutien du ministère de la Culture et des Communications, de la Ville de Québec, du Conseil des arts du Canada et des autres organismes publics et parapublics, il garantit la pérennité et la vitalité de notre organisation. En terminant, je dis un grand merci à tous les membres de notre conseil d'administration. Leur intérêt, leur écoute, leur respect et leur vigilance nous aident à relever les défis actuels et à anticiper avec confiance ceux de demain. Un merci particulier à notre présidente, M^{me} Christiane Germain, une femme de vision et d'action qui fait maintenant partie du prestigieux cercle des Grands Québécois.

Jean-Luc Murray
Directeur général

Une année prolifique



397 356
VISITEURS

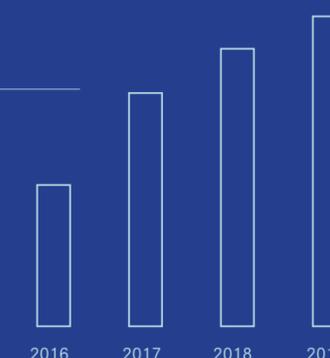


26 expositions,
dont **2** présentées dans



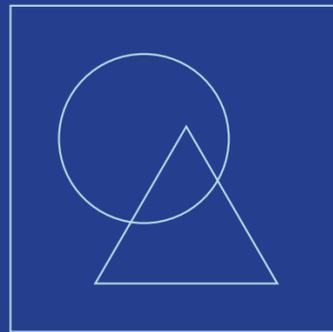
4 lieux
à l'international

18 370 membres



¹ <https://medium.com/museum-tech-trends/top-10-museum-trends-in-2019-3c5582ed8253>.

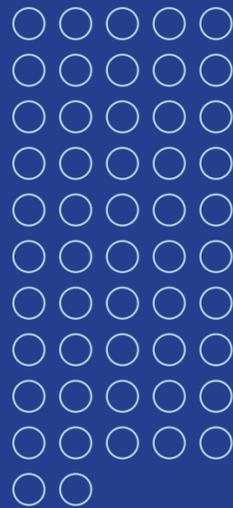
LES COLLECTIONS



582 acquisitions
de pièces de collection

4 524

artistes représentés
dans les collections



52 nouveaux
artistes ayant fait
leur entrée dans
les collections

PLUS DE

1 000

généreux donateurs
au Musée et à sa Fondation

LES ACTIVITÉS

76 759

participants
aux activités éducatives
et culturelles

L'ÉQUIPE

169

EMPLOYÉS

148

BÉNÉVOLES

LE NUMÉRIQUE



447 950 visiteurs
sur le site Web du Musée



74 251 abonnés
sur les réseaux sociaux du Musée

LES
EXPOSITIONS
EXPOSITIONS

L'année du 85^e anniversaire du Musée s'est terminée en beauté avec la réouverture officielle du pavillon Gérard-Morisset le 15 novembre 2018 et l'inauguration de trois nouvelles expositions : *350 ans de pratiques artistiques au Québec*, *Mirage blanc* et *D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?* Présentées dans les sept salles du pavillon originel, ces expositions marquent la troisième et dernière phase du redéploiement des collections du Musée, amorcé en 2014, et mettent en lumière près de 700 œuvres – dont plus de 400 n'avaient jamais été montrées auparavant –, célébrant ainsi plus de 250 artistes d'ici.

7

nouvelles salles

PLUS DE

250

artistes québécois

PRÈS DE

700

œuvres

350 ans de pratiques artistiques au Québec



Depuis
le 15 novembre 2018

Orchestrée à partir d'une réflexion approfondie sur la collection nationale, l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec* a été conçue en phase avec l'évolution de la muséologie et le regard de la société actuelle sur son patrimoine.



Elle offre un panorama audacieux de l'histoire de la culture visuelle, de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à la contreculture des années 1960, à travers cinq thèmes phares : « Croire », « Devenir », « Imaginer », « Ressentir » et « Revendiquer ».

Déployée dans cinq des sept salles du pavillon Gérard-Morisset, l'exposition met en valeur les personnes qui ont façonné l'histoire de l'art du Québec, les parcours des femmes et des hommes qui ont modelé le Québec d'aujourd'hui, et ce, depuis les copistes jusqu'aux automatistes, des balbutiements du marché au foisonnement des courants artistiques. Ce grand renouvellement propose une perspective inédite sur plusieurs œuvres distinctives et parfois méconnues des collections du Musée national des beaux-arts du Québec.

5

nouvelles salles mettant en valeur
les collections d'art ancien
et d'art moderne du Musée

Une mise en espace spectaculaire, au service du discours



Croire

La monumentalité ressentie à l'entrée de la salle *Croire* rappelle l'intérieur des lieux de culte richement ornements pour impressionner les fidèles. Elle symbolise l'importance de la vie religieuse coloniale et le savoir-faire des premières générations d'artistes et d'artisans. La scénographie permet d'apprécier ce qui était usuellement soustrait au regard, le revers et le dessous des œuvres témoignant de leur mode de fabrication et de leur état de conservation. Plus que jamais visibles, le passage du temps, les bris, les transformations et les restaurations ont le pouvoir de nourrir une réflexion individuelle et collective sur la richesse de notre patrimoine et les gestes à poser pour en assurer la préservation.



Devenir

La scénographie de la salle *Devenir* place le visiteur directement en contact avec la société civile du Bas-Canada. Cette société se présente comme une foule sur le parvis faisant face à l'église de la salle *Croire*. L'accrochage de portraits sur panneaux de verre, à hauteur de yeux, permet de circuler parmi ces habitants de différentes époques et origines. Au traditionnel regard d'observateur que nous portons sur les œuvres se superpose un regard plus direct et intime sur les individus représentés. La proximité des portraits fait ressortir leurs factures et leurs styles éclectiques. Des vitrines réunissant des photographies anciennes et des œuvres sur papier mettent en relation le portrait peint et son homologue photographique.



Imaginer

Cette salle présente tour à tour un atelier d'artiste, celui de Napoléon Bourassa, un espace politique et un espace religieux qui mettent en évidence les nombreuses formes que prennent les pratiques artistiques liées à la commémoration. Par la multiplication des modèles, la scénographie fait ressortir les stéréotypes et propose une approche critique de la représentation des Autochtones et de l'action politique des femmes, pratiquement invisible. La salle *Imaginer* met en relief le classicisme des stratégies de représentation historique et l'engouement pour les styles académiques.



Ressentir

Opposée au classicisme et à la grandiloquence de la salle *Imaginer*, la salle *Ressentir* présente l'autre stratégie de construction nationale valorisée par les institutions : le paysage. La scénographie reprend deux des caractéristiques principales de ce genre pictural : l'horizontalité et le rapport à la lumière. Les paysages sont regroupés par saison pour en respecter la luminosité et pour établir des parallèles entre les visions et les styles des artistes. Les parois de verre invitent à méditer sur la pratique de la peinture de paysage, produite à la fois en plein air et dans l'atelier. Les ouvertures permettent au visiteur d'embrasser les quatre saisons, peu importe où il se trouve dans la salle.



Revendiquer

La salle *Revendiquer* revient sur les quatre grandes thématiques des salles précédentes et symbolise l'hétérogénéité des pratiques artistiques qui prend forme au XX^e siècle. On y retrouve le renouveau de l'art religieux, le portrait, le paysage et l'engagement de l'artiste dans la société. La scénographie mise sur les mêmes éléments structurants que dans les autres salles : stèles de suspension des œuvres, allée sculpturale, parois vitrées et vitrines. À nouveau, les panneaux de verre offrent au visiteur des percées visuelles sur l'ensemble des thématiques. La déambulation en salle se veut libre, à la manière d'une dérive entre rues et espaces intérieurs.



Un grand chantier de restauration

Le redéploiement des collections d'art ancien et d'art moderne du Musée national des beaux-arts du Québec a été l'occasion d'entreprendre un vaste chantier de restauration d'œuvres d'art. En effet, le calendrier de restauration des collections du Musée est infini. Il comporte des travaux de tous ordres, allant du simple nettoyage aux manœuvres spectaculaires. Plusieurs générations de restaurateurs y travailleront encore.

Grâce au concours et au savoir-faire du Centre de conservation du Québec, le Musée a redonné vie à plusieurs pièces de ses collections, dont de véritables bijoux qui n'avaient encore jamais été présentés au public. Mentionnons notamment *La Résurrection d'un mort par saint Antoine de Padoue afin d'innocenter ses parents*, toile réalisée en 1794 par François Malepart de Beaucourt, d'après un peintre européen inconnu. Cette œuvre au parcours inusité a été sauvée de l'incendie de l'église de Saint-Martin de l'île Jésus en 1942, avant d'entrer au Musée en 1966, devenant ainsi le tout premier grand tableau religieux de l'artiste à faire partie d'une collection muséale canadienne. Après plus de 50 ans d'attente et 505 heures de travail minutieux, les visiteurs peuvent enfin apprécier ce trésor nouvellement restauré dans la salle *Croire* du pavillon Gérard-Morisset.



Dans cette capsule vidéo, découvrez le processus de restauration de l'œuvre *Olé!* (1906) de Clarence Gagnon, présenté par Anne-Marie Bouchard, conservatrice de l'art moderne du Musée, et Sophie Roberge, restauratrice à l'atelier des peintures du Centre de conservation du Québec.



Le tableau *La Résurrection d'un mort par saint Antoine de Padoue afin d'innocenter ses parents* (1794), avant et après restauration.



Un groupe d'élèves du primaire lors d'une visite guidée dans les salles d'exposition des collections, à la rencontre des chefs-d'œuvre.

La programmation éducative et culturelle

Le renouvellement des salles d'exposition consacrées à la collection permanente a donné lieu à une révision importante des programmes scolaires pour le primaire et le secondaire. Quatre nouveaux programmes éducatifs en art québécois invitent maintenant les élèves à partir à l'aventure dans les collections et à s'initier à la lecture des œuvres pour découvrir les histoires qu'elles ont à raconter. Les adultes ont aussi pu enrichir leurs connaissances en participant à des visites guidées ou en assistant à diverses conférences, notamment sur le travail de recherche associé à un chantier de redéploiement de collections.

Échelonnée sur quatre fins de semaine, une programmation spéciale de cinéma, *Regard cinématographique sur 350 ans de pratiques artistiques au Québec*, a proposé une vingtaine de films portant sur des géants de l'art québécois, parmi lesquels

Cornelius Krieghoff, Jules-Ernest Livernois, Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, Alfred Laliberté, Jean-Paul Riopelle, Marcelle Ferron et Armand Vaillancourt.

À l'occasion de la restauration du tableau *Olé!* (1906) de Clarence Gagnon, la compagnie La Otra Orilla a présenté un spectacle de type cabaret *tabla flamenco*. Plus impromptue dans sa facture, cette création se voulait une conversation en direct entre les artistes sur scène : chant, danse, guitare et percussions.

À travers des initiatives variées, les familles ont également découvert les nouvelles salles d'exposition et les chefs-d'œuvre qu'elles contiennent. Que ce soit lors des ateliers de création ou des activités de la semaine de relâche, parents et enfants ont pu savourer le plaisir d'être ensemble pour réaliser un projet créatif commun.

« [...] une exposition qui nous sort des sentiers battus, rafraîchit le regard de perspectives éclairantes, et renoue intelligemment avec le plaisir de l'art. »

» – Monique Brunet-Weinmann, *Vie des arts*



Les publications

Conçus par le studio Feed (Raphaël Daudelin), les guides *Art ancien du Québec* et *Art moderne du Québec*, qui accompagnent le redéploiement des collections d'art historique du Musée dans le pavillon Gérard-Morisset, sont le fruit des travaux des conservateurs Daniel Drouin et Anne-Marie Bouchard, ainsi que d'une équipe de chercheurs chevronnés. Publiés en versions française et anglaise de même que sous forme électronique, ces ouvrages comprennent chacun un texte général d'introduction et 72 notices relatives à des œuvres phares de la collection nationale.

Sur le Web

Plusieurs capsules vidéo et webséries ont été tournées dans le contexte du redéploiement des collections d'art ancien et d'art moderne du Musée, offrant ainsi un accès inédit aux coulisses de ce grand chantier.



MNBAQ : réouverture du pavillon Gérard-Morisset

En 2018, le Musée célébrait le 85^e anniversaire de son ouverture. Découvrez l'histoire de son bâtiment d'origine, le pavillon Gérard-Morisset, et entrez dans les magnifiques salles de l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*. Réalisée en collaboration avec la Fabrique culturelle.



WEBSÉRIE

Une œuvre restaurée

Lorsqu'un tableau a besoin d'être restauré, une analyse approfondie s'impose : dans quel contexte a-t-il été réalisé (époque, lieu, artiste, intention)? quels sont les techniques et les matériaux utilisés? par quels moyens peut-on le restaurer sans le détériorer? La série *Une œuvre restaurée* montre, à travers le regard croisé d'un historien de l'art et d'un restaurateur, le processus qui permet à une œuvre de la collection du Musée de retrouver sa jeunesse.

2 ÉPISODES



En coulisses au MNBAQ : démontage d'une œuvre

Voyez les équipes du Musée démonter l'œuvre monumentale *L'Assemblée des six comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu*, en 1837 (1891) de Charles Alexander, en vue de sa présentation dans l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*.



WEBSÉRIE

Les coulisses racontées

Dans la minisérie *Les coulisses racontées*, six employés racontent les origines et les défis de ce grand redéploiement des collections, du chantier de recherche jusqu'à la scénographie, en passant par la restauration des œuvres.

5 ÉPISODES



WEBSÉRIE

La vie d'une œuvre

La série *La vie d'une œuvre* présente l'histoire de plusieurs toiles, sculptures et photographies de la collection du Musée. De leur production en atelier à leur arrivée dans les réserves du Musée, que s'est-il passé? À travers des témoignages passionnants et des anecdotes savoureuses, découvrez le parcours de ces œuvres célèbres qui ont marqué l'histoire de l'art du Québec.

13 ÉPISODES

Le pavillon Gérard-Morisset fait peau neuve

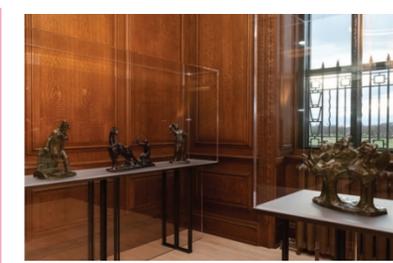
C'est à l'occasion du 85^e anniversaire du Musée, en juin 2018, que le pavillon Gérard-Morisset rouvrait ses portes, le temps d'un weekend gratuit, et dévoilait ses splendeurs architecturales, après une cure de jouvence qui aura duré sept mois. Cette restauration de l'édifice initial du Musée, menée avec brio par l'équipe des ressources matérielles, a permis de revitaliser les aires publiques et les salles d'exposition, mais aussi d'ajouter de nouveaux éléments architecturaux de valeur, tout en respectant le cachet originel du pavillon construit de 1927 à 1931. Outre la restauration nécessaire de diverses composantes architecturales, les interventions devaient apporter de la lumière dans les espaces et créer des points de vue extérieurs pour les visiteurs, afin de contrer la « fatigue muséale », souvent éprouvée dans les établissements trop clos sur eux-mêmes.



Parmi les nombreuses actions réalisées, mentionnons la réfection des murs de maçonnerie intérieurs et des planchers de marbre et de granite des trois niveaux. L'escalier a aussi été remis en valeur par la restauration des mains courantes de bois et des garde-corps en laiton et en fer forgé, ainsi que par l'élimination des cloisons cachant la volée d'escalier.



Les sept salles d'exposition ont également été rénovées; tous les planchers ont été sablés et vernis, les murs et les plafonds restaurés. Les systèmes d'éclairage de deux salles du dernier étage ont été remplacés pour retrouver l'aspect lumineux des puits de lumière d'origine, sans oublier le nettoyage et la remise en état des conduits de ventilation.



Deux bureaux ont été convertis en petites salles d'exposition, abritant désormais des sculptures de la collection permanente du Musée. Pour réaliser cette transformation, nous avons procédé à la réfection complète des boiseries, ainsi qu'à l'installation de planchers de bois franc et d'éclairage architectural.



Une grande fenêtre, placée dans l'ouverture des portes de bronze sur la face avant du pavillon, fait dorénavant pénétrer la lumière dans la rotonde située au deuxième étage et offre aux visiteurs une vue sur les plaines d'Abraham, tout comme la plateforme installée dans la rotonde du troisième étage. Les colonnes de marbre des rotondes de ces deux niveaux ont en outre été restaurées et l'éclairage architectural a été converti à la technologie DEL dans toutes les rotondes.



Une aire publique de repos a été aménagée au deuxième étage, où un pan de mur complet a fait place à deux grandes fenêtres donnant vue sur le pavillon Pierre Lassonde. Des plafonds équipés de luminaires DEL encastrés ont été installés et des planchers de bois franc sont venus remplacer les tapis et les revêtements souples qui couvraient autrefois cet espace d'atelier.

Mirage blanc



Du 15 novembre 2018
au 12 mai 2019

L'hiver fait partie de ce que nous sommes et requiert de nous résilience et adaptation. Il agit comme un liant social : peu importe nos origines, notre genre, notre âge, notre éducation ou notre langue, au Québec, nous devons vivre notre hiver.



© Succession Joe Talirunli

Il est la source de grandes joies, de plaintes ou d'inquiétudes et il nourrit inlassablement les conversations de décembre à mars. Mais cette blanche saison, que nous aimons et détestons ensemble, est aujourd'hui menacée par le réchauffement climatique. L'hiver pourrait un jour n'être que *Mirage blanc*, entraînant dans sa disparition une part de nous-mêmes.

L'exposition porte le titre d'une tapisserie de Micheline Beauchemin, réalisée par l'artiste à la suite d'un long séjour sur l'île de Baffin, au Nunavut. Le camaïeu de blanc et les fils nacrés utilisés pour le tissage rappellent les miroitements de la lumière sur les étendues gelées du Grand Nord. C'est cet hiver magnifié qui a servi de point de départ à l'exposition, où étaient réunies plus de 70 œuvres tirées des collections du Musée. Parmi ces pièces de toutes les époques, les visiteurs ont pu admirer des représentations et des évocations poétiques de la nordicité, mais aussi des créations qui, dans ce contexte thématique, s'offraient différemment au regard.

Chasse au béluga en kayak (1963),
de Joe Talirunli.

La programmation éducative et culturelle

L'hiver fait partie de notre identité. Il habite nos paysages, définit nos modes de vie et anime notre culture et notre imaginaire. Voilà un thème qui a inspiré les visiteurs de l'exposition tout au long de sa présentation. Dans la salle, ceux-ci étaient invités à inscrire, sur des cartes mises à leur disposition, leurs impressions sur l'hiver québécois. Leurs commentaires ont ensuite contribué à témoigner de notre perception collective de la saison hivernale, puisque certaines citations des membres du public ont été, au fil des mois, ajoutées aux murs de l'exposition.

PLUS DE
70

œuvres tirées des collections
du Musée évoquant
la nordicité

« **Mirage blanc** décline en mille nuances de blanc, à travers des œuvres contemporaines et anciennes, notre saison emblématique.

» – Josianne Desloges, *Le Soleil*



D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?



Du 15 novembre 2018
au 16 février 2020

Cette exposition emprunte son titre à une œuvre majeure du peintre Jean McEwen, qui elle-même reprend celui d'un célèbre tableau de Paul Gauguin. Imaginée à partir des acquisitions récentes du Musée, *D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?* s'offre comme un soulèvement.

Par leur puissance évocatrice, les pièces sélectionnées transportent, bousculent, enflamment le spectateur et font écho aux discours revendicateurs actuels. Ensemble, elles proposent aux visiteurs de revenir sur certains pans de notre histoire, sur ses meurtrissures et ses zones d'ombre. Elles engagent à des réflexions essentielles pour se redéfinir, se rassembler et s'unir afin que ce *nous* au cœur du questionnement

gagne en diversité et corresponde à un projet de société ouverte, bâtie sur un désir d'évolution.

Dessins, estampes, affiches, photographies, peintures, sculptures, installations : l'exposition regroupe plus de 40 œuvres issues des collections d'art ancien, moderne, contemporain et actuel du Musée. En plus du triptyque de McEwen, on y retrouve des créations de Nicolas Baier, Dominique Blain, Anthony Burnham, Cooke-Sasseville, Jean Dallaire, Eddy Firmin, Betty Goodwin, Nicolas Grenier, Milutin Gubash, Alfred Halasa, Jacques Hurtubise, Jean Paul Lemieux, Caroline Monnet, Nadia Myre, Michael Patten et plusieurs autres.



PLUS DE

40

œuvres issues des collections
d'art ancien, moderne, contemporain
et actuel du Musée

La programmation éducative et culturelle

Premier balado du Musée national des beaux-arts du Québec, *Conversations* propose au public de découvrir l'exposition *D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?* à travers un échange entre l'artiste Caroline Monnet et le professeur de philosophie, musicien hip-hop et chroniqueur Jérémie McEwen. Une invitation à considérer l'art dans toutes ses ramifications, qu'elles soient esthétiques, historiques, politiques ou philosophiques. Au fil de cet entretien, il est question d'identité, de colonialisme, de guérison, de sens et de populisme, autant de thèmes abordés dans l'exposition.

Durant l'automne 2018 et l'hiver 2019, le Théâtre du Trident a orchestré des bains de foule poétiques dans plusieurs secteurs de Québec. Ces mises en scène surprenantes permettaient aux passants de se réappropriar la ville et de voir surgir la beauté dans des lieux parfois ternes et gris. C'est ainsi qu'un fauteuil de gazon a été mis à la disposition des visiteurs du Musée dans le passage du pavillon Gérard-Morisset menant à l'exposition. Ils ont pu y prendre place et coiffer un casque d'écoute pour



entendre des poésies contemporaines québécoises en résonance avec les œuvres exposées. Le choix des textes était assuré par l'auteure et metteuse en scène Véronique Côté.

«
Un corpus joyeusement anachronique regroupant des œuvres de Nadia Myre, Jean [Paul] Lemieux et Betty Goodwin.

» – *Voir Québec*



Fait main

Hand Made



Du 14 juin
au 3 septembre 2018

De Vancouver à Halifax, près d'une quarantaine d'artistes étaient réunis dans cette exposition à grand déploiement proposant, à travers un parcours éclaté, un regard sur tout un pan de la production contemporaine au Canada.



Le projet visait à revaloriser le travail manuel, à remettre à l'honneur certaines techniques artisanales, à souligner le sens de la maîtrise et de l'exécution. Les œuvres regroupées ont permis de réfléchir à diverses notions, comme le labeur, l'identité, le sens de la communauté, les féminismes, le *craftivism*, le recyclage, la domesticité et l'indiscipline.

Fait main / Hand Made s'attardait notamment à l'art populaire, à un art parfois plus brut et au pop surréalisme. L'événement a fait place à un large éventail de pratiques, de la sculpture sur bois à la courtepointe, en passant par la céramique et la broderie, sans oublier la vidéo, le bidouillage électronique ou encore la réalisation d'œuvres assistée par ordinateur et l'impression 3D.

PRÈS DE

40

artistes canadiens
couvrant un large éventail
de pratiques



Le spectacle *Tricoter* mettait en vedette la danseuse Marie-Pier Gilbert et la violoniste Anna Atkinson.

La programmation éducative et culturelle

Pour s'initier activement aux techniques utilisées dans les œuvres exposées, les visiteurs ont pris part à des ateliers de création spontanés dans lesquels ils ont réalisé, tout au long de l'été, une œuvre collective qui a ensuite été présentée durant quelques semaines dans le pavillon Pierre Lassonde. Certains dimanches de la saison estivale, le public a également pu rencontrer des artisanes des Cercles de fermières du Québec, qui ont proposé plusieurs ateliers et démonstrations en vue de mieux faire connaître la broderie, le tissage, le tricot et la couture.

Le spectacle *Tricoter*, offert par l'organisme La Danse sur les routes du Québec, a recréé l'esprit d'un cercle de tricot. Dans cette production, la laine s'intègre à la chorégraphie et tisse une architecture qui lie le public et le lieu à l'interprète. Au gré des mouvements de la danseuse, un enchevêtrement de fils colorés prend forme et fait resurgir nos souvenirs familiaux associés au tricot. Une œuvre participative et engageante, présentée à quelques reprises en juillet et en août 2018.



La publication

Rédigé par Bernard Lamarche et conçu par la designer graphique Pata Macedo, le catalogue bilingue *Fait main / Hand Made* approfondit le travail de 39 artistes canadiens en expliquant les fondements de la démarche de chacun. Les œuvres étudiées relèvent de plusieurs disciplines et puisent volontiers dans les registres de la culture populaire. À la fine pointe de la recherche et de la création en art actuel, elles donnent le ton à un ouvrage où il est question, entre autres thèmes, de transformation du travail, de politique, de labeur et de loisirs.

«
[...] avec son esprit punk et son extrême minutie, [l'exposition *Fait main / Hand Made*] a des airs de rébellion patiemment orchestrée.
»

– Josianne Desloges, *Le Soleil*



Berthe Morisot

Femme impressionniste



Du 21 juin
au 23 septembre 2018

Berthe Morisot, femme impressionniste retraçait le parcours exceptionnel d'une peintre qui, en dépit des usages de son temps et de son milieu, est devenue une importante figure du monde de l'art dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

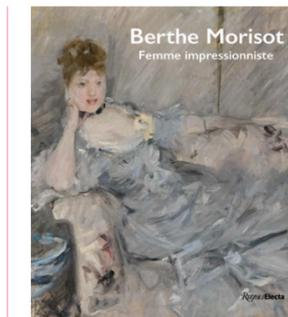


Berthe Morisot (1841-1895) faisait partie des fondateurs du groupe impressionniste et était reconnue, à son époque, comme l'un des membres les plus novateurs du mouvement.

Organisée par le Musée national des beaux-arts du Québec, la Barnes Foundation (Philadelphie), le Dallas Museum of Art et les musées d'Orsay et de l'Orangerie (Paris), cette exposition internationale d'envergure – la première consacrée à Morisot au Canada – rassemblait une soixantaine des meilleurs tableaux de l'artiste, en provenance d'une trentaine d'institutions publiques et de collections privées d'Europe, des États-Unis et du Japon. Portraits, scènes de genre et autres représentations de figures féminines : le public a pu y admirer des œuvres lumineuses et raffinées où Morisot peint ses proches et son environnement avec une grande virtuosité. Peindre d'après modèle constituait pour elle un moyen d'explorer plusieurs thèmes de la vie moderne, dont l'intimité bourgeoise, le goût de la villégiature et des jardins, l'importance de la mode et le travail domestique. Ses toiles, qui témoignent d'une formidable liberté d'exécution, brouillent les frontières entre l'intérieur et l'extérieur, le privé et le public, l'achevé et l'inachevé. En soulignant le courage et la détermination de cette femme singulière, qui a lutté toute sa vie pour mener une carrière artistique professionnelle, l'exposition a aussi mis en lumière son rôle de pionnière dans l'histoire de l'émancipation des femmes artistes au XIX^e siècle.



Grâce à Photobox Studio, petits et grands se sont amusés à prendre la pose à la manière de Berthe Morisot, lors de l'inauguration de l'exposition.



La publication

Richement illustré, le catalogue de l'exposition *Berthe Morisot, femme impressionniste* révèle l'audace des expérimentations techniques de l'artiste et son intérêt pour les sujets modernes tirés du quotidien. Publié sous la direction de Sylvie Patry, conservatrice générale et directrice de la conservation et des collections du Musée d'Orsay à Paris, l'ouvrage contient aussi des essais de Cindy Kang, Marianne Mathieu, Nicole R. Myers et Bill Scott, qui situent Morisot dans le contexte de son époque et abordent la réception critique de ses œuvres, ses choix en matière de sujets et de décors, de même que l'état actuel des connaissances sur sa production.

151 000

visiteurs à l'été 2018,
dont 67 % provenant de l'extérieur
de la région de Québec

L'UNE DES

6

meilleures expositions au monde
en 2018, selon le prestigieux
magazine *Apollo*

La programmation éducative et culturelle

À l'occasion de l'exposition, la conservatrice de l'art moderne du Musée, Anne-Marie Bouchard, a prononcé deux conférences captivantes. Dans la première, intitulée *Berthe Morisot et l'histoire de l'art des femmes*, elle a montré comment les œuvres de la peintre permettent de réfléchir au statut de la femme artiste et à son imaginaire, mais aussi, plus largement, comment elles ouvrent de multiples perspectives sur les espaces traditionnellement réservés aux femmes dans la société occidentale de la fin du XIX^e siècle. Dans la seconde, *Paris. Capitale du XIX^e siècle au temps de Berthe Morisot*, elle a fait découvrir au public, à travers une foule de documents visuels et littéraires fascinants, le Paris en pleine transformation qu'a connu l'artiste.

Les impressionnistes comme Berthe Morisot peignaient « sur le motif », c'est-à-dire devant le sujet, souvent à l'extérieur, dans la nature. Lors des ateliers de création pour les enfants et les adultes, les participants ont été invités à partir à la conquête du beau dans les jardins du Musée pour peindre en plein air, à la manière de l'artiste.

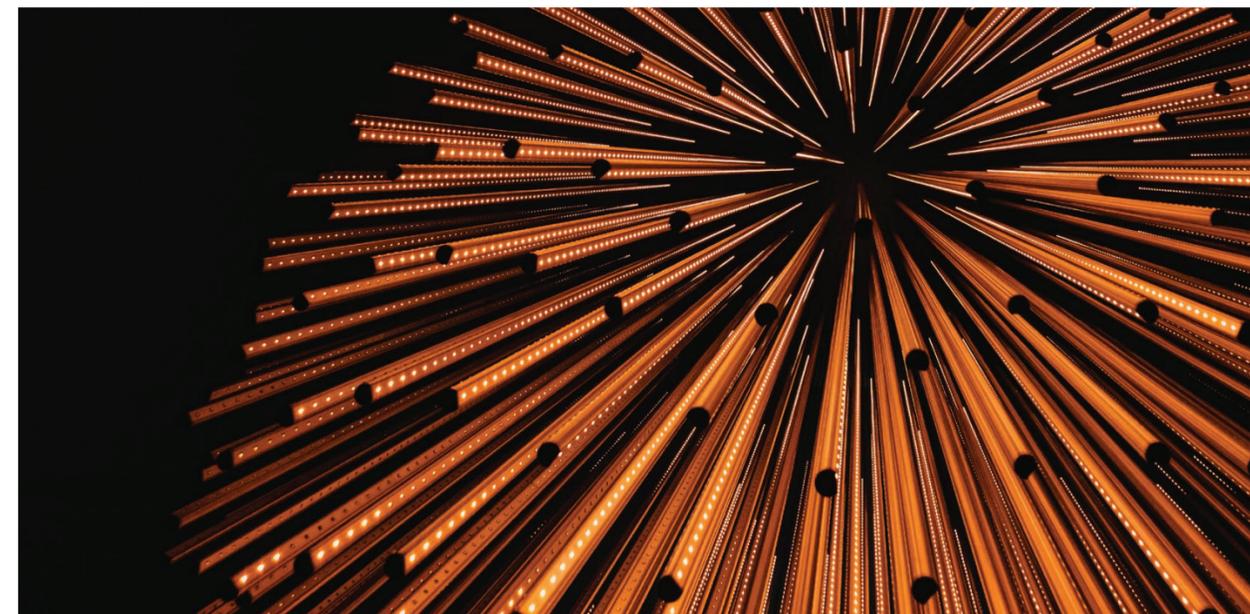
« **C'est de toute beauté ce qu'on découvre au MNBAQ avec Berthe Morisot. [...] ses tableaux sont lumineux, pleins de charme.** »

» – Valérie Cloutier, Ici Radio-Canada Télé



Rafael Lozano-Hemmer

Solar Equation



Du 27 septembre 2018
au 29 avril 2019

L'automne et l'hiver auront été moins froids dans le hall du pavillon Pierre Lassonde alors que cet espace grandiose recevait l'installation *Solar Equation* de Rafael Lozano-Hemmer.

Présentée en première canadienne, après avoir été vue en Allemagne, en Australie, en Angleterre et en Corée du Sud, l'œuvre nous a rapprochés de notre étoile, gardienne des cycles de la vie sur Terre. Par son aspect spectaculaire, elle a permis de soulever des considérations écologiques, philosophiques et technologiques chez les visiteurs. L'installation simule les turbulences, les éruptions et les points visibles à la surface du Soleil en s'appuyant sur des

données captées par les scientifiques de la NASA. Au total, 25 580 DEL réparties sur 342 réglottes étaient suspendues au plafond du pavillon Pierre Lassonde.

Coproduction de l'Amorepacific Museum of Art de Séoul et du Musée national des beaux-arts du Québec, *Solar Equation* a été proposée dans le cadre de Nouveau chapitre, un programme mis sur pied par le Conseil des arts du Canada à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération.

Un weekend solaire

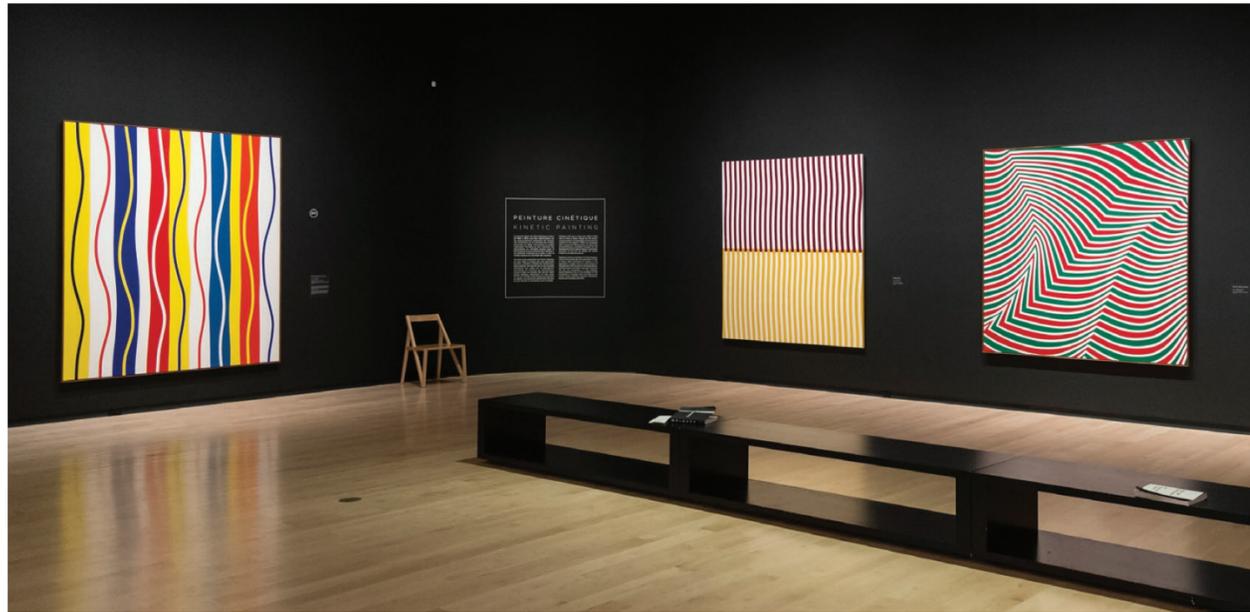
L'œuvre lumineuse de Rafael Lozano-Hemmer a non seulement ravi les visiteurs, mais également inspiré la tenue, les 26 et 27 janvier 2019, d'un programme de vidéos d'art, de cinéma expérimental et d'animation sur le thème « solaire ». Diffusé dans un espace de projection spécialement aménagé, l'événement, commissarié par Sébastien Hudon en partenariat avec La Bande vidéo, a convié le grand public à la découverte de la création vidéo. À cette occasion, les amateurs et les curieux ont aussi pu discuter avec les guides-animateurs, présents durant toute la fin de semaine.

«
L'installation éblouissante *Solar Equation* de Rafael Lozano-Hemmer fera oublier pour un moment la froidure de l'hiver dans le grand hall du pavillon Pierre Lassonde.

» – Galerie. Répertoire des galeries d'art de Québec

Marcel Barbeau

En mouvement



Du 11 octobre 2018
au 6 janvier 2019

Cette rétrospective de l'œuvre de Marcel Barbeau (1925-2016), la plus importante à jamais avoir été réalisée sur l'artiste, retraçait plus de 70 ans de carrière.

Barbeau a été à l'amorce de nombreux courants d'avant-garde et tendances artistiques au pays; il a su tracer sa propre voie créatrice, renouvelant sans cesse ses recherches, qui, très tôt, se sont concrétisées dans plusieurs formes d'art. Cet attrait pluridisciplinaire s'est exprimé tour à tour dans la peinture, le dessin, l'estampe, le collage, la sculpture et la performance. Peu importe la période, la forme ou la technique préconisée, une constante se profile

toutefois à travers son œuvre : le mouvement, concept autour duquel s'est développée l'exposition.

Suivant l'évolution chronologique de sa démarche, la mise en espace déployait les œuvres en thématiques qui révélaient les principaux enjeux de sa création : « La frénésie du geste », « L'épuration formelle », « La peinture cinétique », « Les performances picturales », « Les *Anaconstructions* » et « L'harmonie formelle ». L'exposition, dont l'audace muséographique répondait à l'étonnant parcours de Marcel Barbeau, a réuni plus d'une centaine d'œuvres provenant de la collection permanente du Musée, ainsi que de collections publiques et privées de partout au pays.



PLUS DE

100

œuvres provenant de la collection permanente du Musée, ainsi que de collections publiques et privées de partout au pays

La programmation éducative et culturelle

La production de Marcel Barbeau a été influencée par ses rencontres artistiques et notamment par ses découvertes musicales. Le Musée a fait écho à cette passion de l'artiste pour la musique en proposant divers concerts lors de la rétrospective de ses œuvres. Le spectacle de clôture du Festival international de jazz de Québec a ainsi convié les mélomanes et les amateurs d'art à rendre hommage à ce grand créateur. L'événement a eu lieu en présence de la petite-fille de l'artiste, Anaïs Barbeau-Lavalette, qui a rendu un témoignage émouvant sur son grand-père. Le jeune public n'a pas été en reste. En effet, grâce à la collaboration de la Société de musique contemporaine du Québec, les enfants ont pu se laisser porter par une musique spécifiquement composée

pour eux et s'immerger dans l'œuvre de Barbeau au gré d'une exploration sonore et picturale riche en trouvailles.

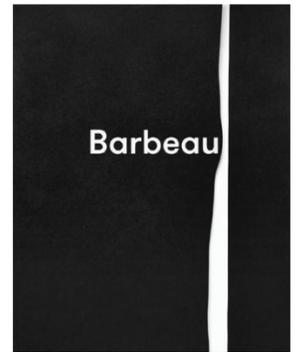
D'autres activités ont également permis aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'artiste. La conférence offerte par Eve-Lyne Beaudry, conservatrice de l'art contemporain du Musée et commissaire de l'exposition, a fait revivre le créateur aux multiples facettes et le défricheur qu'était Marcel Barbeau. Un programme cinéma, bâti autour de l'univers de Barbeau et réunissant les films *Artiste à Montréal* (1954) de Jean Palardy, *Paul-Émile Borduas* (1962) de Jacques Godbout et Barbeau, *libre comme l'art* (2000) de Manon Barbeau, a aussi été présenté au grand plaisir de tous.

«
La voilà, l'ultime consécration, la muséale [...]. Un salut d'une centaine d'œuvres, à la mesure de la grandeur et de l'éclat du sujet étudié.
»

– Jérôme Delgado, *Le Devoir*



Plusieurs groupes scolaires ont eu l'occasion de faire l'expérience de l'atelier-parcours Barbeau sonore, présenté par la Société de musique contemporaine du Québec.



La publication

Conçu par le designer Marc-André Roy, le catalogue de l'exposition *Marcel Barbeau. En mouvement* met en évidence le caractère résolument moderne et avant-gardiste de l'artiste. À travers une chronologie abondamment illustrée et des textes d'Eve-Lyne Beaudry, de Ninon Gauthier et de Rober Racine, il offre des études fouillées sur les tendances à l'œuvre dans la production de Barbeau, sur ses influences, mais aussi sur son rapport à l'art et à ses contemporains, ainsi que sur la pluralité de ses pratiques artistiques et son intérêt fondateur pour l'interdisciplinarité. Cette publication bilingue de facture audacieuse a remporté deux distinctions prestigieuses en 2019 : le Grand Prix Grafika dans la catégorie « Édition » et l'Applied Arts Award dans la catégorie « Design complet de livre ».

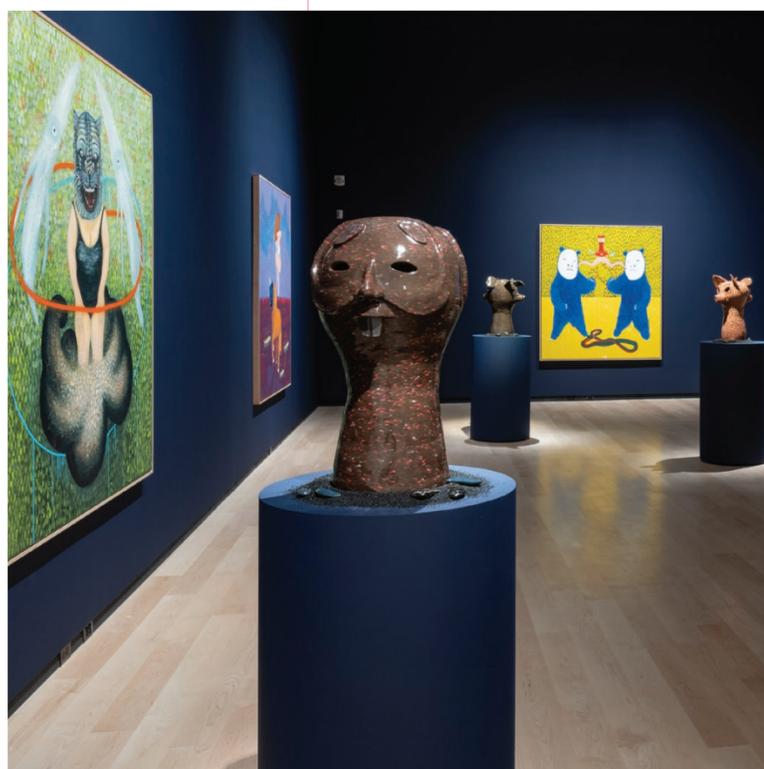


Dans ce témoignage touchant, M^{me} Ninon Gauthier, historienne de l'art, sociologue et veuve de l'artiste, raconte sa vie aux côtés de Marcel Barbeau, figure marquante de l'art contemporain du Québec.



Du 16 février
au 22 avril 2019

Seule biennale d'art contemporain hivernale, Manif d'art était pour la seconde fois organisée en collaboration avec le Musée national des beaux-arts du Québec, qui recevait l'exposition centrale de l'événement.



**Si petits entre les étoiles,
si grands contre le ciel**

La neuvième édition de cette manifestation, qui étend ses ramifications dans toute la capitale, était orchestrée par le commissaire invité, Jonathan Watkins, directeur de l'Ikon Gallery, à Birmingham, en Angleterre. Ce dernier s'est inspiré de la proximité entre la nature et la ville qu'on observe à Québec pour nourrir une réflexion plus vaste sur notre place au sein du territoire, mais aussi dans l'univers. De cette réflexion s'est dégagé un thème porteur, cristallisé dans les mots d'une chanson de Leonard Cohen : « Si petits entre les étoiles, si grands contre le ciel » (*Stories of the Street*, 1967).

19

artistes internationaux
au Musée

L'exposition présentée au Musée soulevait des questionnements essentiels sur les relations de l'humain avec la nature, son environnement et ses semblables, voire sur son avenir sur terre. Elle regroupait 19 artistes dont les œuvres ont su toucher le public par leurs résonances philosophiques, géographiques, écologiques, architecturales, spirituelles ou métaphysiques. Parmi les exposants, la présence autochtone a retenu l'attention par les considérations territoriales empreintes de symbolisme et de respect contenues dans les créations de Britta Marakatt-Labba (Saami, Suède), de Meryl McMaster (d'ascendance crie des Plaines, siksika, britannique et néerlandaise), de Manasie Akpaliapik et de Shuvinaï Ashoona (Inuits).



© Manasie Akpaliapik



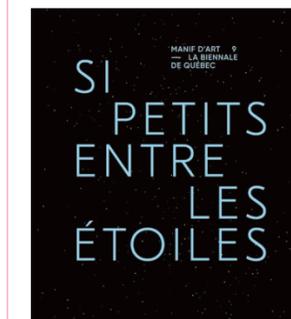
© Meryl McMaster

IMAGE DE GAUCHE
Le Hibou sacré (vers 2000),
de Manasie Akpaliapik.

IMAGE DE DROITE
Bring Me to this Place (2017),
de Meryl McMaster.

«
**Ce périple hivernal en art actuel
nous fait voyager entre ciel et terre,
dans des territoires fabulés, exploités,
assemblés et transposés.**

» – Josianne Desloges, *Le Soleil*



La publication

Réalisé avec le concours de Paquebot design, le catalogue bilingue richement illustré qui accompagnait la neuvième édition de Manif d'art comprend un texte d'introduction du commissaire invité, Jonathan Watkins, des essais de John K. Grande et de Marie Muracciole, ainsi que des fiches consacrées aux 39 artistes représentés dans l'ensemble de la biennale.

Rencontres en BD 2018

Exposition de la médiation



Poursuivant sa collaboration avec le Festival Québec BD, le Musée a eu le plaisir d'accueillir, le temps d'une journée, 16 bédéistes en provenance du Japon, de l'Italie, de la France, de la Belgique et des quatre coins du Québec.

Du 17 avril
au 8 mai 2018

Ces artistes ont été invités à poser un regard singulier sur les expositions de la collection nationale. Les visiteurs ont ainsi eu le privilège de les voir à l'œuvre et d'assister à la naissance des dessins que leur inspirait l'art québécois. Ces créations uniques ont ensuite été exposées pendant trois semaines dans le passage reliant le pavillon Charles-Baillairgé au hall du pavillon central.

16
bédéistes
en provenance
de cinq pays

Murmures – Galerie famille

Exposition de la médiation



L'exposition *Murmures* visait à faire découvrir aux enfants le monde de la création architecturale. Pour l'occasion, la Galerie famille s'est transformée en véritable atelier d'architecte.

Du 15 décembre 2018
au 2 septembre 2019

D'un côté de la pièce, une grande table de travail équipée du matériel nécessaire était réservée aux activités de dessin, alors qu'au centre, sur un îlot rond reproduisant la configuration des lieux, des blocs de mousse permettaient de construire des maquettes en trois dimensions. De l'autre côté de l'atelier, un pavillon temporaire était assemblé à partir de modules élémentaires de formes et de textures variées, rappelant ceux mis à la disposition des jeunes pour les maquettes. Les concepteurs de l'exposition, Francis Fontaine, Luca Fortin et Bertrand Rougier, ont aussi invité les enfants à des ateliers de création, sortes de charrettes d'architecture organisées en vue d'imaginer le pavillon qui, à l'été 2019, serait réalisé à l'extérieur du Musée pour *Bestiaire n° 22*, la bestiole géante d'Alfred Pellan occupant le jardin adjacent à la Galerie famille.

Lumière sur l'art

Exposition hors Musée



Du 22 novembre 2018
à novembre 2019

Lumière sur l'art permet à l'art du Québec de rayonner hors des murs du Musée. Les premières éditions du parcours ont été réalisées à partir d'œuvres de la collection nationale. Ainsi, depuis 2015, les œuvres de Fernand Leduc, d'Alfred Pellan, de Jacques Hurtubise, de Rita Letendre et de Pierre Ayot ont tour à tour été présentées sur les abat-jours géants de l'avenue Cartier.

Pour la quatrième année de l'événement, le Musée et le conseil d'administration de la Société de développement commercial du quartier Montcalm ont choisi de faire vibrer le Quartier des arts au rythme de l'art actuel en invitant, pour la première fois, une artiste à concevoir le parcours.

Parmi les productions envisagées, celle de Manon De Pauw s'est imposée par son originalité et sa pertinence. Reconnue pour son travail en vidéo, en installation, en performance et en photographie,

l'artiste concentre ses recherches sur la manipulation de matières tangibles et lumineuses : une démarche qui tisse un lien tout naturel avec le parcours illuminé. De Pauw a créé 34 œuvres inédites, conçues pour une présentation à 360 degrés. Il en résulte une édition de *Lumière sur l'art* sur mesure, qui, d'où qu'on la regarde, déploie un florilège de formes et de couleurs.

34
œuvres inédites, conçues
pour une présentation
à 360 degrés

LISTE DES EXPOSITIONS

En cours en 2018-2019

Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Alfred Pollan. Le rêveur éveillé
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry et Marie-Ève Beaupré, MNBAQ

Fernand Leduc. Peintre de lumière
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Paul Bourassa, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. Métamorphoses
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Arts décoratifs et design du Québec
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Paul Bourassa

Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Heather Igloliorte, Université Concordia, Montréal, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. L’Hommage à Rosa Luxemburg
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

La collection Prêt d’œuvres d’art. Une collection en transit
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

David Altmejd. The Flux and the Puddle
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

Alberto Giacometti
Du 8 février au 13 mai 2018
Organisée en collaboration avec la Fondation Giacometti, Paris, France
Commissariat : Catherine Grenier, Fondation Giacometti

Inaugurées en 2018-2019

Fait main / Hand Made
Du 14 juin au 3 septembre 2018
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

Berthe Morisot, femme impressionniste
Du 21 juin au 23 septembre 2018
Organisée en collaboration avec la Barnes Foundation, Philadelphie, États-Unis; le Dallas Museum of Art, États-Unis; et les musées d’Orsay et de l’Orangerie, Paris, France
Commissariat : Sylvie Patry, Musée d’Orsay, et Nicole R. Myers, Dallas Museum of Art

Rafael Lozano-Hemmer. Solar Equation
Du 27 septembre 2018 au 29 avril 2019
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

Marcel Barbeau. En mouvement
Du 11 octobre 2018 au 6 janvier 2019
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

350 ans de pratiques artistiques au Québec
Depuis le 15 novembre 2018
Commissariat : Anne-Marie Bouchard, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Mirage blanc
Du 15 novembre 2018 au 12 mai 2019
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

D’où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?
Du 15 novembre 2018 au 16 février 2020
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Manif d’art 9 – La biennale de Québec. Si petits entre les étoiles, si grands contre le ciel
Du 16 février au 22 avril 2019
Organisée en collaboration avec Manif d’art, Québec
Commissariat : Jonathan Watkins, Ikon Gallery, Birmingham, Angleterre

Expositions de la médiation

D’entrée de jeu – Galerie famille
Du 30 novembre 2017 au 18 novembre 2018
Organisée en collaboration avec l’artiste José Luis Torres

Rencontres en BD 2018
Du 17 avril au 8 mai 2018
Organisée en collaboration avec le Festival Québec BD, Québec

Murmures – Galerie famille
Du 15 décembre 2018 au 2 septembre 2019
Conception : Francis Fontaine, Luca Fortin et Bertrand Rougier

Expositions hors Musée

Lumière sur l’art – Édition 2017-2018
Parcours sur l’avenue Cartier, Québec
Du 8 novembre 2017 au 4 novembre 2018
Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Mitchell / Riopelle. Un couple dans la démesure
Musée des beaux-arts de l’Ontario (AGO), Toronto
Du 18 février au 6 mai 2018

Fonds Hélène et Édouard Leclerc pour la culture, Landerneau, France
Du 16 décembre 2018 au 22 avril 2019

Commissariat : Michel Martin

Berthe Morisot, femme impressionniste
Barnes Foundation, Philadelphie, États-Unis
Du 21 octobre 2018 au 14 janvier 2019

Dallas Museum of Art, États-Unis
Du 24 février au 26 mai 2019

Commissariat : Sylvie Patry, Musée d’Orsay, Paris, France, et Nicole R. Myers, Dallas Museum of Art

Lumière sur l’art – Édition 2018-2019
Parcours sur l’avenue Cartier, Québec
Du 22 novembre 2018 à novembre 2019
Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

LISTE DES PUBLICATIONS

Catalogues d’exposition

Fait main / Hand Made
Par Bernard Lamarche, MNBAQ
Catalogue bilingue
207 pages – 200 illustrations
ISBN 9782551262830

Berthe Morisot, femme impressionniste
Sous la direction de Sylvie Patry
Par Cindy Kang, Marianne Mathieu, Nicole R. Myers, Sylvie Patry et Bill Scott
En coédition avec Rizzoli Electa, la Barnes Foundation et le Dallas Museum of Art
247 pages – 247 illustrations
ISBN 9782550806349

Marcel Barbeau. En mouvement
Par Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ, Ninon Gauthier et Rober Racine
Catalogue bilingue
241 pages – 227 illustrations
ISBN 9782551263257

Art ancien du Québec. Guide de collection
Par Daniel Drouin, MNBAQ
166 pages – 157 illustrations
ISBN 9782551263462

VERSION ANGLAISE
Art from Before 1900 in Québec. A Guide to the Collection
ISBN 9782551263486

Art moderne du Québec. Guide de collection
Par Anne-Marie Bouchard, MNBAQ
156 pages – 162 illustrations
ISBN 9782551263264

VERSION ANGLAISE
Modern Art in Québec. A Guide to the Collection
ISBN 9782551263288

Croire, devenir, ressentir, imaginer, revendiquer : 350 ans de pratiques artistiques au Québec
Collectif
59 pages – 79 illustrations
ISBN 9782551263684

Manif d’art 9 – La biennale de Québec. Si petits entre les étoiles, si grands contre le ciel
Par Jonathan Watkins, John K. Grande et Marie Muracciole
Catalogue bilingue
En coédition avec Manif d’art
176 pages – 78 illustrations
ISBN 9782551264001

Autres publications

Raymond Brousseau et l’art inuit. Le parcours singulier d’un artiste collectionneur
Par John R. Porter
En coédition avec Varia
279 pages – 157 illustrations
ISBN 9782896061075

VERSION ANGLAISE
Raymond Brousseau and Inuit Art. The Remarkable Journey of an Artist and Collector
ISBN 9782896061105

Rapport annuel 2017-2018. Musée national des beaux-arts du Québec
144 pages – 53 illustrations
ISSN 17086094 (imprimé)
ISSN 17086108 (en ligne)
ISBN 9782550820895 (imprimé)
ISBN 9782550820901 (en ligne)

SEIZONS L'ÉTOILE

Entrevue

avec Annie Gauthier,
directrice
des collections
et des expositions

Le nombre d'œuvres dans la collection nationale est si important que la grande majorité d'entre elles ne seront jamais présentées au public. Quels efforts sont déployés par le Musée pour diffuser sa collection et la rendre accessible au plus grand nombre ?

AG Depuis 2015, le Musée travaille ardemment à la mise en ligne de ses collections, qui comptaient 40 758 œuvres au 31 mars 2019. Ainsi, c'est 92 % des pièces de collection qui ont été photographiées et 67 % qui sont diffusées dans la section « Collections » du site Web du Musée. Nous poursuivons sans cesse nos efforts afin d'améliorer l'accessibilité aux œuvres, tout en honorant nos responsabilités relativement aux droits d'auteur des artistes et des ayants droit.



Combien d'œuvres de la collection nationale sont actuellement exposées au Musée ?

AG Au cours du dernier exercice, 4 % des collections du Musée étaient exposées dans les quatre pavillons de notre complexe muséal. Le Musée national des beaux-arts du Québec, c'est 6 350 mètres carrés de salles d'exposition.

Les réserves des musées débordent, les espaces de présentation sont limités et certains trésors risquent de ne jamais être montrés. Croyez-vous qu'il est temps de collectionner autrement ?

AG Cette question préoccupe tous les musées. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons collectionner de manière responsable et durable. Par exemple, en mettant en pratique des acquisitions par protocole ou encore en acquérant conjointement avec des institutions partenaires. La durée de vie d'une œuvre d'art doit aussi, à mon avis, être remise en question, surtout en ce qui concerne les œuvres numériques ou d'autres, cinétiques ou mécaniques, dont certaines composantes devront être remplacées pour qu'elles puissent être présentées dans le futur.

Selon une étude publiée dans *Psychology of Aesthetics, Creativity, and the Arts* en 2017, un visiteur passe en moyenne 26 secondes devant une œuvre d'art !

AG C'est ce que l'on dit ! C'est pourquoi le Musée use de créativité pour retenir le regard, ralentir la visite et susciter la curiosité des visiteurs. Le Musée adopte volontiers la philosophie du mouvement Slow Art et propose des activités pour regarder et apprécier l'art différemment, lentement.

Quelles sont les priorités stratégiques en matière d'acquisition depuis 2018 ?

AG Nous visons désormais un meilleur équilibre des genres, des générations et des pratiques artistiques, ainsi qu'une meilleure représentation des artistes de toutes origines culturelles, des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Les acquisitions

Grâce au travail des conservateurs et des équipes de la Direction des collections et des expositions, le Musée a acquis 582 pièces de collection en 2018-2019, ce qui représente une valeur totale de 2,6 millions de dollars pour les dons et de 348 000 \$ pour les achats. Ce nombre comprend les 24 nouvelles œuvres de la collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA), dont la location est accessible tant aux entreprises qu'aux ministères et organismes publics. Cette sélection a été effectuée parmi des milliers d'œuvres proposées et étudiées au cours de la dernière année. Il s'agit là d'un travail d'analyse primordial pour respecter les priorités d'acquisition du Musée et pour maintenir des pratiques de collectionnement durables.

Quelques acquisitions d'exception



Eugène Hamel

Embarcations sur la lagune de Venise devant la basilique et le campanile San Giorgio Maggiore

1870, huile sur toile, 35,8 x 77 cm
Don de Lucile Hamel Gourdeau et sa famille (2018.26)

Même s'il s'agit d'un travail de formation, cette toile est la seule marine connue d'Eugène Hamel, voire le seul paysage à l'huile réalisé par l'artiste de Québec durant toute sa carrière. Cette vue de Venise précède en outre d'un peu plus d'une trentaine d'années celles de James Wilson Morrice, de Maurice Cullen ou de Clarence Gagnon. Jusqu'à preuve du contraire, ce tableau serait même la plus ancienne huile peinte *in situ* d'un paysage européen par un artiste canadien. Avec ses 181 numéros, le Musée national des beaux-arts du Québec conserve la plus importante collection d'œuvres d'Eugène Hamel au Canada.



Clarence Gagnon

Un ruisseau silencieux du Nord

1921, pastel sur papier, 50,8 x 66,5 cm
Don de Diana, Daphne et Peter en souvenir de leurs parents,
David et Joan Mackenzie (2018.385)

D'une qualité d'exécution exceptionnelle, *Un ruisseau silencieux du Nord* révèle la maîtrise technique et les talents de coloriste de Clarence Gagnon. L'artiste y explore les propriétés plastiques d'un paysage hivernal s'articulant autour du mouvement sinueux d'un cours d'eau – vraisemblablement la rivière du Gouffre, à Baie-Saint-Paul – qui serpente entre des berges enneigées. La collection du Musée national des beaux-arts du Québec compte 93 œuvres de Gagnon, parmi lesquelles une large majorité d'estampes. Seuls deux pastels faisaient jusqu'à récemment partie de l'ensemble : *Four à chaux, Baie-Saint-Paul* (1925 ou 1926), dont l'état n'est malheureusement que passable, et *Jardin public, Venise* (1905), acquis en 2017 et exposé dans la salle *Ressentir* du pavillon Gérard-Morisset. Le format et la qualité remarquables de cette nouvelle œuvre en font donc une acquisition de grande importance pour la collection nationale.



Henri Angers

Saint Joseph

1925, bois et feuille de plomb dorée, 215,7 x 70 x 75 cm
Don des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (2018.340)

Le Musée national des beaux-arts du Québec conserve près d'une quinzaine de statues conçues en vue d'être installées à l'extérieur. Elles datent pour la plupart des années 1880-1890. Ces œuvres étaient destinées soit à orner la façade d'une église, soit à faire partie d'un calvaire, soit encore à servir de monument funéraire. Les collections de l'institution contiennent par ailleurs 14 sculptures représentant saint Joseph. Réalisées entre 1700 et 1950, elles montrent l'importance de la dévotion au saint patron du Canada depuis les débuts de la colonie jusqu'au renouveau de l'art religieux. Le Musée ne possédait pas de grande statue religieuse d'Henri Angers exécutée pour l'extérieur. Si le *Saint Joseph* du sculpteur était en mauvais état lors de son acquisition, l'équipe de restauration du Musée, en collaboration avec le Centre de conservation du Québec, lui a rendu toute sa splendeur et sa stabilité.



© Succession Anne Savage

Anne Savage

Tournesols, Laurentides, près du lac Wonish

1935, huile sur panneau de bois, 40,5 x 43,2 cm
Achat grâce à une contribution de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2018.289)

Grâce à une importante contribution financière du Canadien National, le Musée a acquis trois tableaux signés par des artistes du Groupe de Beaver Hall, un regroupement montréalais fondé en 1920 et sous-représenté dans notre collection de référence en art du Québec. À l'occasion du redéploiement des collections d'art ancien et d'art moderne, le Musée a mené une réflexion autour des enjeux de représentativité de ses collections. Par l'acquisition de ces œuvres, il reconnaît le travail de trois femmes qui ont participé à l'avancement de la pratique en arts visuels au Québec.



© Succession Kathleen Moir Morris

Kathleen Moir Morris

Scène de rue à Montréal (promenade en traîneau devant l'oratoire Saint-Joseph)

Vers 1929, huile sur panneau de bois, 26 x 34,3 cm
Achat grâce à une contribution de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2018.22)

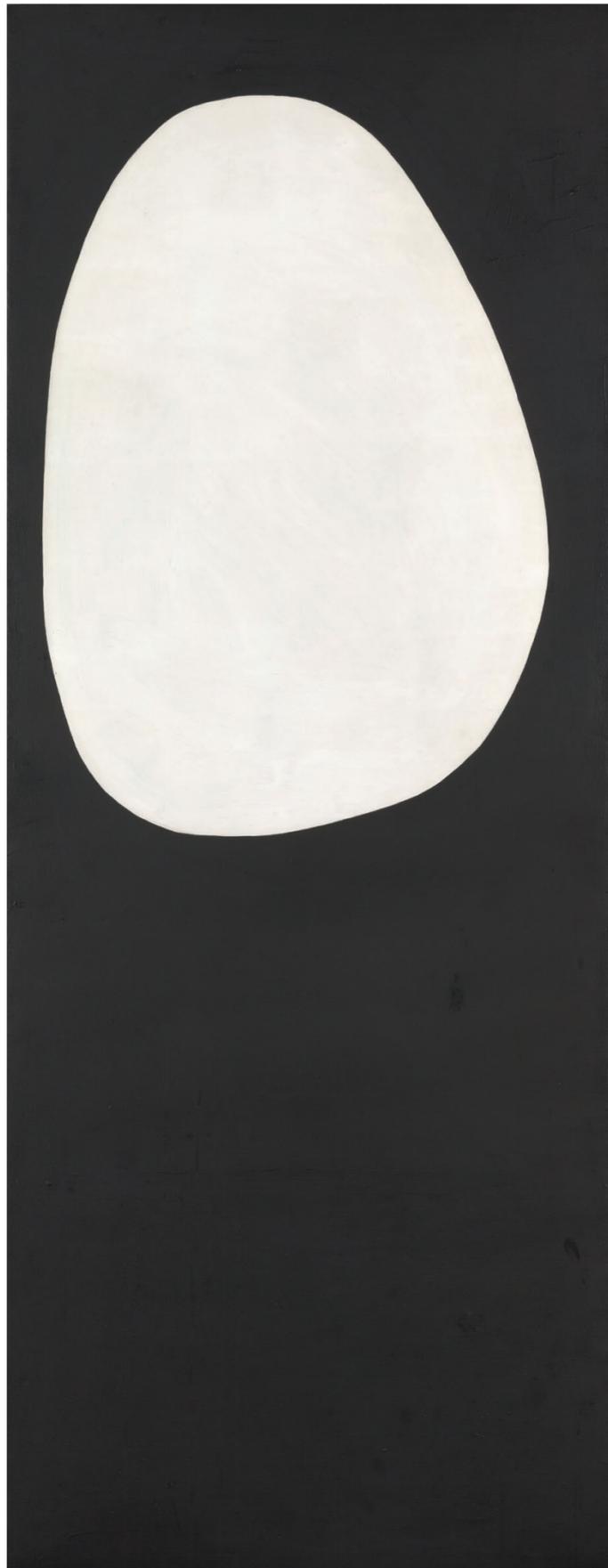


© Succession Henrietta Mabel May

Henrietta Mabel May

Paysage d'automne

Vers 1930, huile sur toile, 46,5 x 56,3 cm
Achat grâce à une contribution de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2018.230)



© Succession Marcel Barbeau

Marcel Barbeau

Junon

1960 ou 1961, huile sur toile, 173 x 66 cm
Don de Pierre et Véronique Riverin (2018.371)

Une exposition est souvent l'occasion de raviver les liens que le Musée entretient avec les collectionneurs d'œuvres d'art du Québec. Ces derniers expriment parfois leur générosité par le don d'œuvres qui permettent d'enrichir la collection nationale au profit de tous les Québécois. C'est le cas de M^{me} Véronique Riverin, qui a offert en don au Musée, en mémoire de son conjoint, Pierre Riverin, ancien propriétaire de la Galerie Riverin-Arlogos (Eastman), la toile *Junon* et le dessin *Fantasmagorie macabre* (1946) après leur présentation dans la rétrospective *Marcel Barbeau. En mouvement*.



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

Jean McEwen

Sans titre

1989, huile et encre sur papier, 61 x 46 cm
Don d'Indra McEwen (2018.287R)

Les 42 œuvres sur papier de Jean McEwen acquises par le Musée en 2018-2019, majoritairement des aquarelles et des encres colorées, révèlent la grande qualité esthétique de la production aquarelliste de l'artiste tout au long de sa carrière. Loin de se présenter comme une pratique « parallèle » à la peinture, l'aquarelle était plutôt abordée par McEwen comme une manière différente, voire complémentaire, d'explorer la force lumineuse et les effets de la couleur. Les dessins reçus en don viennent témoigner de ce champ expérimental essentiel à sa démarche. Réalisés entre 1952 et 1990, ils rendent ainsi compte d'un processus créatif trop peu représenté dans les collections au Canada. Ce lot exceptionnel, offert par la succession de l'artiste, met en lumière la maîtrise technique de l'aquarelle atteinte par McEwen, maîtrise visible tant dans l'application fluide des couleurs que dans la solide composition de chaque œuvre.



© Succession Serge Emmanuel Jongué

Serge Emmanuel Jongué

Boarding Pass

1999-2000, tirage 2000, 32 épreuves numériques (à partir de polaroids)
 imprimées au jet d'encre, 1/1, 28 x 21,5 cm (chacune), 25,3 x 20,8 cm (chaque image)
 Don de Marie-José Lacour (2018.32.01 à 2018.32.32)

La série *Boarding Pass* est caractéristique des préoccupations qui parcourent l'œuvre de Serge Emmanuel Jongué en ce qu'elle traduit visuellement notre rapport à la mémoire en tant que trace physique ou psychique. Dans ce travail, l'artiste s'interroge sur l'espace qu'occupe le souvenir d'un lieu, d'un objet, d'une personne, et cherche à en donner une représentation. Artiste et théoricien au profil atypique, Jongué tient une place singulière dans les pratiques photographiques québécoises des années 1990. L'entrée de *Boarding Pass* dans la collection du Musée s'avère par ailleurs hautement pertinente si l'on considère que les enjeux migratoires et les récits diasporiques prennent actuellement une importance croissante dans les recherches en histoire de l'art, et plus particulièrement dans le champ des études photographiques.

Caroline Monnet

Juno I, II et III

2017, goudron, acrylique, cheveux synthétiques et bois,
190 x 43,5 x 45 cm, 134,2 x 38,2 x 42,7 cm et 134 x 42 x 43,2 cm
Achat (2018.64 à 2018.66)

Par le biais de sa collection Prêt d'œuvres d'art, le Musée national des beaux-arts du Québec a été le tout premier établissement muséal à ouvrir ses portes à Caroline Monnet. L'acquisition de l'ensemble *Juno I, II et III* permet de confirmer l'engagement de l'institution à l'égard de cette jeune artiste, qui a rapidement attiré l'attention du milieu canadien de l'art contemporain par l'aplomb de ses œuvres plastiques et cinématographiques. Ces trois sculptures soulèvent des questionnements intimes, sociaux et écologiques avec une force étonnante. En 2018-2019, le Musée a continué de manifester son intérêt pour les jeunes créateurs, comme il l'a fait dans le passé pour des artistes tels Laurent Lamarche ou Michael Patten.



© Caroline Monnet

Liste des acquisitions

52

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design	52
Arts graphiques	52
Installation	54
Peinture	54
Photographie	55
Sculpture	59
Techniques mixtes	59
Vidéo/film	59

60

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Arts graphiques	60
Peinture	60
Photographie	60
Sculpture	60

COLLECTION D'ÉTUDE

Sculpture	60
-----------	----

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design

Duchange, Sébastien



© Galerie L.A. Pai

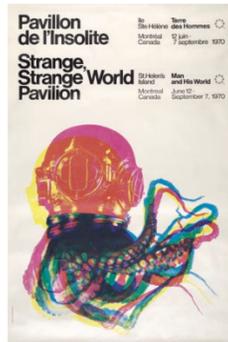
▼ *Ready-made Basel Grey n° 3*, 2014, verre sodocalcique filé et soufflé à la canne, assemblage au chalumeau, 51,5 × 18,7 × 6,9 cm. Achat (2018.61)

Ready-made Buvant n° 9, 2015-2017, verre sodocalcique filé et soufflé à la canne, assemblage au chalumeau, 33,9 × 26 × 10,5 cm. Achat (2018.62)

Ready-made Buvant n° 1, 2015-2017, verre sodocalcique filé et soufflé à la canne, assemblage au chalumeau, 33,7 × 26,1 × 8,6 cm. Achat (2018.63)

Guy Lalumière & Associés inc.

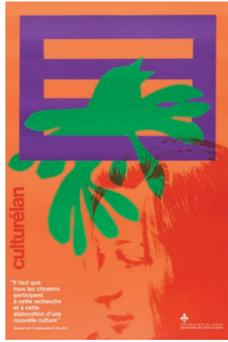
Pavillon des Sports, 1970, procédé photomécanique, 152 × 100,7 cm. Don de Guy Lalumière (2018.84)



▼ *Pavillon de l'Insolite*, 1970, procédé photomécanique, 152 × 100,7 cm. Don de Guy Lalumière (2018.85)

Pavillon des Enfants, 1970, procédé photomécanique, 152 × 100,7 cm. Don de Guy Lalumière (2018.86)

Branchez-vous sur le programme du Brevet I.B.C., 1972, procédé photomécanique, 93,5 × 61,6 cm. Don de Guy Lalumière (2018.75)



▼ *Culturélian*, 1972, procédé photomécanique, 90,8 × 60,5 cm. Don de Guy Lalumière (2018.79)

Les Ordres, 1974, procédé photomécanique, 83,2 × 55 cm. Don de Guy Lalumière (2018.73)



▼ *La Semaine de l'amitié québécoise*, 1974, procédé photomécanique, 93,4 × 60,7 cm. Don de Guy Lalumière (2018.74)

Canoë-kayak, 1974-1975, procédé photomécanique, 86,9 × 57 cm. Don de Guy Lalumière (2018.80)



▼ *Boxe*, 1974-1975, procédé photomécanique, 86,9 × 57 cm. Don de Guy Lalumière (2018.81)

Athlétisme, 1974-1975, procédé photomécanique, 87 × 57 cm. Don de Guy Lalumière (2018.82)

Gala RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale), 1974-1975, deux affiches par procédé photomécanique, 78,5 × 48,7 cm et 69 × 48,9 cm. Don de Guy Lalumière (2018.83.01 et 2018.83.02)

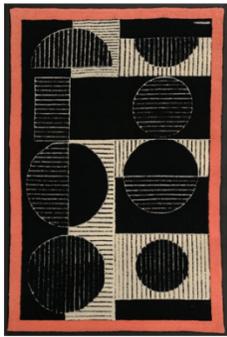
Théâtre, 1975, procédé photomécanique, 86,7 × 56,4 cm. Don de Guy Lalumière (2018.76)

Contes et légendes, 1975, procédé photomécanique, 86,7 × 56,4 cm. Don de Guy Lalumière (2018.77)



▼ *Festival canadien des films du monde*, 1977, procédé photomécanique, 85,7 × 60,8 cm. Don de Guy Lalumière (2018.78)

Juneau, Denis (réalisation par Lucien Desmarais)



© Fiducie Denis Juneau

▼ *Sans titre*, 1967-1968, point bouclé sur canevas Pénélope, 183 × 122 cm. Don de la Fiducie Denis Juneau. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2018.72)

Tassie, James, d'après Nathaniel Marchant

La Mort du général Wolfe, fin du XVIII^e siècle, verre, 3,2 × 2,8 × 0,4 cm. Don de Sylvie Bélanger et Richard Simpson (2018.343)

Arts graphiques

Baillairgé, François, attribué à

Élévation de la villa Asile champêtre de Joseph-François Perrault, Grande Allée, Québec, 1812, encre et aquarelle sur papier vergé collé sur papier kraft, 24,3 × 19,4 cm (carton), 16,8 × 22 cm (image). Don de L. et Y. de Martigny (2018.378)

Barbeau, Marcel



© Succession Marcel Barbeau

▼ *Fantasmagorie macabre*, 1946, encre sur papier, 36,3 × 42 cm. Don de Pierre et Véronique Riverin (2018.361)

Beauséjour, Mathieu

Rendez-vous, 2017, graphite sur papier, 72,5 × 102,5 cm (chacun des dix éléments). Achat (2018.43)

Gagnon, Clarence



▼ *Un ruisseau silencieux du Nord*, 1921, pastel sur papier, 50,8 × 66,5 cm. Don de Diana, Daphne et Peter en souvenir de leurs parents, David et Joan Mackenzie (2018.385)

Grignion, Charles I, d'après Samuel Wale, d'après Edward Penny

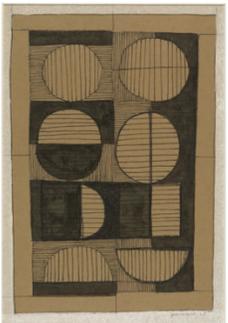


▼ *Le Général Wolfe expirant dans les bras d'un grenadier volontaire lors du siège de Québec*, extrait du livre illustré *A New and Complete History of England* de Temple Sydney, 1773, eau-forte et rehauts d'aquarelle, 39 × 24,7 cm (papier), 23,8 × 15,7 cm (image). Don de Sylvie Bélanger et Richard Simpson (2018.341)

Guttenberg, Carl

La Mort du général Wolfe, 1780, eau-forte, 32,3 × 38,2 cm (papier), 24,2 × 29,3 cm (image). Don de Sylvie Bélanger et Richard Simpson (2018.342)

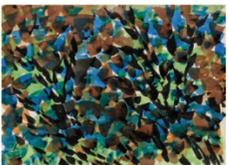
Juneau, Denis



© Fiducie Denis Juneau

▼ *Sans titre*, 1965, encre sur papier, 23 × 30 cm (papier), 15,3 × 23 cm (image). Don de la Fiducie Denis Juneau (2018.117)

McEwen, Jean



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1952, encre sur papier, 27,5 × 37,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.255)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1954, encre sur papier, 37,5 × 50,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.256R)

Sans titre, 1954, encre sur papier, 37,5 × 50,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.256V)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1954, aquarelle sur papier, 35 × 25,4 cm. Don d'Indra McEwen (2018.257)

Sans titre, 1957, aquarelle sur papier, 35 × 25,3 cm. Don d'Indra McEwen (2018.258)

Sans titre, 1958, aquarelle sur papier, 34,5 × 25,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.259)

Sans titre, 1962, aquarelle sur papier, 36,5 × 29,3 cm. Don d'Indra McEwen (2018.260)

L'Apocalypse selon saint Jean, vers 1963, six dessins à l'encre sur papier, 44,8 × 34 cm, 51 × 38,7 cm, 50,7 × 38,5 cm, 48,5 × 36,5 cm, 47 × 37 cm et 47,2 × 36,4 cm. Don d'Indra McEwen (2018.261.01 à 2018.261.06)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre (Drapeau inconnu)*, 1964, aquarelle sur papier, 40,7 × 30,8 cm. Don d'Indra McEwen (2018.262)

Sans titre, 1970, aquarelle sur papier, 30,3 × 40,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.263)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1970, aquarelle sur papier, 30,4 × 40,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.264)

Sans titre, 1971, aquarelle sur papier, 30,2 × 40,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.265)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1971, aquarelle sur papier, 31 × 41 cm. Don d'Indra McEwen (2018.266)

Sans titre, 1971, aquarelle sur papier, 31 × 41 cm. Don d'Indra McEwen (2018.267)

Sans titre, 1972, aquarelle sur papier, 30,6 × 24 cm. Don d'Indra McEwen (2018.268)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1974, aquarelle sur papier, 40,5 × 30,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.275)

Sans titre, 1973, aquarelle sur papier, 60,5 × 48 cm. Don d'Indra McEwen (2018.270)

Sans titre, 1973, aquarelle sur papier, 60,5 × 48 cm. Don d'Indra McEwen (2018.271)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1974, aquarelle sur papier, 50,5 × 35,7 cm. Don d'Indra McEwen (2018.272)

Sans titre, 1974, aquarelle sur papier, 50,5 × 36 cm. Don d'Indra McEwen (2018.273)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1974, aquarelle sur papier, 40,5 × 30,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.274)

Sans titre, 1974, aquarelle sur papier, 40,5 × 30,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.275)

Les Jardins d'aube, 1975, aquarelle sur papier, 66 × 50,8 cm. Don d'Indra McEwen (2018.276)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1975, aquarelle sur papier, 66 × 50,8 cm. Don d'Indra McEwen (2018.277)

Sans titre, 1975, aquarelle sur papier, 66 × 50,7 cm. Don d'Indra McEwen (2018.278)

Sans titre, 1976, graphite sur papier, 66 × 50,8 cm. Don d'Indra McEwen (2018.279)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1976, graphite sur papier, 66 × 50,8 cm. Don d'Indra McEwen (2018.280)

Sans titre, 1979, aquarelle sur papier, 30,3 × 22,5 cm. Don d'Indra McEwen (2018.281)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1979, aquarelle sur papier, 45,7 × 31 cm. Don d'Indra McEwen (2018.282)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1980, aquarelle sur papier, 41 × 31 cm. Don d'Indra McEwen (2018.283)

Sans titre, 1980, aquarelle sur papier, 40,5 × 31 cm. Don d'Indra McEwen (2018.284)

Sans titre (double), 1989, aquarelle sur papier, 61 × 46 cm. Don d'Indra McEwen (2018.285R)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1989, huile et encre sur papier, 61 × 46 cm. Don d'Indra McEwen (2018.286R)

Sans titre, 1989, huile et encre sur papier, 61 × 46 cm. Don d'Indra McEwen (2018.286V)



© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019)

▼ *Sans titre*, 1989, huile et encre sur papier, 61 × 46 cm. Don d'Indra McEwen (2018.287R)

Sans titre (double), 1989-1990, aquarelle sur papier, 61 × 46 cm. Don d'Indra McEwen (2018.285V)

Sans titre, 1990, huile et encre sur papier, 61 × 46 cm. Don d'Indra McEwen (2018.287V)

McEwen, Jean; Ouvrard, Pierre

Les Îles réunies, 1975, album incluant 47 sérigraphies de Jean McEwen et 37 poèmes de Pierre Ouvrard, 16/30, 52,6 × 34 cm. Don d'Indra McEwen (2018.288)

Molinari, Guido

Sans titre, vers 1971, carnet incluant 34 dessins, 36,4 × 28,1 cm (carnet), 35,6 × 28,1 cm (chaque feuillet). Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2018.360 et 2018.360.01R, 2018.360.01V, 2018.360.02, 2018.360.03R, 2018.360.03V, 2018.360.04R, 2018.360.04V, 2018.360.05R, 2018.360.05V, 2018.360.06, 2018.360.07R, 2018.360.07V, 2018.360.08R, 2018.360.08V, 2018.360.09, 2018.360.10R, 2018.360.10V, 2018.360.11 à 2018.360.27)

Riopelle, Jean-Paul



© Succession Jean-Paul Riopelle / SOCAN (2019)

▼ Sans titre,

1990, acrylique et peinture en aérosol sur papier, 56,9 x 152,6 cm. Don de Marie-Josée et Clément Richard (2018.33)

Stanesby, John



▼ *Charles-Norbert Perrault*, 1817, aquarelle sur ivoire collé sur papier, 7,9 x 6,4 cm (papier), 7,5 x 5,6 cm (image). Don de L. et Y. de Martigny (2018.379)

Suzor-Coté, Marc-Aurèle de Foy

Tête de jeune femme, vers 1905, pastel sur papier, 54,5 x 42,9 cm. Don à la mémoire de Gabrielle et Jean-Paul Lalonde (2018.36)



▼ *Jeune Fille indienne*, vers 1915, pastel sur papier, 28,4 x 22,2 cm. Don à la mémoire de Gabrielle et Jean-Paul Lalonde (2018.35)

Installation

Beauséjour, Mathieu

Spare Some Social Change, 2001, affiches, horloges, timbre, tampon, billets de banque estampillés, bouteille de vodka, verres et objets divers, 240 x 450 x 360 cm. Don de l'artiste (2018.44)

Giguère, Yan

Choisir, 2003-2007, épreuves à la gélatine argentique, polaroids et épreuves numériques imprimées au jet d'encre montés sur carton ou sur carton et plexiglas, dimensions variables. Don avec charge de l'artiste (2018.40)

Peinture

Alleyn, Edmund



© Succession Edmund Alleyn

▼ Sans titre,

1955, gouache sur papier, 24,3 x 36,7 cm. Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2018.357)

Barbeau, Marcel

Junon, 1960 ou 1961, huile sur toile, 173 x 66 cm. Don de Pierre et Véronique Riverin (2018.371)

Inca Land,

1988, acrylique sur toile, 137,7 x 183,1 cm. Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2018.351)

Bellefleur, Léon



© Succession Léon Bellefleur

▼ L'Indienne,

1955, huile sur papier marouffé sur toile, 19,8 x 27,6 cm. Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2018.358)

Brymner, William

La Vieille Cabane, vers 1899, huile sur panneau de bois, 15,8 x 24,5 cm. Don de la Banque Laurentienne Groupe financier (2018.294)

Le Vieux Pont, vers 1904, huile sur panneau de bois, 16,8 x 24,8 cm. Don de la Banque Laurentienne Groupe financier (2018.293)

Cullen, Maurice



▼ *Été à Saint-Eustache*, vers 1906, huile sur toile, 73,8 x 59,8 cm. Don de la Banque Laurentienne Groupe financier (2018.292)

Dénéchaud, Simone



© Succession Simone Dénéchaud

▼ Nature morte aux pommes,

1947, huile sur panneau de bois, 41 x 33,2 cm. Don d'Annik Charbonneau à la mémoire de Francine Grignon (2018.350)

Fortin, Marc-Aurèle

Paysage, vers 1925, huile sur panneau de bois, 10,3 x 28,4 cm. Don de la Banque Laurentienne Groupe financier (2018.297)



© Succession Marc-Aurèle Fortin / SOCAN (2019)

▼ Sans titre,

vers 1935, huile sur carton, 42,5 x 52,3 cm. Don de Marguerite Bourgeois-Rolland (2018.23)

Gagnon, Clarence



▼ *La Fromagerie du rang de la Mare, Baie-Saint-Paul*, 1915, huile sur panneau de bois, 16,2 x 23,2 cm. Don d'Eric Klinkhoff (2018.290)

Hamel, Eugène

Embarcations sur la lagune de Venise devant la basilique et le campanile San Giorgio Maggiore, 1870, huile sur toile, 35,8 x 77 cm. Don de Lucile Hamel Gourdeau et sa famille (2018.26)

Inconnu

Joseph-François Perrault, entre 1790 et 1820, huile sur toile, 72,7 x 56,3 cm. Don de L. et Y. de Martigny (2018.380)

Lacasse, François



© François Lacasse

▼ Lueur bleue I,

2015, acrylique et encre sur toile, 163 x 122,2 cm. Don de l'artiste (2018.37)



© François Lacasse

▼ Lueur bleue II,

2015, acrylique et encre sur toile, 163,2 x 122,2 cm. Don de l'artiste (2018.38)

Letendre, Rita

The Miracle of Life, 2004, huile sur toile, 163,2 x 229,2 cm. Don de l'artiste (2018.363)



© François Lacasse

▼ Lueur bleue III,

2016, acrylique et encre sur toile, 163,6 x 122,2 cm. Don de l'artiste (2018.39)

Leduc, Fernand

La Voie et ses embûches, 1952, huile sur toile, 146 x 96,5 cm. Don d'Isabelle Leduc (2018.374)

Lemieux, Jean Paul

La Ville inondée, 1962, huile sur toile, 48,3 x 128,5 cm. Don de la famille Sofin (2018.254)



© Succession Jean Paul Lemieux / Gestion A.S.L. inc. (2019)

▼ À la brunante,

1970, huile sur toile, 24,6 x 33,5 cm. Don de Cookie et Larry Rossy (2018.29)

Lemoine, Serge



© Succession Serge Lemoine / SOCAN (2019)

▼ Intersection jaune sur fond noir,

1982, acrylique sur toile, 209 x 147,7 cm. Don d'Yves Laroche et Lise Gauthier (2018.355)

Letendre, Rita

The Miracle of Life, 2004, huile sur toile, 163,2 x 229,2 cm. Don de l'artiste (2018.363)

Enigma, 2009-2012, huile sur toile, 177,9 x 114,5 cm. Don de l'artiste (2018.362)

May, Henrietta Mabel

Paysage d'automne, vers 1930, huile sur toile, 46,5 x 56,3 cm. Achat grâce à une contribution de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2018.230)

Monnet, Caroline



© Caroline Monnet

▼ Odysée I,

2017, acrylique sur cèdre, 224,6 x 91,2 cm. Achat (2018.67)



© Caroline Monnet

▼ Odysée II,

2017, acrylique sur cèdre, 179,8 x 76 cm. Achat (2018.68)



© Caroline Monnet

▼ Odysée III,

2017, acrylique sur cèdre, 181 x 76,4 cm. Achat (2018.69)

Morris, Kathleen Moir

Scène de rue à Montréal (promenade en traineau devant l'oratoire Saint-Joseph),

vers 1929, huile sur panneau de bois, 26 x 34,3 cm. Achat grâce à une contribution de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2018.22)

Riopelle, Jean-Paul



© Succession Jean-Paul Riopelle / SOCAN (2019)

▼ Sans titre,

1947, huile sur toile, 19,1 x 24,1 cm. Don de la Banque Laurentienne Groupe financier (2018.295)

Savage, Anne

Tournesols, Laurentides, près du lac Wonish, 1935, huile sur panneau de bois, 40,5 x 43,2 cm. Achat grâce à une contribution de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2018.289)

Soucy, Jean



© Succession Jean Soucy

▼ Nature morte aux fleurs,

1946, huile sur toile, 62,5 x 55,3 cm. Achat (2018.31)

Suzor-Coté, Marc-Aurèle de Foy



▼ *Lune de septembre*, 1914, huile sur panneau de bois, 17,8 x 23,1 cm. Don de la Banque Laurentienne Groupe financier (2018.296)

Photographie

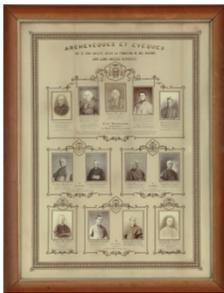
Associated Sorben News Ltd.

Skis, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 20,1 x 25 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.205)

Collectif

Album de collection dit de Richard Alley, entre 1860 et 1875, album incluant 187 cartes de visite et un ferrotyp, 27,3 x 23,3 cm. Don de Charles Alley (2018.377 et 2018.377.01 à 2018.377.188)

Bienfaiteurs de l'Institut lors de la fondation, Québec, 1900, épreuve à l'albumine argentique, 103 x 78,3 cm. Don des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (2018.337)



▼ *Archevêques et évêques qui se sont succédé depuis la fondation de nos maisons dans leurs diocèses respectifs, Québec*, 1900, épreuve à l'albumine argentique, 132 x 98 cm. Don des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (2018.338)

Quelques-uns des bienfaiteurs qui sont venus en aide à l'Institut, Québec, 1900, épreuve à l'albumine argentique, 131,5 x 98 cm. Don des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (2018.339)

Couturier-Lafargue



© Couturier-Lafargue

▼ Maisons et bâtiments,

de la série *Resolute Bay*, 2004-2006, 27 épreuves numériques imprimées au jet d'encre sur contreplaqué de bouleau blanc, 1/1, env. 44,5 x 60 cm (chacune). Don des artistes (2018.114.01 à 2018.114.27)

Culver Pictures, Inc.

Charrette tirée par deux bœufs, Québec, 1937, épreuve à la gélatine argentique, 19,5 x 25,2 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.172)

Driscoll, George A.



▼ *Une vieille fermière tressant un tapis, Québec*, entre 1941 et 1964, épreuve à la gélatine argentique, 24,9 x 20,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.165)

Driscoll, George A., pour l'Office provincial de publicité

Cuisson du pain en plein air, Saint-Urbain, Québec, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 20,5 x 25,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.126)



▼ *Les Foins, Québec*, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 19,8 x 24,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.210)

La Rue Notre-Dame, Québec, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 7,5 x 11,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.212)

Un pêcheur réparant ses filets, Percé, Québec, vers 1963, épreuve à la gélatine argentique, 20,7 x 25,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.204)

Champ de blé, Québec, vers 1963, épreuve à la gélatine argentique, 20,6 x 25,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.206)

Goulet, Laurent

La Bibliothèque de Montréal, rue Sherbrooke, Québec, vers 1960, épreuve à la gélatine argentique, 25,4 x 20,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.214)

Hayward, Sidney J.



▼ *La Fileuse, Québec*, vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 19,1 x 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.309)

La Chute Montmorency, Québec, vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 24 x 18,9 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.320)

La Chute Montmorency, Québec, vers 1921, épreuve à la gélatine argentique, 24,1 x 19 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.122)



▼ *L'Ancienne Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré*, avant 1922, épreuve à la gélatine argentique, 24 x 19,1 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.307)

Paysage du Saguenay, Québec, vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,8 x 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.303)

La Citadelle de Québec, Québec, vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,4 x 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.304)



▼ *La Femme au métier, Québec*, vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,5 x 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.305)

Four d'habitant, Québec, vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19 x 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.306)

Le Lac de l'Anse à l'Eau, Tadoussac, Québec, vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19 x 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.308)

Les Caps Éternité et Trinité, Saguenay,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19 × 24,8 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.310)

Le Palais épiscopal, Québec,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,1 × 23,7 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.311)



▼ *Coucher de soleil sur le Saguenay,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.312)

Tadoussac,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 17,8 × 24,6 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.313)



▼ *Sœurs franciscaines missionnaires de Marie, Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,8 × 24,1 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.314)

Tadoussac,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24,1 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.315)

Le S.S. « Saguenay » à Tadoussac,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,8 × 24,1 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.316)



▼ *Le Monument à Wolfe et la prison de Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,8 × 23,5 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.317)

Le Quai de Tadoussac,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.318)



▼ *Le Marché Finlay, Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,6 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.319)

Petit Matin au cap Trinité, Saguenay,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.321)

Le Cap Trinité, Saguenay,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,6 × 23,5 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.322)

Un salon du Manoir Richelieu, La Malbaie,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,1 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.323)



▼ *Le Pont de Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,2 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.324)

Les Chutes Fraser, La Malbaie,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,8 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.325)



▼ *La Maison de campagne du président William Howard Taft, La Malbaie,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,1 × 23,7 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.326)

La Salle du Conseil législatif à l'Assemblée nationale du Québec,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,2 × 24,2 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.327)

Maisons de campagne près du Manoir Richelieu, La Malbaie,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24,2 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.328)

Le Cap Trinité, Saguenay,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,8 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.329)



▼ *La Côte de la Montagne, Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,1 × 24,1 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.330)

Le Golf du Manoir Richelieu, La Malbaie,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.331)

Le Cap Trinité, Saguenay,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.332)



▼ *L'Hôtel du Parlement de Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.333)

La Malbaie,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 18,9 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.334)

Le Pont de Québec,
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 11,4 × 16,5 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.335)



▼ *La Porte Saint-Louis, Québec,*
vers 1930, épreuve à la gélatine argentique, 19,1 × 24 cm. Don de la famille Sioui-Lesage (2018.336)

Inconnu



▼ *Portrait de fillette,*
entre 1860 et 1890, ferrotypé et rehauts de couleur, 8,5 × 5,9 cm (huitième de plaque). Don de la collection Yves Beaugard (2018.127)

La Basse-Ville de Québec vue du marché Champlain,
vers 1885, épreuve à la gélatine argentique, 10,7 × 16,4 cm (carton), 10 × 12 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.187)

Souvenir du bazar de Percé,
1889, épreuve à la gélatine argentique, 13,6 × 17,5 cm (carton), 11,4 × 17,5 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.190)

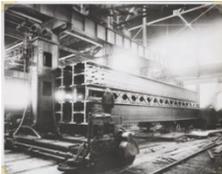


▼ *Portrait d'homme devant l'église Notre-Dame-du-Chemin en construction, Québec,*
vers 1900, épreuve à la gélatine argentique, 9 × 6,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.131)

Les Foins,
vers 1900, épreuve à la gélatine argentique, 13,8 × 18,7 cm (carton), 10 × 14,2 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.189)

Calèche dans la rue du Petit-Champlain, Québec,
vers 1900, épreuve à la gélatine argentique, 9,7 × 10,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.220)

▼ *Les Finissants de Cap-Tourmente,*
1918-1919, épreuve à la gélatine argentique, 6,5 × 10,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.224)



Pièces pour la construction du pont de Québec,
entre 1903 et 1919, épreuve à la gélatine argentique, 10,7 × 16,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.123)

Pièce pour la construction du pont de Québec,
entre 1903 et 1919, épreuve à la gélatine argentique, 20,3 × 25,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.182)



▼ *La Construction du pont de Québec,*
entre 1903 et 1919, épreuve à la gélatine argentique, 25,3 × 20,3 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.183)

La Rue Crémazie, Québec,
vers 1905, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 6,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.130)

La Rue Saint-Louis, Québec,
après 1908, épreuve à la gélatine argentique, 11,9 × 7,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.211)

Portrait de groupe devant le pont de Québec,
vers 1917, épreuve à la gélatine argentique, 6,5 × 9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.133)

Les Finissants de Cap-Tourmente,
1918-1919, épreuve à la gélatine argentique, 11,2 × 6,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.128)



Les Finissants de Cap-Tourmente,
1918-1919, épreuve à la gélatine argentique, 6,6 × 11 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.225)

Les Finissants de Cap-Tourmente,
1918-1919, épreuve à la gélatine argentique, 6,4 × 10,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.226)

Le Fleuve Saint-Laurent vu de la terrasse Dufferin, Québec,
1919, épreuve à la gélatine argentique, 20,7 × 25,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.162)

Le Manoir Montmorency, Québec,
vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 6,5 × 9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.129)



▼ *Le Manoir Montmorency, Québec,*
vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 11,6 × 7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.132)

La Rue Sous-le-Cap, Québec,
vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 12,5 × 8,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.223)

La Rue du Petit-Champlain, Québec,
vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 27,8 × 22,8 cm (carton), 16 × 11,1 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.228)

Tramway sur la côte de la Fabrique, Québec,
1924, épreuve à la gélatine argentique, 7,1 × 11,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.156)



▼ *Ski joëring,*
1925, épreuve à la gélatine argentique, 12,5 × 17 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.203)



▼ *Patinoire sur la terrasse Dufferin, Québec,*
vers 1925, épreuve à la gélatine argentique, 9,8 × 12,2 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.155)

Ski joëring,
1926, épreuve à la gélatine argentique, 12,5 × 17 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.209)

Rue dans la Basse-Ville de Québec,
1935, épreuve à la gélatine argentique, 25,2 × 20,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.173)



▼ *Traineau à chiens,*
vers 1935, épreuve à la gélatine argentique, 12,6 × 18 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.208)

Près de la traverse, dans la Basse-Ville de Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.118)

Le Marché Finlay, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 9 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.134)

Le Jardin du Gouverneur, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.135)



▼ *Trains près de la gare du Palais, Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.136)

La Maison du Duc-de-Kent, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,8 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.137)



▼ *La Côte de la Fabrique, Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.138)

La Rue des Jardins, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.139)



▼ *La Rue Dalhousie, Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.140)

La Basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.141)

La Côte de la Fabrique, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 11,6 × 7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.142)



▼ *L'Édifice Price, Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 12,7 × 8,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.143)

Rue à l'angle de la rue Saint-Eustache, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.152)



▼ *Le Château Frontenac vu de la rue Saint-Louis, Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 12,7 × 8,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.144)

Près de la traverse, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.145)

La Rue Haldimand, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,4 × 12,2 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.146)

La Gare du chemin de fer National Transcontinental, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.147)

Québec vu de la Citadelle,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,4 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.148)

La Porte Saint-Jean, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,4 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.149)



▼ *Rue de Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,4 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.150)

La Porte Saint-Jean, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,9 × 12,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.151)



▼ *La Place D'Youville, Québec,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 8,4 × 12,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.153)

L'Édifice Price, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 11,9 × 7,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.217)



▼ *Scène urbaine,*
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 12,3 × 7,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.218)

Le Château Frontenac vu de la rue Saint-Louis, Québec,
vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 11,9 × 7,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.219)



▼ *Photographes à l'œuvre,*
1941, épreuve à la gélatine argentique, 9,9 × 7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.222)

Portrait de deux enfants en bordure de la Grande Allée, Québec,
1944, épreuve à la gélatine argentique, 7,2 × 12,3 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.154)



▼
La Rue Sous-le-Fort et le funiculaire, Québec, 1945, épreuve à la gélatine argentique, 11,4 × 6,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.216)



▼
François Hertel, vers 1946, épreuve à la gélatine argentique, 24,4 × 19,3 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.215)

L'Église Saint-Jean-Baptiste, Québec, 1949, épreuve à la gélatine argentique, 9,2 × 9,2 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.221)



▼
Portrait de deux hommes, vers 1950, épreuve à la gélatine argentique, 19,8 × 24,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.175)

La Rue Saint-Pierre, Québec, vers 1950, épreuve à la gélatine argentique, 25,1 × 19,3 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.184)



▼
Enfant, vers 1950, épreuve à la gélatine argentique, 20,2 × 25,2 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.185)

Fin d'un quart de travail au chantier maritime Davie, Lévis, vers 1950, épreuve à la gélatine argentique, 7,6 × 12,2 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.213)

Scène de pêche en Gaspésie, vers 1960, épreuve à la gélatine argentique, 20,4 × 20,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.166)

Incendie dans la rue Saint-Jean, Québec, vers 1970, épreuve à la gélatine argentique, 26 × 20,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.186)

Inconnu, pour le Canadian Pacific Railway

Patinoire sur la terrasse Dufferin, Québec, vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 19,8 × 24,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.157)



▼
Moulin, L'Isle-aux-Coudres, vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 25,3 × 20,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.158)

Promenade en traîneau, Québec, vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 20,6 × 25,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.159)

La Rue Sous-le-Cap, Québec, vers 1920, épreuve à la gélatine argentique, 24,8 × 19,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.181)

Saut à ski sur les glaciés de la Citadelle de Québec, 1921, épreuve à la gélatine argentique, 17,9 × 22,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.119)

Inconnu, pour le Service de ciné-photographie de l'Office provincial de publicité

Percé, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 25,4 × 20,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.120)



▼
Embarcations à Grande-Rivière, entre 1941 et 1964, épreuve à la gélatine argentique, 20,9 × 26,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.164)

Deux Garçons et un cheval, entre 1941 et 1964, épreuve à la gélatine argentique, 24,7 × 19,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.167)



▼
Les Foins, vers 1955, épreuve à la gélatine argentique, 24,7 × 19,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.168)

Inconnu, pour le Service de police de la Ville de Québec

La Rue Saint-Joseph, coin Dorchester, Québec, 1941, épreuve à la gélatine argentique, 20,6 × 25,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.161)

Jongué, Serge Emmanuel

Boarding Pass, 1999-2000, tirage 2000, 32 épreuves numériques (à partir de polaroids) imprimées au jet d'encre, 1/1, 28 × 21,5 cm (chacune), 25,3 × 20,8 cm (chaque image). Don de Marie-José Lacour (2018.32.01 à 2018.32.32)

Langlois, J. B.

Portrait de groupe, 1906, épreuve à la gélatine argentique, 13,5 × 16 cm (carton), 9,4 × 11,9 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.188)

Morant, Nicholas

Skieurs près de Québec, 1956, épreuve à la gélatine argentique, 25,3 × 18,1 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.207)

Morin, Lucien



▼
Scène d'hiver, Montréal, 1963, épreuve à la gélatine argentique, 19,7 × 25,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.174)

Le Quartier chinois, Montréal, vers 1963, épreuve à la gélatine argentique, 19,5 × 25 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.121)

La Rue Bonsecours, Montréal, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,4 × 27 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.169)



▼
La Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, Montréal, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,7 × 24,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.170)



▼
Pêcheurs à la ligne, quai Laurier, Montréal, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,7 × 24,7 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.171)

Scène urbaine, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,3 × 24,6 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.176)

Deux Écoliers dans la rue Bonsecours, Montréal, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,5 × 25 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.177)

Lumière et ombre, Québec, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 29,5 × 24,1 cm (carton), 18,5 × 15,7 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.227)



▼
La Rue Bonsecours, coin Saint-Paul, Montréal, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,9 × 25,1 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.178)

Les Zouaves, vers 1965, épreuve à la gélatine argentique, 19,4 × 24,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.179)

Parks, James George

Le Pont Victoria, Montréal, entre 1854 et 1898, épreuve à la gélatine argentique, 8,5 × 17,2 cm (carton), 7,3 × 15,1 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.191)

Photo moderne enr.



▼
Patinoire sur la terrasse Dufferin, Québec, vers 1925, épreuve à la gélatine argentique, 20,5 × 25,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.160)

Strohmeier & Wyman

Les Droits de la femme – Le Jour du lavage, entre 1890 et 1900, épreuve à la gélatine argentique, 8 × 15,4 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.124)

Verity, E.



▼
Lumière et ombre, Québec, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 29,5 × 24,1 cm (carton), 18,5 × 15,7 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.227)

Saint-Pierre, île d'Orléans, vers 1940, épreuve à la gélatine argentique, 29,4 × 24,2 cm (carton), 18,5 × 15,6 cm (image). Don de la collection Yves Beaugard (2018.229)

Watson, Edith



▼
La Maison de Wolfe, Saint-Joachim, vers 1905, photogravure, 8,8 × 13,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.125)

Fin de journée à Saint-Joachim, vers 1905, photogravure, 8,8 × 13,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.192)

Lucia Fortin allumant un feu, Beaupré, vers 1905, photogravure, 8,9 × 13,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.193)

Antonia Racine faisant les foins, Beaupré, vers 1905, photogravure, 8,8 × 13,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.194)

La Maison de Reine Lachance, Saint-Joachim, vers 1905, photogravure, 8,9 × 13,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.195)



▼
Petite Niche de la Vierge à l'Enfant, Sainte-Anne-de-Beaupré, vers 1905, photogravure, 13,9 × 8,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.196)

Les Foins, Beaupré, vers 1905, photogravure, 8,8 × 13,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.197)

Deux Peupliers géants, Saint-Joachim, vers 1905, photogravure, 13,9 × 8,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.198)



▼
Marie Lesare nourrissant ses volailles, Beaupré, vers 1905, photogravure, 13,9 × 8,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.199)

Jeune Garçon et son chien attelé, vers 1905, photogravure, 13,9 × 8,9 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.200)

Croix de chemin, Saint-Ferréol-les-Neiges, vers 1905, photogravure, 13,9 × 8,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.201)

Croix de chemin, Cap-à-l'Aigle, vers 1905, photogravure, 13,9 × 8,8 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.202)



▼
La Fileuse, 1927, épreuve à la gélatine argentique, 24,5 × 19,5 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.163)

Wright, Hamilton M.



▼
Rolande Genois, ouvrière de l'industrie des munitions, 1942, épreuve à la gélatine argentique, 22,8 × 18,1 cm. Don de la collection Yves Beaugard (2018.180)

Sculpture

Angers, Henri

Saint Joseph, 1925, bois et feuille de plomb dorée, 215,7 × 70 × 75 cm. Don des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec (2018.340)

Arluk, George



© Canadian Arctic Producers

▼
Famille, 2004, stéatite, 30,7 × 19,4 × 15,7 cm. Don de Lisette Cyr (2018.381)

Fleming, Johnny

Famille groupée prête à se défendre, 1973, argilite et ivoire de morse, 27,2 × 28 × 19,9 cm. Don de Sonia Beshro à la mémoire de Jacqueline Batri et Roger Beshro (2018.375)

Hébert, Henri



▼
Sacré-Cœur de Jésus, 1922, bronze, 50,9 × 23,7 × 13,8 cm. Don de l'honorable Serge Joyal, C.P. (2018.348)

Monnet, Caroline

Juno I, 2017, goudron, acrylique, cheveux synthétiques et bois, 190 × 43,5 × 45 cm. Achat (2018.64)

Juno II, 2017, acrylique, cheveux synthétiques et bois, 134,2 × 38,2 × 42,7 cm. Achat (2018.65)

Juno III, 2017, acrylique, cheveux synthétiques et bois, 134 × 42 × 43,2 cm. Achat (2018.66)

Okittuq, Maudie Rachel



© Maudie Rachel Okittuq

▼
Homme-Oiseau, vers 2000, pyroxénite, 26,5 × 12,8 × 11,2 cm. Don de Lisette Cyr (2018.382)

Porter, Ralph

Chasseur, 2007, pyroxénite, 28,2 × 18,1 × 14,2 cm. Don de Lisette Cyr (2018.383)

Shaa, Aqjangajuk



© Succession Aqjangajuk Shaa

▼
Ours, 2009, marbre, 25,3 × 20,8 × 24 cm. Don de Lisette Cyr (2018.384)

Trudeau, Yves



© Succession Yves Trudeau / SOCAN (2019)

▼
Equus, 1965, acier et bois, 115 × 180 × 90 cm. Don de la succession Yves Trudeau (2018.373)

La Galère, 1966, plâtre peint, 21 × 46 × 26 cm. Don de la succession Yves Trudeau (2018.372)

Techniques mixtes

Riopelle, Jean-Paul



© Succession Jean-Paul Riopelle / SOCAN (2019)

▼
Sans titre, 1989, encre, bois et collage sur essais de lithographies marouflées sur sérigraphies imprimées sur toile, 189,3 × 380 cm. Don d'Huguette Vachon (2017.499)

Vidéo/film

Boudreau, Olivia

Mouchoirs, 2007, vidéogramme couleur, 1/2, 46 min 53, muet. Don de M^e Robert-Jean Chénier (2018.42)

Le Bain, 2010, film couleur 16 mm transféré sur support numérique, 1/2, 23 min, sonore. Don de M^e Robert-Jean Chénier (2018.41)

Bujold, Nathalie

Vol de nuit, 2018, vidéogramme numérique couleur HD, 1/1, 11 min, sonore. Achat (2018.60)

Couturier-Lafargue

Resolute Bay, 2011, vidéogramme numérique couleur, 1/1, 11 min, sonore. Don des artistes (2018.91)

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Arts graphiques

Authier, Mélanie



© Mélanie Authier

Ground Keeper, 2015, aquarelle et encre sur papier, 56 x 73 cm. Achat grâce à la contribution des jeunes philanthropes du Cercle 179 (CP.2018.240)

Brault, Dan



© Dan Brault

Cherry Blossom, 2018, aquarelle, acrylique, graphite, encre de Chine et sérigraphie sur papier marouflé sur bois et monté sous un boîtier de plexiglas, 101,6 x 91,4 cm. Achat grâce à la contribution des jeunes philanthropes du Cercle 179 (CP.2018.239)

Morelli, François



© François Morelli

N.S. Belthead II, 2013, gravure sur linoléum, 5/5, 158 x 107 cm. Achat (CP.2018.247)

Peinture

Blais, Marie-Claire



© Marie-Claire Blais

Densité neutre 10, 2010, peinture vinylique en aérosol sur carton, 151 x 101,3 cm. Don d'Aimia. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (CP.2018.386)

Brûler les yeux fermés, s_10, 2012, acrylique en aérosol sur toile, 153 x 114,5 cm. Don d'Aimia (CP.2018.390)

Brûler les yeux fermés, s_8, 2012, acrylique en aérosol sur toile, 152,1 x 114,3 cm. Don d'Aimia (CP.2018.391)

Brault, Dan

Réunion de famille, 2018, acrylique et huile sur toile marouflée sur panneau de bois, 152,1 x 168,3 cm. Achat (CP.2018.244)

Dorion, Pierre

La Samaritaine, 1998, huile sur toile, 127,5 x 127 cm. Don d'Aimia (CP.2018.393)



© Pierre Dorion

Station II, 2013, acrylique sur toile, 84 x 63,6 cm. Don d'Aimia (CP.2018.392)

Fréchette, Karine



© Karine Fréchette

Grande Spirale, 2017, acrylique sur toile, 183,4 x 213,6 cm. Achat (CP.2018.245)

Gunn, Adam

In the Deep Part of the Shallows, 2017, huile sur panneau de bois, 58,5 x 61 cm. Achat (CP.2018.243)

Hildebrand, Dil



© Dil Hildebrand

Uncle Josh at the Moving Picture Show, 2016, huile sur toile, 228,3 x 183 cm. Achat (CP.2018.246)

Kline, Chris

False Frame, False Finish, 2012, acrylique sur toile, 152,7 x 153 cm. Don d'Aimia (CP.2018.394)

Index of Contents 2, 2012, acrylique sur toile, 152,7 x 160,5 cm. Don d'Aimia (CP.2018.395)

Sans titre, 2012, acrylique sur toile, 152,7 x 153,1 cm. Don d'Aimia (CP.2018.396)

Lauda, Jean-François

d.7, 2014, huile sur toile, 152,3 x 122 cm. Don d'Aimia (CP.2018.387)

d.9, 2014, acrylique sur toile, 121,9 x 152,4 cm. Don d'Aimia (CP.2018.388)

Werner, Janet

Black Book, 2016, huile sur toile, 102,3 x 81,7 cm. Achat (CP.2018.249)

Photographie

Bauer, Lorna



© Lorna Bauer

A Time Capsule, a True Abode I, 2017, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 101,5 x 81,5 cm. Achat (CP.2018.250)

Echenberg, Rachel

Portrait de famille avec divan, 2014, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 71,5 x 102 cm. Achat (CP.2018.241)

Excoffier, Éliane

Fables (madame rêve), 2015, épreuve à la gélatine argentique, 3/5, 50 x 40 cm. Achat (CP.2018.242)

Pocreau, Yann



© Yann Pocreau

Replis n° 3, 2016, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 3/5, 101 x 68,5 cm. Achat (CP.2018.251)

Robert, Jocelyn



© Jocelyn Robert

Bélugas n° 4, 2018, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/3 + 1 E.A., 81 x 81 cm. Achat (CP.2018.248)

Sculpture

Proulx, Amélie



© Amélie Proulx

Du zénith au nadir II, 2017, porcelaine, 60 cm (diamètre) x 5 cm (profondeur). Achat (CP.2018.252)

Autour des collections



© Numa Amun
Numa Amun, *Extase d'un déni hormonal*, 2010, acrylique sur toile, échelle humaine.

Numa Amun

Troisième Prix MNBAQ en art actuel

Le jury a remis le troisième Prix MNBAQ en art actuel à l'artiste Numa Amun. Ce choix vient récompenser un travail qui se réalise dans le temps long et qui s'apprécie aussi dans la durée, soit par une lecture approfondie des œuvres, soit par la découverte des liens qui unissent entre eux les différents éléments d'un ensemble. La nature même de cette production a souvent tenu l'artiste à l'écart d'une représentation plus assidue dans le milieu et le marché de l'art. Le Musée est donc heureux de soutenir sa pratique artistique et ainsi d'influencer le cours de son itinéraire professionnel.

Grâce à RBC Fondation, le Musée offrira à Numa Amun une exposition solo et une publication à caractère rétrospectif sur son parcours, en plus d'acquiescer de ses œuvres pour une valeur de 50 000 \$.



Découvrez la démarche profondément spirituelle de Numa Amun dans cet entretien réalisé avec l'artiste à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal. Cette capsule vidéo met en lumière sa technique picturale, ses inspirations et certaines œuvres qui seront présentées au Musée national des beaux-arts du Québec en juin 2019.



La première cohorte d'étudiants du cours *Anatomie d'un musée* en visite dans les réserves du Musée.

Les muséologues de demain formés au MNBAQ

Depuis l'automne 2018, le Musée national des beaux-arts du Québec offre le cours *Anatomie d'un musée* dans le cadre du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en muséologie de l'Université Laval. Les étudiants se rendent au Musée chaque semaine pour rencontrer différents professionnels qui présentent les fonctions muséales et leurs enjeux actuels. L'institution s'enrichit ainsi des connaissances et des compétences d'étudiants particulièrement informés et motivés qui trouvent maintenant une nouvelle porte d'entrée vers nos collections. Ce rapprochement des forces vives de la recherche entre musées et universités est aussi nécessaire qu'emballant.



© Succession Jacques Hurtubise / SOCAN (2019)
Il y eut un blanc (1963), de Jacques Hurtubise.

La collection du Musée en résidence chez le premier ministre

L'automne dernier, l'équipe du Musée a installé une sélection d'œuvres d'art tirées de sa collection au cabinet du premier ministre du Québec, M. François Legault, ainsi qu'à sa résidence de fonction, située au 16^e étage de l'édifice Price, à Québec. Parmi les pièces choisies par M^{me} Isabelle Brais, conjointe de M. Legault, notons l'acrylique sur toile *Il y eut un blanc* (1963) de Jacques Hurtubise. Cette œuvre d'art contemporain occupe une place de choix au cœur de la résidence.

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l'enrichissement de l'institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Aimia	Fiducie Denis Juneau	Indra McEwen
Charles Alleyn	Yan Giguère	Clément Richard
Banque Laurentienne Groupe financier	Marie Gourdeau Duchesneau	Véronique Riverin
Louis Beaugard	Honorable Serge Joyal	Larry Rossy
Mathieu Beauséjour	Eric Klinkhoff	Richard Simpson
Sonia Beshro	François Lacasse	Sœurs du Bon-Pasteur de Québec
Marguerite Bourgeois-Rolland	Marie-José Lacour	Andrew et Sean Sofin
Annik Charbonneau	Guy Lalumière	Succession Yves Trudeau
M^e Robert-Jean Chénier	Yves Laroché	Huguette Vachon
Couturier-Lafargue	Isabelle Leduc	Anonyme (1)
Lisette Cyr	Andréanne Lesage	
Marcelle Dufour	Rita Letendre	
Diana Dunlap, Daphne Spindler et Peter Mackenzie	Jacques Mailhot	
	Louise de Martigny	

AUTRES DONS

Succession Madeleine P. Pelland

Membres des comités consultatifs externes d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

17 MAI 2018

Christine Cheyrou
Dominic Hardy
Charles C. Hill
Nicholas Kasirer
Colette Naud

Salvatore Fratino,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et de la recherche et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-François Fusey,
directeur général par intérim (absent)

21 NOVEMBRE 2018

Christine Cheyrou (absente)
Dominic Hardy (absent)
Charles C. Hill
Nicholas Kasirer (absent)
Colette Naud (absente)

Salvatore Fratino,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et de la recherche et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-François Fusey,
directeur général par intérim

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

17 MAI 2018

Pierre Dessureault
David Elliott
Marie Fraser
Jo-Ann Kane
Guillaume Sasseville (absent)

François Rochon,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et de la recherche et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-François Fusey,
directeur général par intérim (absent)

21 NOVEMBRE 2018

Pierre Dessureault
David Elliott (absent)
Marie Fraser
Jo-Ann Kane
Guillaume Sasseville

François Rochon,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et de la recherche et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-François Fusey,
directeur général par intérim

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

26 AVRIL 2018

Paryse Martin

Eve-Lyne Beaudry,
conservatrice de l'art contemporain

Maude Lévesque,
conservatrice de la collection Prêt d'œuvres d'art et de l'engagement public

Annie Gauthier,
directrice des collections et de la recherche et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Synthèse des collections

Tableau synthèse des acquisitions 2018-2019

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	–	–	–	–
Arts décoratifs et design	20	–	–	20
Arts graphiques	89	3	–	92
Ethnologie	–	–	–	–
Installation	2	–	–	2
Peinture	31	15	–	46
Performance	–	–	–	–
Photographie	397	5	–	402
Sculpture	12	1	1	14
Techniques mixtes	1	–	–	1
Vidéo/film	4	–	–	4
TOTAL PARTIEL	556	24	1	581
Collections et fonds d'archives privées				1
TOTAL GÉNÉRAL				582

État des collections (dénombrement)

AU 31 MARS 2019

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	16	–	–	16
Arts décoratifs et design	4 386	32	266	4 684
Arts graphiques	16 307	567	810	17 684
Ethnologie	–	–	264	264
Installation	228	6	–	234
Peinture	3 029	672	90	3 791
Performance	23	–	–	23
Photographie	9 116	395	382	9 893
Sculpture	3 621	236	60	3 917
Techniques mixtes	145	31	–	176
Vidéo/film	74	2	–	76
TOTAL	36 945	1 941	1 872	40 758

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées ont été intégrés le 4 octobre 2012 dans le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne par le Musée national des beaux-arts du Québec et sur les comités consultatifs d'acquisition. Depuis cette date, le Musée comptabilise les acquisitions de collections et de fonds d'archives privées à titre de pièces de collection dans ses états financiers (voir note complémentaire 8, p. 110). Ces collections et fonds seront intégrés à l'*État des collections (dénombrement)* lorsque le Musée aura revu le relevé complet des collections et fonds d'archives privées qu'il détient.

Note : Le tableau *État des collections (dénombrement)* représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'*État des collections (dénombrement)* inscrit au rapport annuel de l'année dernière.

Nombre d'artistes représentés dans les collections

AU 31 MARS 2019

Collection permanente	3 930
Collection Prêt d'œuvres d'art	852
Collection d'étude	183
TOTAL*	4 524

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

Tableau synthèse de la gestion des prêts 2018-2019

	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	TOTAL
Prêts pour expositions	145	2	147
Prêts de fonction	120	215	335
Locations d'œuvres d'art (ministères et organismes publics)	–	280	280
Locations d'œuvres d'art (entreprises privées)	–	58	58
TOTAL	265	555	820

La programmation d'activités éducatives et culturelles

La variété des activités organisées par le personnel de la médiation permet au Musée national des beaux-arts du Québec de joindre différents publics, en leur proposant de créer, en les conviant à la réflexion, en élargissant leurs champs de connaissances ou en leur offrant de vivre l'expérience muséale autrement. Dans la dernière année, près de 77 000 personnes de tous âges et de tous horizons ont participé à l'une ou l'autre des activités de notre riche programmation. Inscrit dans une dynamique d'ouverture et d'échange avec toutes les communautés culturelles et sociales, le Musée a à cœur d'innover afin de jeter des ponts entre ses diverses clientèles et les arts.

Aborder l'art différemment

Les camps artistiques, les ateliers et les cours d'arts plastiques sont autant d'occasions pour petits et grands d'entrer en contact avec l'art et d'explorer leur sensibilité et leur imaginaire. Ces activités abordent tour à tour l'œuvre d'art par le geste, par la pensée, par le mouvement.



Série d'ateliers philosophiques

Chaque semaine, la philosophe Monique Lortie anime des ateliers philosophiques qui abordent, avec le cœur et la raison, les grandes questions de la culture et de l'art, du bonheur et de l'humain. À partir de textes, d'œuvres d'art, d'artistes ou de mouvements marquants de l'art ou de la pensée, la philosophe invite les participants à réfléchir aux thèmes et aux contenus proposés dans les expositions.

Les laboratoires artistiques

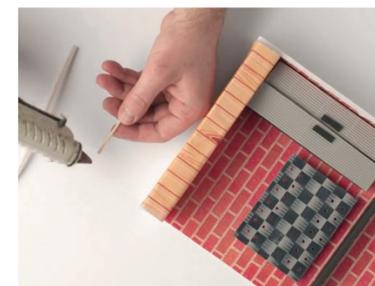
Les laboratoires artistiques du Musée sont des ateliers ouverts, où tous les participants sont bienvenus, peu importe leur bagage en art. Ce sont des lieux de création inclusifs, dans lesquels les différences individuelles et les contributions de chacun sont reconnues et valorisées. L'individu désireux de briser son isolement social ou le groupe d'amis en quête de découvertes y trouveront l'un et l'autre leur place. Les personnes présentes peuvent expérimenter les nombreux matériaux mis à leur disposition, mais sont également encouragées à partager leurs savoirs et leurs savoir-faire avec les autres.

Le yoga-danse pour les enfants

Les ateliers de yoga-danse, créés et enseignés par la chorégraphe Karine Ledoyen, sont conçus spécialement pour les enfants de 5 à 8 ans. S'inspirant des couleurs, des animaux ou d'œuvres d'art, ils visent une exploration du corps par des positions simples de yoga et quelques notions élémentaires de danse. Un premier contact unique avec l'art à travers la conscience corporelle et l'expérience sensible du mouvement.



Différents prototypes ayant inspiré les participants à nos ateliers pour la famille, imaginés à partir des expositions en cours ou des œuvres d'artistes représentés dans les collections du Musée.



Au Musée, une offre diversifiée d'ateliers de création permet aux enfants et aux adultes d'exprimer leur inventivité. Neuf nouveaux épisodes ont été ajoutés cette année à la websérie *Créez!*, qui présente aux familles des ateliers artistiques à réaliser au Musée ou à la maison (28 épisodes).

76 759
participants

294
activités culturelles

724
groupes scolaires

Un musée engagé dans sa communauté

Fidèle à ses valeurs d'ouverture, d'accueil et de partage, le Musée national des beaux-arts du Québec accompagne divers organismes communautaires à but non lucratif dans l'élaboration de projets, d'activités pédagogiques ou d'animations muséales répondant à leurs objectifs et adaptés aux modes d'apprentissage et aux champs d'intérêt de leurs clientèles. Grâce au programme Accès-Musée, 29 groupes aux missions communautaires variées ont ainsi pu bénéficier de visites commentées gratuites au Musée en 2018-2019.



Engagé dans sa communauté, le Musée est, depuis 2015, Porteur des droits de l'enfant, une mobilisation régionale qui souhaite reconnaître le travail des organismes communautaires, institutionnels et culturels voués à l'application concrète d'un ou de plusieurs droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant de l'UNESCO. En plus de souligner annuellement l'anniversaire de la Convention par des activités culturelles gratuites, le Musée siège au comité de pilotage des Porteurs des droits de l'enfant, joignant ainsi sa voix à celles d'organisations comme la Ville de Québec, le Patro Laval, Centraide, l'École de danse de Québec et l'Orchestre symphonique de Québec.

29

groupes ont pu bénéficier de visites commentées gratuites au Musée



Forum national sur l'art social

À l'occasion du Forum national sur l'art social, tenu au Musée en février 2019, 140 artistes et représentants des milieux culturel, communautaire, gouvernemental, de la santé et de la recherche se sont mêlés à plus d'une cinquantaine de jeunes de 16 à 35 ans en situation ou à risque d'itinérance, provenant de cinq provinces canadiennes. Organisé dans un esprit de décloisonnement et d'inclusion, cet événement visait à permettre aux intervenants et aux artistes de créer un réseau de partage et de ressources afin d'améliorer les pratiques de l'intervention par l'art et de contribuer ainsi plus efficacement au mieux-être de personnes parmi les plus vulnérables de la société.

140

représentants se sont mêlés à plus d'une cinquantaine de jeunes en situation ou à risque d'itinérance



De nouveaux espaces d'ateliers

Au cours de l'année, la restauration du pavillon Gérard-Morisset a nécessité le déménagement d'un espace éducatif au premier niveau du pavillon Charles-Baillairgé, ce qui a eu l'avantage de relier les nouveaux ateliers à ceux déjà existants, tout en augmentant leur capacité d'accueil de 15 places.

Pour réaliser cet exploit, le Musée a procédé à d'importants travaux de maçonnerie et a rendu au bâtiment patrimonial ses voûtes d'origine. Pour assurer au personnel de la médiation des espaces fonctionnels, plusieurs équipements ont été installés : comptoirs de service, mobilier de rangement, éclairage, cloisons vitrées laissant voir de l'extérieur le déroulement des ateliers et système de ventilation offrant le confort adéquat à notre clientèle.



Les compositions originales de Flávia Nascimento, inspirées tantôt de la musique afro-brésilienne, tantôt du jazz brésilien, ont fait vibrer la cour intérieure du pavillon Pierre Lassonde, lors de la Nuit MNBAQ du 24 juin 2018.

Un réseau de partenaires

En 2018-2019, le Musée a pu compter sur une quarantaine de partenaires – artistes, créateurs et organismes culturels – pour enrichir sa programmation. Par leur unicité et la pluralité des domaines artistiques auxquels ils se rattachent, ces précieux collaborateurs élargissent nos champs d'action auprès de différents publics. En contrepartie, le Musée met à leur disposition ses forces et ses spécialités, ouvrant ainsi la voie à un véritable dialogue interdisciplinaire.

À titre d'exemple, mentionnons le Festival de cinéma de la ville de Québec, événement culturel phare de l'automne à Québec, dont le Musée est un hôte officiel. Pendant les dix jours du festival, le Musée cède à la fièvre du cinéma, accueillant une intéressante sélection de films, accompagnée de lancements, de rencontres et de spectacles. Le septième art étant un élément important de l'action culturelle, l'institution a aussi reçu, en novembre 2018, le Festival international du film sur les métiers d'art et, en mars 2019, le Festival international du film sur l'art.



Le spectacle *Inukshuk*, pour les 3 ans et plus, constituait un voyage poétique et mythique dans le silence du Grand Nord, habité de vents, de silhouettes, de mouvements et de rythmes aux sonorités fantastiques. Une création des Chemins qui marchent.



Dans sa programmation culturelle, le Musée donne également la parole aux créateurs d'ici, toutes disciplines confondues. Les Nuits MNBAQ, véritables happenings de l'art vivant, multidisciplinaire et éphémère, ont continué d'attirer les foules, avec près de 1 400 participants à l'édition de juin 2018, intitulée *Constellation*, et près de 1 500 à celle d'octobre suivant, appelée *Nuit solaire*.

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

Activités pour les groupes scolaires

	GROUPES	PARTICIPANTS
Préscolaire et primaire	435	15 094
Secondaire	141	4 603
Collégial et université	148	3 190
TOTAL	724	22 887

Activités éducatives pour les familles et les jeunes

	GROUPES	PARTICIPANTS
Ateliers de création pour tous	—	5 057
Centres de loisirs et terrains de jeux	21	585
Ateliers de création « satellites »	—	9 000
Ateliers de création pour les jeunes	—	88
Fêtes d'enfants	—	136
Camps artistiques	—	891
Noël au Musée	—	2 565
La relâche au Musée	—	1 422
TOTAL	21	19 744

Activités éducatives pour le grand public

	GROUPES	PARTICIPANTS
Visites de groupes (visites guidées/libres)	216	5 384
Visites individuelles (visites à heures fixes)	518	8 795
Programme Accès-Musée	29	319
Ateliers de création pour les adultes	—	1 209
TOTAL	763	15 707

Activités culturelles

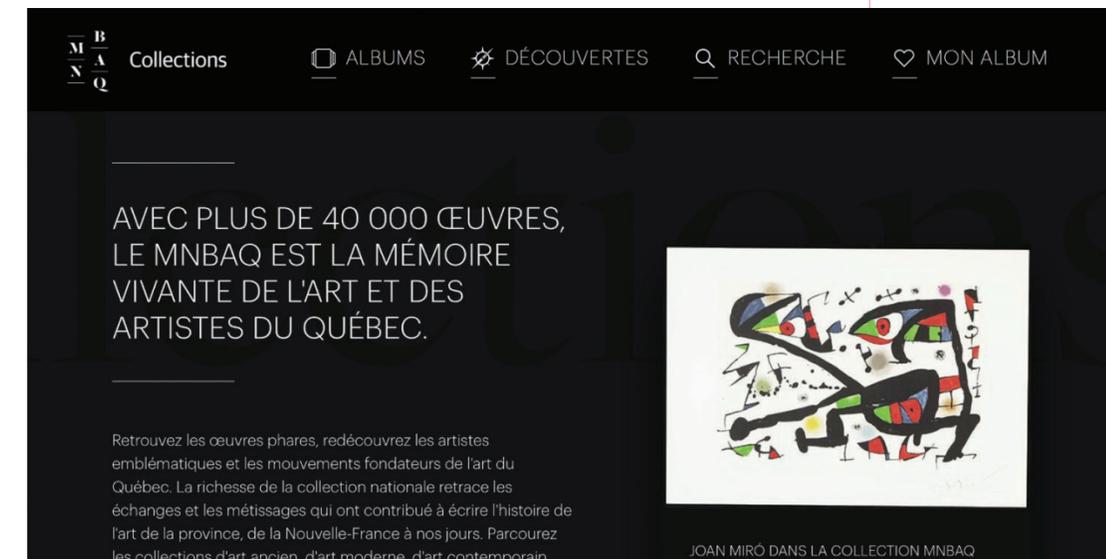
	GROUPES	PARTICIPANTS
Cinéma	—	5 157
Conférences et rencontres	—	2 270
Musique, danse, théâtre, performances	—	3 065
Activités spéciales	—	6 101
Activités pour les membres	—	1 828
TOTAL	—	18 421

TOTAL GÉNÉRAL

1 508
groupes

76 759
participants

Le numérique



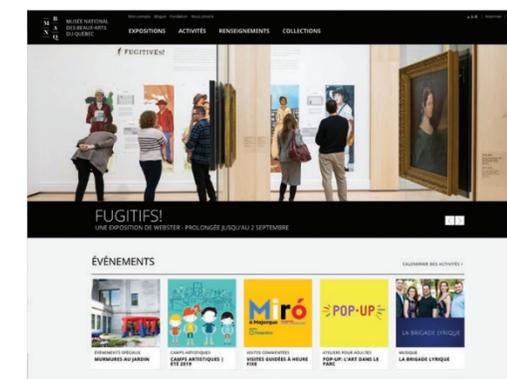
Le portail des collections

C'est en novembre 2018 que s'est achevée la refonte de la section « Collections » du site Web du Musée, dont la fréquentation a plus que doublé seulement cinq mois après sa mise en ligne. Avec maintenant près de 27 800 images d'œuvres et documents issus des collections et fonds d'archives privées, ce microsite vise à rendre les pièces de nos collections toujours plus accessibles au grand public et à faire connaître et promouvoir notre richesse collective. Grâce à une interface simplifiée, conviviale et intuitive, les internautes peuvent désormais découvrir la collection nationale en explorant les nombreuses thématiques proposées, conserver leurs œuvres coups de cœur dans un album en ligne et les partager sur les réseaux sociaux.

À noter que la plateforme des collections a été développée en code source ouvert, ce qui signifie que nous la mettons gratuitement à la disposition de ceux qui voudraient l'utiliser ou l'améliorer et que nous permettons aussi l'accès aux données brutes à des fins de recherche et de développement. Grâce à l'appui du Plan culturel numérique du Québec du ministère de la Culture et des Communications, le Musée national des beaux-arts du Québec devient ainsi le premier musée à offrir une plateforme de gestion de contenu muséal.

Wikipédia : l'art et les artistes du Québec sur le Web

Dans le cadre de sa stratégie numérique, le Musée souhaite favoriser la participation citoyenne et la culture numérique en initiant le public et ses employés à une encyclopédie libre et à un outil universel : Wikipédia. Au cours de la dernière année, nous avons offert deux ateliers de formation à l'interne et quatre ateliers ouverts à tous, encourageant ainsi la communauté québécoise à contribuer à l'enrichissement et au rayonnement du contenu culturel francophone dans Wikipédia. Quelque 500 articles ont été bonifiés, 74 ébauches d'articles sur des artistes représentés dans nos collections ont été rédigées et 11 000 œuvres d'art ont été liées au projet Wikipédia et Wikidata.



Le site Web du Musée

Le site Web du Musée a reçu près de 448 000 visiteurs en 2018-2019, pour près de 1 900 000 pages vues. Au total, presque 700 000 sessions ont été dénombrées sur le site. S'y ajoute, pour le premier semestre en ligne du portail des collections, la visite d'un peu plus de 16 000 internautes, pour plus de 140 000 pages consultées.



Les médiaguides

Quatre médiaguides ont été élaborés pour accompagner les expositions *Fait main / Hand Made*, *Berthe Morisot, femme impressionniste* et *Marcel Barbeau. En mouvement*. Que ce soit à travers des capsules vidéo d'une riche facture visuelle, des images complémentaires aux œuvres présentées en salle ou des fragments musicaux, les médiaguides proposent aux visiteurs une expérience renouvelée en leur permettant tantôt d'entrer dans les ateliers des artistes, tantôt de poser un regard plus intimiste sur leur vie ou leur processus de création.

Métadonnées des contenus culturels québécois

Le Musée national des beaux-arts du Québec participe activement au comité responsable de la réalisation de la mesure 113 du Plan culturel numérique du Québec : « Élaborer une ontologie du patrimoine culturel québécois ». Ce comité a pour objectifs d'organiser les connaissances sur le patrimoine culturel québécois et de faciliter l'exploitation des données par les outils numériques.

Les réseaux sociaux

Facebook

ABONNÉS

› 49 577 abonnés en date du 31 mars 2019, soit une augmentation de 6 %

PORTÉE

› 4 000 000 personnes

CONTENUS PARTAGÉS

- › 660 publications
- › 330 photos
- › 240 liens
- › 90 vidéos

YouTube et Vimeo

ABONNÉS

› 484 abonnés sur YouTube, soit une augmentation de 34 %

VUES

- › Plus de 37 600 vues sur YouTube et 173 800 impressions
- › Plus de 27 000 vues sur Vimeo

CONTENUS PARTAGÉS

- › 41 vidéos publiées sur YouTube, dont deux nouvelles webséries sur l'histoire et le processus de restauration de plusieurs œuvres de la collection du Musée

Instagram

ABONNÉS

› 12 858 abonnés en date du 31 mars 2019, soit une augmentation de 48 %

PORTÉE

› 613 900 personnes et 1,2 million d'impressions, soit une augmentation de 11 %

› Portée moyenne par publication : 2 300 personnes, soit une augmentation de 76 %

ENGAGEMENT

› 42 600 « J'aime » reçus

CONTENUS PARTAGÉS

› 341 publications

Twitter

ABONNÉS

› 11 332 abonnés en date du 31 mars 2019, soit une augmentation de 6 %

PORTÉE

› 681 000 impressions



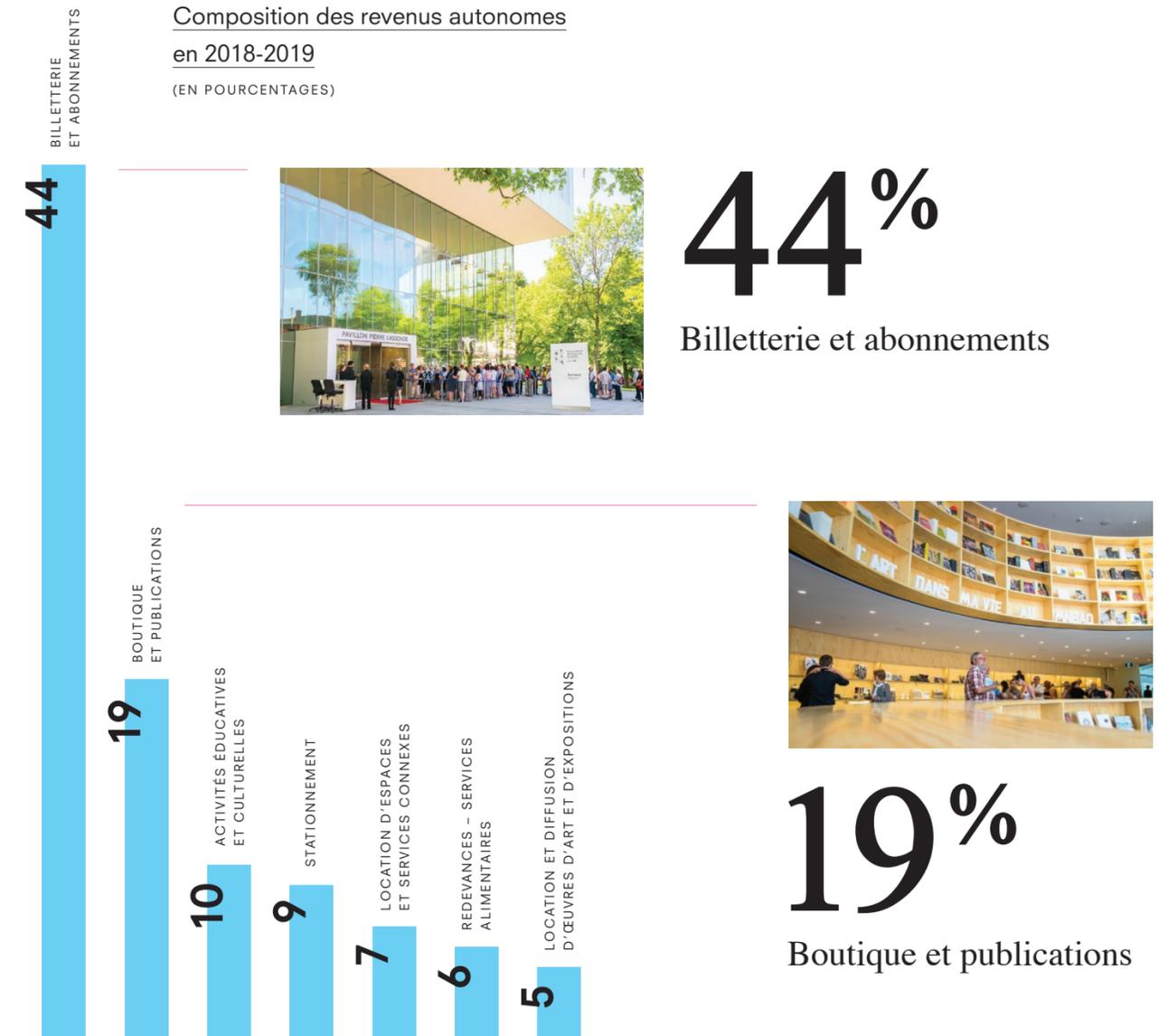
UNE PORTÉE DE
5,3 M
de personnes sur l'ensemble
de nos réseaux sociaux

Le développement des revenus autonomes

S'inscrivant dans une continuité de croissance depuis l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde, en juin 2016, le Musée national des beaux-arts du Québec a enregistré, cette année encore, une performance remarquable en ce qui concerne ses revenus autonomes, particulièrement au chapitre de la billetterie et des abonnements, ainsi que de la location d'œuvres d'art et d'expositions. Bien que la billetterie et les abonnements demeurent la principale source de revenus autonomes du Musée, la présentation, à l'été 2018, de l'exposition *Berthe Morisot, femme impressionniste* a aussi largement contribué à l'augmentation de ses autres sources d'autofinancement.

Composition des revenus autonomes en 2018-2019

(EN POURCENTAGES)

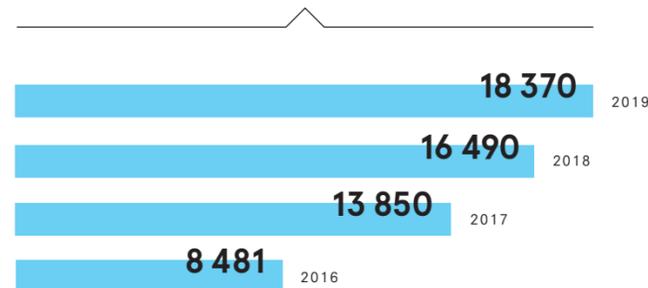


Total des membres

AU 31 MARS 2019

18 370

membres



Des membres toujours plus nombreux

En 2018-2019, les revenus de billetterie et d'abonnements ont poursuivi leur hausse, augmentant de 6 % comparativement à l'année précédente. Les efforts déployés en vue de fidéliser et d'élargir notre bassin de membres ont aussi porté fruit, faisant passer leur nombre de 16 490 à 18 370 durant l'exercice. Cette croissance a touché toutes nos catégories d'abonnement. De nombreuses initiatives menées au cours des dernières années ont permis d'éveiller l'intérêt d'une clientèle plus jeune. Ainsi, les membres des catégories « 18-30 ans » et « Famille » ont augmenté respectivement de 26 % et de 30 % depuis l'an dernier et leur nombre a plus que quadruplé en trois ans. Cette fidélisation de nos membres s'est également traduite par une hausse de leurs entrées aux expositions de 19 % en 2018-2019.

Un lieu unique et prestigieux pour la tenue d'événements

Avec trois aires de restauration distinctives signées Marie-Chantal Lepage et 17 espaces de location, y compris des lieux extérieurs, le Musée a consolidé les acquis cumulés depuis l'ouverture du pavillon Pierre Lassonde en atteignant des revenus de location d'espaces et de services alimentaires qui totalisent plus de 620 000 \$ en 2018-2019. La grande variété de salles et d'espaces proposés au public a permis la tenue de 145 événements de toutes sortes : réunions d'affaires, séminaires, soupers de gala, soirées caritatives, réceptions de Noël,

tournages et, bien sûr, mariages. Les choix les plus populaires sont sans contredit le majestueux hall du pavillon Pierre Lassonde, ainsi que l'espace nord Joan et Louis Paquet, qui laisse voir au loin les Laurentides et le versant nord de la ville de Québec. Le pavillon Charles-Baillairgé, ancienne prison de Québec construite en 1867, suscite quant à lui l'intérêt des clientèles touristiques. Outre les revenus qu'il rapporte, l'accueil de grands événements au Musée offre à l'institution une visibilité exceptionnelle.

17

espaces de location

3

aires de restauration distinctives



Une des ruches du Musée, installées sur le toit-jardin au troisième étage du pavillon Pierre Lassonde.

Le miel du Musée

Grâce aux ruches situées sur le toit du pavillon Pierre Lassonde, les amateurs ont pu se procurer le Miel du Musée, qui, en cette deuxième année de récolte, était offert en coffret avec le Miel du Musée de la civilisation.

37 kg

de miel produit en 2018

La librairie-boutique, vitrine de la création québécoise

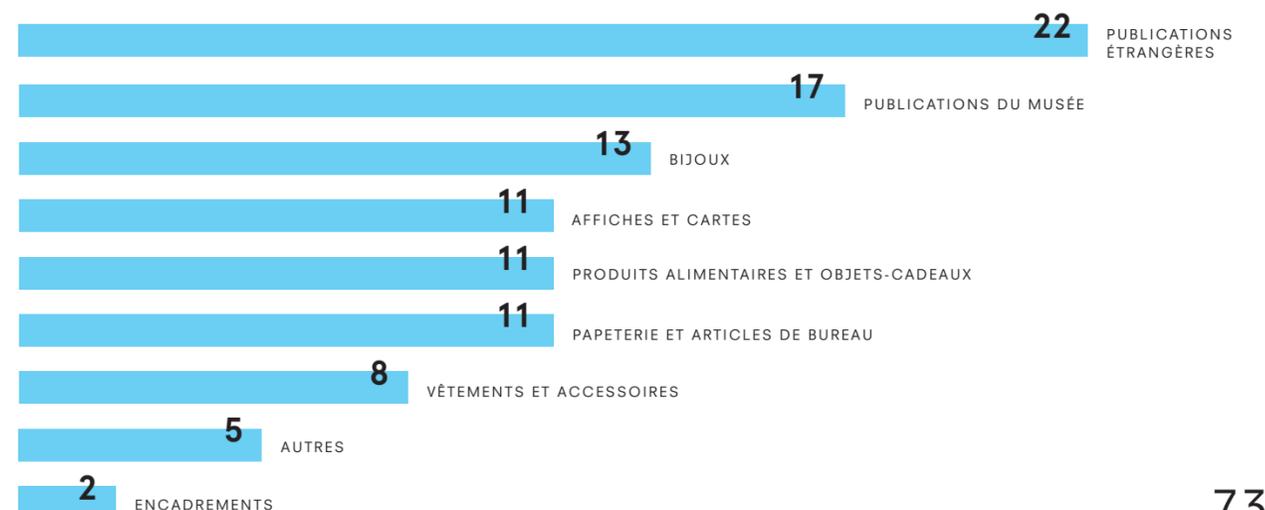


En 2018-2019, la librairie-boutique du Musée a connu une croissance de ses ventes de 7 %. Pour la toute première fois, une boutique satellite a été installée à la sortie de l'exposition *Berthe Morisot, femme impressionniste* et a généré, à elle seule, près de 110 000 \$, soit 33 % du chiffre d'affaires total de la librairie-boutique durant cette période. En plus de développer une gamme d'articles variés liés aux expositions du Musée et d'offrir une vaste sélection de livres d'art, la librairie-boutique a accueilli cette année les produits d'une quinzaine de nouveaux créateurs québécois : céramiques, bijoux, produits de la laine, soins corporels naturels, etc.

Qu'il s'agisse des ouvrages publiés par le Musée sur ses collections et ses expositions, des catalogues réalisés par les grands musées d'ici et d'ailleurs, des livres d'éditeurs québécois, de galeries ou de centres d'exposition, l'engouement de nos visiteurs pour les publications d'art n'est plus à démontrer puisqu'elles représentent 39 % des ventes de la librairie-boutique.

Répartition des ventes de la librairie-boutique

(EN POURCENTAGES)



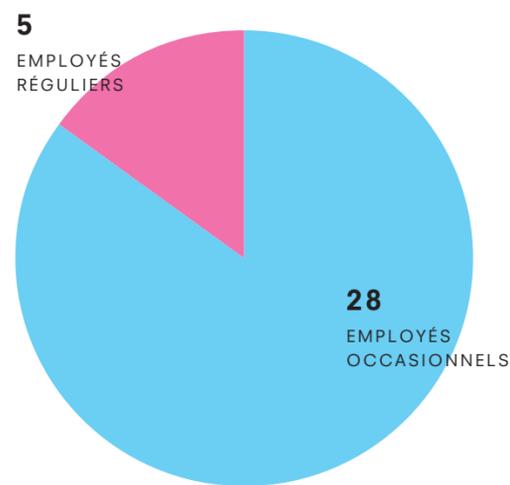
73

Le personnel

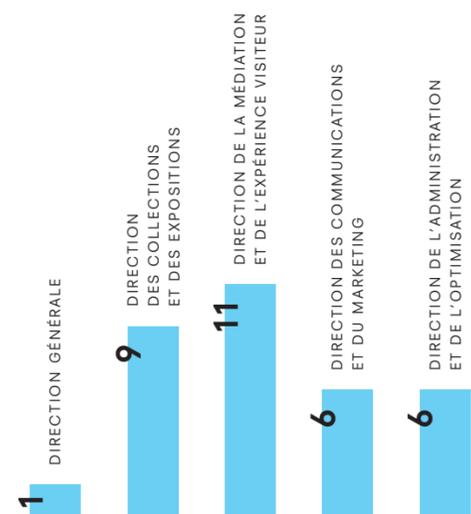
L'arrivée de Jean-Luc Murray

Le 26 novembre 2018, M. Jean-Luc Murray a commencé son mandat à titre de directeur général du Musée national des beaux-arts du Québec. Sa vision, en phase avec le Plan stratégique 2018-2022, est celle d'un musée à l'échelle humaine, d'un lieu de vie et de socialisation accessible, accueillant et inclusif. Dans ce contexte, de grands changements organisationnels ont été amorcés, impliquant notamment une refonte de l'organigramme, la régularisation de certains postes et la création de nouveaux. Le Service des ressources humaines a ainsi procédé à 33 embauches durant la dernière année, alors que 37 membres du personnel ont quitté leurs fonctions, soit 23 employés occasionnels et 14 employés réguliers.

Embauches totales en 2018-2019



Le directeur général du Musée en compagnie de quelques employés ayant célébré 20, 25 ou 30 ans de service cette année. De gauche à droite : M^{me} Marie Archambault, Anne Gagnon et Hélène Godbout, M. Jean-Luc Murray et MM. Daniel Drouin et Michel Bélanger.



Reconnaissance des employés

Le Musée a souligné l'engagement et l'apport inestimable de ses employés ayant atteint 20, 25 ou 30 ans de service. Il a ainsi exprimé sa sincère reconnaissance à Marie Archambault, Michel Bélanger, Daniel Drouin, Hélène Godbout, Marie-France Grondin, Mario Latulippe, Denis Legendre et Daniel Tardif. Ce dernier nous a d'ailleurs quitté pour la retraite, ainsi que Linda Boucher et Lina Doyon, qui ont également fait le grand saut au cours de la dernière année financière.

Nouveautés, initiatives et principaux travaux

Au cours de l'année 2018-2019, les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique ont grandement progressé en vue du renouvellement de la convention collective au 1^{er} avril 2019. Nous avons en outre poursuivi notre collaboration avec ce syndicat pour les travaux de relativité salariale. Nous sommes également sur le point de conclure une entente avec le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec.

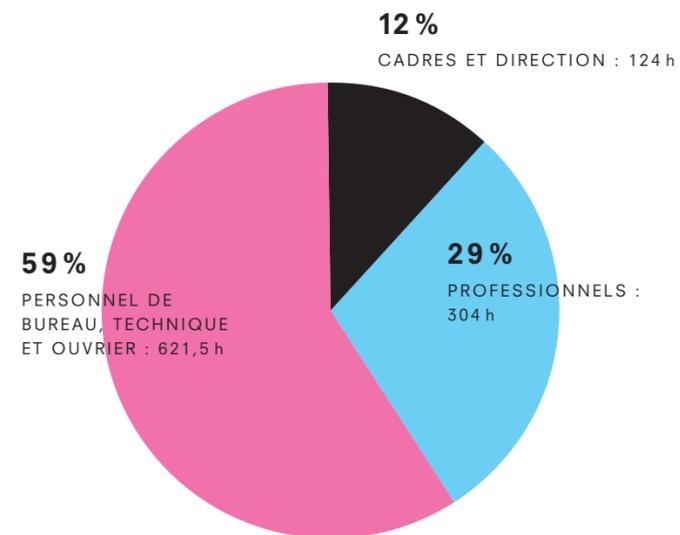
Notons aussi l'atteinte du plus haut niveau de performance en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi qu'un audit favorable effectué par la conseillère de la mutuelle SST.

Mentionnons enfin la poursuite de nos travaux visant à établir un nouveau processus d'appréciation du rendement des employés, processus dont la mise en œuvre est prévue pour janvier 2020.

Formations offertes

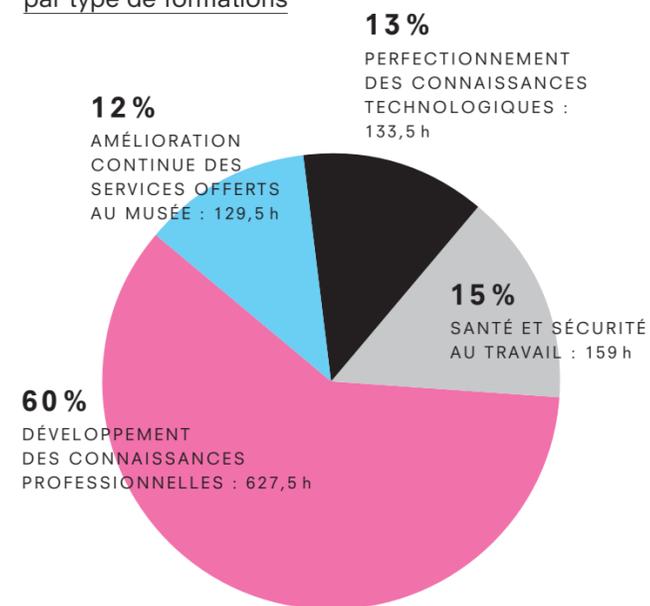
Les employés du Musée ont suivi près de 75 formations différentes durant le dernier exercice, notamment en vue d'assurer leur santé et leur sécurité au travail, d'effectuer une veille des innovations dans le domaine muséal et d'améliorer l'ensemble des services offerts aux visiteurs.

Heures de formation selon les catégories d'emploi



Plus de 1 000 heures de formation au total

Répartition des heures par type de formations



60% Développement des connaissances professionnelles

Les bénévoles



De gauche à droite : M^{me} Lise L'Écuyer, lauréate du prix Hommage-bénévole de l'année 2018, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, M^{me} Louise Falardeau et Madeleine Paul, récipiendaires d'une mention, et M^{me} Chantal Germain, coordonnatrice des services aux membres et du bénévolat.

148

bénévoles ont
généreusement offert

11 880

heures de leur temps au cours
de la dernière année

Nos bénévoles sont partout au Musée! Lors de vos visites, vous les trouverez au vestiaire, au comptoir des membres, à l'accueil de différents événements ou dispersés à travers le complexe muséal, prêts à vous orienter dans les pavillons ou à répondre à vos questions. Mais les bénévoles travaillent aussi souvent dans l'ombre, que ce soit pour préparer les initiatives réservées à nos membres, effectuer des envois postaux ou accomplir toute autre tâche reliée à des activités spéciales du Musée et de sa Fondation.

Ainsi, le Musée désire remercier chaleureusement les 148 personnes qui ont généreusement offert près de 11 900 heures de leur temps au cours de la dernière année. Lors de la soirée reconnaissance des bénévoles, tenue le 4 décembre 2018, le directeur général du Musée, M. Jean-Luc Murray, a eu le plaisir de remettre le prix Hommage-bénévole de l'année à M^{me} Lise L'Écuyer, ainsi qu'une mention spéciale à M^{mes} Louise Falardeau et Madeleine Paul.

Les partenaires

APPUIS FINANCIERS

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien aux sociétés d'État et aux organismes nationaux

Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes

Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État

Plan culturel numérique du Québec

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour l'agrandissement du Musée

Conseil des arts du Canada

Programme Inspirer et enraciner pour les institutions artistiques

Programme Nouveau chapitre, pour l'exposition *Rafael Lozano-Hemmer. Solar Equation*

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Pour l'entretien de la maison Pellan

Pour l'agrandissement du Musée

Par l'entremise de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Cercle 179, pour l'achat de pièces de collection

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, pour l'achat de pièces de collection

Fondation J. Armand Bombardier, pour les camps artistiques

RBC Fondation, pour le Prix MNBAQ en art actuel

Hydro-Québec

Pour la collection d'art inuit Brousseau

Pour l'exposition *Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga*

Programme Gestion de la demande de puissance

Infrastructure Canada

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour l'agrandissement du Musée

Office du tourisme de Québec

Programme de marketing de destination des événements touristiques, pour l'exposition *Berthe Morisot, femme impressionniste*

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale, pour l'exposition *Mitchell / Riopelle. Un couple dans la démesure* et pour le programme d'expositions internationales

COMMANDITES

Bellemare Avocats

Pour l'expérience musicale *Formes instants*

Bender & Associés

Pour l'expérience musicale *Formes instants*

DeSerres

Pour l'exposition *Alberto Giacometti*

Fonds de solidarité FTQ

Pour les activités de réouverture du pavillon Gérard-Morisset

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales et scolaires et des parcours numériques

Séguin Racine Avocats

Pour la publication *Marcel Barbeau. En mouvement*

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

Air Canada

DeSerres

Festival d'été de Québec

Hilton Québec

Le Soleil et autres quotidiens régionaux du Groupe Capitaux Médias

Salon international du livre de Québec

LA FONDA- TION

Mot du président



M. Jean St-Gelais,
président du conseil d'administration
de la Fondation du Musée.

Agir maintenant pour demain

Ouvert à tous et engagé envers sa communauté, voilà une vision du Musée qui nous anime pour l'avenir. En ce sens, sa Fondation poursuit le travail entrepris avec les philanthropes et divers partenaires pour se doter de moyens financiers qui assureront au Musée un soutien à long terme. Dans cette grande course aux nombreux relais, nous avons ainsi mené à bien différentes initiatives philanthropiques en 2018-2019, qu'il s'agisse de la tenue d'événements-bénéfice ou de la recherche de contributions auprès d'entreprises et d'individus.

L'année a commencé en grand par la réalisation du premier Gala MNBAQ, une soirée unique mariant l'art, la philanthropie et l'architecture. Sous la présidence d'honneur de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, et avec la collaboration de Québecor, l'événement a non seulement généré un profit substantiel, mais aussi démontré la mobilisation de nos grands mécènes et partenaires. Forte de ce succès, la Fondation a déjà amorcé la planification du second Gala MNBAQ, qui aura lieu le 2 mai 2020.



Premier Gala MNBAQ, le 5 mai 2018. De gauche à droite : M. Shohei Shigematsu, architecte associé de la firme OMA (Office for Metropolitan Architecture); M^{me} Line Ouellet, alors directrice et conservatrice en chef du Musée, et son conjoint, M. Pierre Thibault; le grand mécène Pierre Lassonde; M^{me} Annie Talbot, alors présidente-directrice générale de la Fondation du Musée; M. Olivier Dufour, directeur artistique du Gala MNBAQ; M^{me} Christiane Germain, présidente du conseil d'administration du Musée, et son conjoint, M. David Blair; M^{me} Julie Forgues et M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins; M. Jean St-Gelais, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée; et M. Samuel Bernier-Lavigne, professeur adjoint à l'École d'architecture de l'Université Laval.

En août 2018, nous avons tenu *Une soirée d'été dans Charlevoix*, avec la collaboration du Musée de Charlevoix et le concours de deux philanthropes remarquables : M. Grant Hamilton et le D^r Félix-André Têtu. Cette fête champêtre pleine d'audace a rallié les donateurs à la cause de l'art, de la culture et du patrimoine du Québec.



Robert Charlebois après sa performance-surprise exceptionnelle lors du Gala MNBAQ.

Le 31 décembre a eu lieu au Musée la troisième édition de la soirée-bénéfice du Nouvel An, intitulée *Mouvements*, en référence à l'exposition consacrée à l'artiste Marcel Barbeau. L'engagement renouvelé des jeunes philanthropes du Cercle 179 a permis de recueillir des bénéfices records.

Pour projeter son action dans le temps, la Fondation lançait, en 2017, une importante campagne incitant ses donateurs à planifier des legs. En novembre 2018, nous avons eu le plaisir d'accorder notre reconnaissance à une vingtaine de donateurs qui, au cours de l'année, ont annoncé un engagement testamentaire ou créé un fonds dédié. Je remercie d'ailleurs le D^r Marc Guérin, qui, avec son épouse, M^{me} Louise Beaupré, donne l'exemple avec un engagement majeur. Précisons que ce dernier préside également le comité de dons planifiés.



Revivez les moments forts du premier Gala MNBAQ, en une minute 20 secondes!



Le D^r Marc Guérin, président du comité de dons planifiés.



Deux donateurs, le D^r Jean-Claude Forest et M^{me} Francine Déchêne en compagnie de M. Jean-François Harvey, directeur principal, développement philanthropique, à la Fondation du Musée, lors de l'événement reconnaissance.

En décembre suivant, nous nous sommes également réjouis de reconnaître une autre contribution exceptionnelle, soit un don de 500 000 \$ offert par M. Claude Bigras et son épouse, M^{me} Andrée Lafleur. Ces passionnés d'art du Québec sont particulièrement inspirés par l'œuvre de Pellan. C'est pourquoi leurs noms seront désormais associés à la salle d'exposition monographique *Alfred Pellan. Le rêveur éveillé* du pavillon Charles-Baillairgé. Ce généreux geste a été rendu possible grâce au soutien du vice-président de la Fondation, M. Claude Tessier, que nous remercions très sincèrement.



De gauche à droite : M. Jean St-Gelais, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée, M^{me} Andrée Lafleur et M. Claude Bigras, grands donateurs, M^{me} Christiane Germain, présidente du conseil d'administration du Musée, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, et M. Claude Tessier, vice-président du conseil d'administration de la Fondation du Musée.

Je souhaite aussi souligner l'apport des grandes organisations au soutien de la mission du Musée, en particulier celui du Fonds de solidarité FTQ, de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), d'Air Canada, de DeSerres et des autres entreprises qui ont appuyé nos initiatives par des dons ou des commandites. À ce sujet, je dois saluer la fidélité de notre grand partenaire Desjardins, qui présentait l'exposition internationale *Alberto Giacometti* en 2018 et qui s'engagera à nouveau à l'été 2019 avec *Miró à Majorque. Un esprit libre*.



Lors de l'annonce de la contribution majeure de Desjardins pour l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*, le 21 mars 2019 à Montréal. De gauche à droite : M. Jean-François Harvey, directeur principal, développement philanthropique, à la Fondation du Musée, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, M^{me} Christiane Germain, présidente du conseil d'administration du Musée, M^{me} Johanne Brousseau, directrice des dons, des commandites et des marques au Mouvement Desjardins, et M. Jean St-Gelais, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée.

Cette année a également été marquée par d'importants passages de flambeaux. En effet, M^{me} Annie Talbot, présidente-directrice générale de la Fondation depuis 2010, acceptait, en octobre 2018, de relever un nouveau défi professionnel. Nous lui sommes profondément reconnaissants de l'immense travail qu'elle a accompli. Le 5 avril dernier, nous avons eu le plaisir d'annoncer la nomination de M^{me} Lise Dubé, une leader qui partage nos ambitions et notre rêve d'un musée toujours plus accessible et fortement ancré dans sa communauté.

Nos différents chantiers en collaboration avec le conseil d'administration du Musée, présidé par M^{me} Christiane Germain, se sont poursuivis et nous avons accueilli avec enthousiasme M. Jean-Luc Murray à titre de nouveau directeur général de l'institution. Nul doute que sa vision et son expérience seront déterminantes pour la philanthropie. Dans le contexte de ces changements majeurs, je tiens à remercier tous les administrateurs de la Fondation, qui se sont investis dans la gestion de l'organisme. Je pense ici tout spécialement à M. Jean Lamy et au D^r Marc Guérin. Je veux aussi remercier les membres du comité de gouvernance, éthique et ressources humaines, dirigé par M^e Marie Cossette, ainsi que toute l'équipe de la Fondation, qui a su prendre de nombreuses initiatives et faire preuve d'une extraordinaire autonomie dans son travail.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à M. Robert Parizeau pour son implication exceptionnelle au sein du Musée national des beaux-arts du Québec et de sa Fondation. Je tiens également à remercier M. Maxime Ménard qui a quitté le conseil d'administration à l'été 2018.

Dotés d'une planification stratégique et de nouvelles ressources, nous sommes en mesure, avec l'appui des philanthropes, de donner les moyens à notre Musée de réaliser ses plus grandes aspirations.

Jean St-Gelais

Président du conseil d'administration de la Fondation du Musée

Activités 2018-2019



Les donateurs de la Fondation ont été les premiers à pouvoir admirer les trois nouvelles expositions déployées dans le pavillon Gérard-Morisset.

La campagne annuelle : un clin d'œil à la nouvelle exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*

En 2018, le Musée national des beaux-arts du Québec célébrait son 85^e anniversaire et profitait de l'occasion pour actualiser son emblématique pavillon Gérard-Morisset.

La Fondation du Musée a choisi deux œuvres présentées dans l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*, dont une nouvelle acquisition, pour sa campagne annuelle. Ainsi, des reproductions des tableaux *La Vallée Saint-François, île d'Orléans* (1903) de William Brymner et *Tournesols, Laurentides, près du lac Wonish* (1935) d'Anne Savage

ont été remises aux donateurs en reconnaissance d'une contribution de 500 \$ et plus.

Le 13 novembre, les donateurs de la Fondation ont d'ailleurs été les premiers à pouvoir admirer, en avant-première, les trois nouvelles expositions déployées dans les sept salles du pavillon restauré.



Des reproductions des œuvres *La Vallée Saint-François, île d'Orléans* (1903) de William Brymner et *Tournesols, Laurentides, près du lac Wonish* (1935) d'Anne Savage ont été offertes aux donateurs de 500 \$ et plus.



© Succession Anne Savage



Les membres Desjardins ont pu profiter d'avantages exceptionnels lors de la présentation de l'exposition Alberto Giacometti au Musée, du 8 février au 13 mai 2018.

Des commanditaires qui ont à cœur notre mission

Les partenaires-commanditaires d'une exposition majeure, d'un programme destiné à une clientèle particulière du Musée ou d'un événement-bénéfice de la Fondation nous assurent un soutien important tout en profitant d'une visibilité remarquable.

En 2018, Desjardins a présenté l'exposition *Alberto Giacometti* et proposé à ses membres des avantages de fréquentation au Musée. Ainsi, quelque 2 500 personnes ont reçu un billet gratuit pour leur accompagnateur à l'achat d'un billet d'entrée et plus de 4 000 personnes ont profité de six mois additionnels sans frais à l'achat d'un abonnement annuel.

Air Canada, également partenaire de l'exposition *Alberto Giacometti*, a de plus rendu possible la tenue, en marge des festivités du 85^e anniversaire du Musée, d'un concours promotionnel qui a permis à une abonnée, M^{me} Carole Deslauriers, de remporter un séjour culturel d'une semaine à Paris.

Finalement, DeSerres, le partenaire des activités créatives du Musée, a organisé un weekend d'activités pendant lequel ses clients étaient invités à visiter l'exposition et à participer ensuite à un atelier de création pour expérimenter la sculpture à la façon de Giacometti.

Le Fonds de solidarité FTQ invite de nombreux visiteurs gratuitement au Musée

Le 23 juin 2018, lors du weekend portes ouvertes organisé pour souligner les 85 ans de l'institution, 230 personnes de différentes régions du Québec ont visité gratuitement le Musée national des beaux-arts du Québec – le musée de tous les Québécois – grâce à une contribution spéciale du Fonds de solidarité FTQ, ainsi qu'à la collaboration du Groupe Capitales Médias et de cinq de ses quotidiens. Les visiteurs, en provenance de dix villes québécoises (Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Saguenay, Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Granby, Rivière-du-Loup, Rimouski et Saint-Georges), ont profité d'un transport en autocar et d'une visite au complexe muséal. Cette initiative visait à rendre la collection nationale plus accessible.



L'arrivée au Musée des visiteurs venus des quatre coins du Québec, le 23 juin 2018.



Les camps d'été au Musée en collaboration avec la Fondation J. Armand Bombardier

Grâce à l'appui de la Fondation J. Armand Bombardier, le Musée national des beaux-arts du Québec a pu offrir à 466 enfants de milieux défavorisés un « ciel un peu plus bleu » en leur permettant de prendre part à des ateliers de création, de découvrir des œuvres d'art et de rencontrer des artistes. Cette fondation bonifie également l'expérience de tous les participants en proposant un environnement de jeu et d'apprentissage sain et inspirant. Deux mots d'ordre pour l'été : découverte et plaisir!

Convaincu de l'importance du contact direct avec les créateurs, le Musée a invité deux artistes en résidence artistique communautaire durant les camps d'été 2018. Amélie Roy-Langlois et Karine Gosselin, des Ateliers Roches papiers ciseaux, ont accompagné les jeunes dans la réalisation d'une gigantesque œuvre collective.

466

enfants de milieux
défavorisés ont pris part
aux camps d'été

Ce premier événement
a réuni 225 amateurs
d'art et généré

80 000 \$



Les coprésidents d'honneur de la soirée, M. Grant Hamilton et le D' Félix-André Têtu.

Une soirée d'été dans Charlevoix au bénéfice de l'art et de la culture du Québec

Le 17 août 2018, un premier partenariat avec le Musée de Charlevoix a vu le jour, à l'initiative de deux importants donateurs : M. Grant Hamilton et le D' Félix-André Têtu. L'événement-bénéfice *Une soirée d'été dans Charlevoix* s'est déroulé dans les jardins d'une prestigieuse résidence de La Malbaie et a fait vivre aux participants la grande tradition de villégiature charlevoisienne.

Présenté par Les Immeubles Charlevoix, ce premier événement réalisé conjointement au profit du Musée national des beaux-arts du Québec et du Musée de Charlevoix a réuni 225 amateurs d'art et généré 80 000 \$. Les personnes présentes ont fait l'expérience d'une véritable fête champêtre dans un décor naturel unique, avec ses espaces fleuris et sa vue imprenable sur le golf Murray Bay et le fleuve Saint-Laurent. Déjà en préparation, la seconde édition de cette soirée aura lieu en juillet 2019, au domaine du Ruisseau-Jureux.

Constellation : une initiative de la Fondation du Musée et de Manif d'art au profit de l'art actuel d'ici

La Fondation du Musée et Manif d'art ont invité les mécènes ayant à cœur l'art actuel à soutenir les artistes et à assurer le rayonnement de leurs œuvres en prenant part au programme Constellation. En cette première année d'existence de l'initiative, M^{me} Aude Lafrance-Girard, directrice générale de l'Hôtel Château Laurier, et M. André Fortin, président d'Imafa, ont brillé par leurs engagements exemplaires.

Grâce aux dons recueillis, la Fondation du Musée propose la dotation de fonds réservés à l'acquisition d'œuvres d'art actuel. Quant à Manif d'art, les contributions philanthropiques lui permettent de réaliser le programme Jeunes commissaires.

Dans le même esprit, dix œuvres exposées à l'observatoire CIBC du pavillon Pierre Lassonde ont été mises à l'encan au profit des deux organismes. Ces œuvres remarquables ont été généreusement offertes par des artistes participant à Manif d'art 9 – La biennale de Québec, en collaboration avec leur galeriste.

Tradition du Nouvel An philanthropique au Musée

Le 31 décembre 2018, 600 personnes se sont réunies au pavillon Pierre Lassonde pour la soirée *Mouvements*, présentée par Must Société à l'invitation des jeunes philanthropes du Cercle 179. Les participants ont été immergés dans une atmosphère où les arts et le mouvement étaient à l'honneur. Grâce à la contribution de grands partenaires et de généreux invités, ainsi qu'à la tenue d'un encan-bénéfice, l'événement a permis de remettre à la Fondation du Musée 53 000 \$ pour soutenir le rayonnement et la mise en valeur de l'art actuel et contemporain d'ici. Cette somme a notamment servi à acquérir deux magnifiques créations à la foire Papier pour la collection Prêt d'œuvres d'art du Musée.

53 000 \$

ont été remis à la
Fondation du Musée



Un numéro de cirque, exécuté par Alexandre Demers et Cassandra Lebel, a surpris les participants en plein centre de la piste de danse, lors de la soirée du Nouvel An.

PERSONNEL DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2019

Camille Belzile
Coordonnatrice, philanthropie événementielle et numérique

Marie-Ève Lajoie
Coordonnatrice, dons individuels et programmes de reconnaissance

Marylise Tremblay
Adjointe aux opérations et aux activités philanthropiques

Jean-François Harvey
Directeur principal, développement philanthropique

Dyan Royer
Adjointe à la direction générale

Ont contribué à l'avancement de plusieurs projets au cours de l'année :

Annie Talbot, Clara Dagenais et Camille Paré

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2019

PRÉSIDENT

Jean St-Gelais
Président du conseil et chef de la direction
LA CAPITALE GROUPE FINANCIER

MEMBRES

M^e Sophie-Emmanuelle Chebin
Associée
ARSENAL CONSEILS

Vincent P. Hogue
Administrateur de sociétés

VICE-PRÉSIDENT

Claude Tessier
Ambassadeur iA Groupe financier dans la communauté
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

M^e Marie Cossette
Associée
NORTON ROSE FULBRIGHT

Edouard Laroche
Directeur
M&A, DELOITTE & TOUCHE LLP

Robert Desbiens
Vice-président exécutif au développement corporatif et à l'innovation
LA CAPITALE GROUPE FINANCIER

Jacques Martin
Administrateur de sociétés

TRÉSORIER

Jean Lamy
Associé
DELOITTE

Christiane Germain, CM, CQ
Présidente du conseil d'administration
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

SECRÉTAIRE

M^e Michèle Bernier
Conseillère juridique
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

D^r Marc Guérin
Administrateur de sociétés

Charles Guimont
Président
O2 WEB SOLUTIONS

Louis Paquet
Vice-président
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Julie-Anne Vien
Associée
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL (QUÉBEC)

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2019

COMITÉ DE GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

M^e Marie Cossette, présidente
M^e Sophie-Emmanuelle Chebin
D^r Marc Guérin
Jean St-Gelais

Ont participé aux travaux du comité :

Jean-François Harvey, Marie-Ève Lajoie et Annie Talbot

COMITÉ DE PLACEMENTS

Vincent P. Hogue, président
Robert Desbiens
Edouard Laroche
Jean St-Gelais

Ont participé aux travaux du comité :

Jean-François Harvey, Marie-Ève Lajoie et Annie Talbot

Invité externe :

Daniel Drolet

COMITÉ DU CERCLE 179

Charles Guimont, président

Membres externes :

M^e Véronique Barry
Geneviève Clavet
D^r Julie Dufresne Lapointe
M^e Bénédicte Dupuis
Liane Fauchon
Cédric Lachance
Aude Lafrance-Girard
Marie-Sophie Larue-Blais
M^e Mathieu Leblanc
Yohan Leblond
Anne-Sophie Morency
Julie Parent

A participé aux travaux du comité :

Camille Belzile

COMITÉ DE FINANCES ET AUDIT

Jean Lamy, président
Charles Guimont
Edouard Laroche
Louis Paquet
Jean St-Gelais
Claude Tessier

Ont participé aux travaux du comité :

Jean-François Fusey, Jean-François Harvey, Marie-Ève Lajoie et Annie Talbot

COMITÉ DE DONS PLANIFIÉS

D^r Marc Guérin, président
Robert Desbiens
Jacques Martin
Jean St-Gelais
Julie-Anne Vien

Ont participé aux travaux du comité :

Jean-François Harvey et Annie Talbot

COMITÉ DE GESTION DES DROITS PELLAN

Ce comité s'occupe de la gestion complète des droits d'auteur d'Alfred Pelland, légués par M^{me} Madeleine Polisen-Pelland à son décès et dont la Fondation est responsable.

Pour consulter les rapports des présidents des comités, visitez le fmnbq.org.

Dons à la Fondation du Musée

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec exprime ses plus sincères remerciements à toutes les personnes et les organisations qui contribuent au succès de sa Grande Campagne de financement ainsi qu’à celles qui ont fait de sa campagne annuelle une réussite en 2018-2019 :

DON FONDATEUR (10 000 000 \$ ET PLUS)

Pierre Lassonde

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE (5 000 000 \$ À 9 999 999 \$)

Ville de Québec

DONS EXEMPLAIRES (1 000 000 \$ À 4 999 999 \$)

BMO Groupe financier
Fondation Sandra et Alain Bouchard
iA Groupe financier
Power Corporation du Canada
Québecor

DONS MAJEURS (500 000 \$ À 999 999 \$)

Claude Bigras et Andrée Lafleur
Desjardins
Fondation Jeunesse-Vie – Groupe CGI
Fondation Monique et Robert Parizeau
D^r Marc Guérin et Louise Beaupré

DONS REMARQUABLES (250 000 \$ À 499 999 \$)

Banque Nationale du Canada
Banque Scotia
Cominar
Énergir
Fondation J. Armand Bombardier
Fondation Marcelle et Jean Coutu
Groupe Canam
La Capitale groupe financier
Jean-Guy Paquet
Famille Joan et Louis Paquet
RBC Fondation
Anonyme (1)

DONS IMPORTANTS (100 000 \$ À 249 999 \$)

Banque Laurentienne
CIBC

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Marie Dufour et Luc Fisette

D^r Éric Dupont, Luc Dupont et la Fondation Dupont

Fonds Yvan Bédard

Famille Louis Garneau

Groupe Banque TD

Andrew Lugg – Fonds Lynne Cohen

Norton Rose Fulbright

Carolyn et Richard J. Renaud

SNC-Lavalin

Félix-André Têtu et Christine DesBiens

Anonyme (1)

DONS SPÉCIAUX (50 000 \$ À 99 999 \$)

Josée Arsenault – Jean-Yves Germain

Louis-Marie Beaulieu et Johane Desjardins

Joanne Boucher et André Gaumond

Yvon Charest et Hélène Costin

Johanne Dean et Alain Bédard

Exceldor

Financière Sun Life

Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif

Honorable Paule Gauthier et Gilbert J. Cashman

Maurice Grondin / Groupe Gesco-Star

Germain Lamonde / Exfo

Sylvain Langis et Manon Piché

Louise Lecours et Jacques Gauthier

Claude Lessard – Marie Lortie

Stéphany Peschlow, Olivia et Vincent P. Hogue

Famille Price

Pierre et Véronique Riverin

Dyan Royer et Robert Mathieu

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – PLATINE (25 000 \$ À 49 999 \$)

Gemma Ampleman et Gilles Marcotte

Anglocom

Michael Audain et Yoshiko Karasawa

Michel G. Bergeron et Charlotte Giguère

France Bilodeau, Charles-Alexandre et Claude Tessier

Sophie, Éric et Paul Brochu

Louis Carrier et Andrée Rochefort

M^e Claude Côté et Suzanne Després

EBC – Famille Houle

Familiprix

Fondation Marcel Lacroix

Fonds Jacqueline Demers LaRue

Jean-Claude Forest et Francine Déchéne

Daniel Gauthier

Christiane Germain

Vanessa Germain et Maxime Ménard

Clément Gignac et Jocelyne Duval

Famille Roger Gilbert

Marc B. Lachance et Lucie Morisset

Susan G. Lacoste

Jean Lamy et Christine Bisson

Claire et Michel Lassonde

Steven Lawless – Gerry Welsh

Patricia Lemaire

Maxime Lemieux

Famille Hubert Lenoir

Famille Michel L’Heureux

Famille Livernois-Desbiens

Geneviève Marcon et Jean Campeau

Meubles South Shore

Nanö Collection – Les Importations N & N inc.

Osisko

Hélène Otis et Gilles Lalonde

Fernande Plourde et Jacques Topping

John R. Porter

Famille Placide Poulin

Provencher_Roy

Sanimax

Judith et Michel Sanschagrín

Maurice et Madeleine Tanguay

Paul Tardif

Pierre Thibaudeau

Louise Turgeon et Marcel Pépin

Famille Vachon Joli-Coeur

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – OR (10 000 \$ À 24 999 \$)

Aida Bairam

Beauvais Truchon Avocats

Jean et Denise L. Bissonnette

Christiane Bolduc

Yve Bourque et Denise Beauchesne

Isabella Fava

Fondation André Bluteau

Fonds Marie, Héroïse et Clémence Sénéchal

Donald Laporte

Pierre Mantha

Lise Nadeau et André Marcil

Sylvie Paradis et Donald Fournier

Succession Yvette Frédérick Turcotte

Marc Tardif

André Véronneau

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – ARGENT (5 000 \$ À 9 999 \$)

Camille et Michel Bissonnette

Jean-Charles Blouin

Louise Bourgeois

Jean-Guy Bouthot et Muriel Comeau

Réginald Caron et Françoise Kirouac

Lise Côté et Gaston Godin

Daniel Drolet – Financière Banque Nationale

Fonds Famille Boulay-Bujold

Fonds Gabrielle Vallière Bruneau

Fonds Josée Morin et Benoit Rheault

Fonds Louise Brochu et Paul Monty

Fonds Mark Bender et Suzanne Houde

Fonds Thérèse Sicard et Maurice Brisson

André Fortin

Gaëtan Gignac

Pierre Lachapelle

Aude Lafrance-Girard

Bernard Lamarre

Thérèse Le Blanc

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus du Québec

Normande Lévesque

Gaston Moreault et Janine Goulet Moreault

Sylvie et Milana Paquette

Denis Pelletier et Lucie Melançon

Gaétane Routhier

M^e Pierre-Hubert Séguin

Succession Thérèse Méthé

Telesystem

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – BRONZE (1 000 \$ À 4 999 \$)

Dominique Anglade

Ameur Kebdani

Normand Marceau

Simon Martel et Marie-Josée Lizotte

Nathalie Vachon

Marie-Claude Vézina

Anonyme (2)

LES ALLIÉS – OR (500 \$ À 999 \$)

Roger Barrette

Alain Bélanger

Pierre A. Bélanger

Lucie Bergeron

France Bilodeau

Henri-Paul Biron et Lucie Alarie-Biron

Yves Boissinot

Gérald Bossé

Jean-Pierre L. Bouchard et Manon Thibault

Jacques Boulet

Marie Bourbonnais et Michel Bigras

Gaëtan Brochu

Jean-Charles Dallaire

Claudette Deschênes

Pierre Douville

Daniel Duchesneau et Marie Gourdeau-Duchesneau

François Gagnon

Henri Gariépy et Lucie Routhier

Louise Girard

Charles G. Grenier

Jean-André Guérin et Diane Royer

Jean Lacharité

Patricia-Ann Laughrea et Pierre Douville

D^r Richard Lirette

Daniel Marceau et Danielle Vachon

Réal Mathieu

Christine Menzi

Mathilde Morency Desautels

Pierre Ouellet et Lise Hamel

Michel Paradis et Jean-François Clément

Yves Poisson

Jean-François Tessier

Isabelle Thériège

Claude Turcot

Marthe Vaillancourt

Anonyme (2)

LES ALLIÉS – ARGENT (300 \$ À 499 \$)

Lucie Barré

Denise Beauchesne

Jean Beaulieu et Danielle Martineau

Lucette Coulombe

Renaud Francoeur

Lyne Gaudet et Michel Brochu

Jean Gauvin et Marthe Bouchard Gauvin

Marthe L. Grondin

Yves Houle

Lucille Kirouac et Jacques Boulet

Jocelyn Michaud

Bruno Piedbœuf

Raymonde Proulx

Vianney Tanguay

Pierre Viger et Élisabeth Lemay

Anonyme (1)

MERCI AUX

865

donateurs d’une contribution

de moins de 300 \$

Bienfaiteurs, commanditaires, partenaires et collaborateurs de la Fondation du Musée

BIENFAITEURS – ENTREPRISES

AAA Construction Charlevoix
Aéroport de Québec inc.
Anglocom
Atelier du bronze
Banque Nationale du Canada
BCF Avocats d'affaires
Bérubé Aucoin Orthodontistes
BMO – Banque de Montréal
Boivin Construction inc.
Caisse Desjardins de Beauport
Caisse Desjardins de Charlesbourg
Caisse Desjardins de la Chaudière
Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré
Caisse Desjardins de Lévis
Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans
Caisse Desjardins de Limoilou
Caisse Desjardins de Québec
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency
Caisse Desjardins de Sillery–Saint-Louis-de-France
Caisse Desjardins Des Rivières de Québec
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm
Canimex inc.
Deloitte
Desjardins Auto Collection
Desjardins Entreprises – Québec-Portneuf
Desjardins Gestion privée – Gestion de patrimoine
Édifice 500 Grande-Allée Est inc.
EgR
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financière Banque Nationale
Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine
Fondation McCarthy Tétrault
Galerie 3
Galerie Jean-Pierre Valentin
Galerie Michel Guimont
Groupe conseil Res Publica
Groupe Germain Hôtels
HDG inc.
iA Groupe financier
La Capitale groupe financier
Langlois Avocats
Lapointe Rosenstein Marchand Melançon
National, Cabinet de relations publiques
O2 Web Solutions
PearTree Canada
Rio Tinto
Sanimax
Telus Inc.
Tilton inc.
Université Laval
Voxdata Solutions Inc.

BIENFAITEURS – INDIVIDUS

Marc Barbeau
Pierre-Martin Belleville
Marc Berlinguet
Simon Blais et Sylvie Cataford
François Boutet
John A. Bross
Léo Cantin
Jean-François Cooke
Claude Côté
Bruno Denis
André Derouin
Éric Dupont
Salvatore Fratino
Charles Gagnon
Louis Garneau
Daniel Gauthier
Jean-Yves Germain
Martin Godbout
Marc Guérin
Salvatore Guerrera
Stéphane Guillot
Bernard Guimont
Vincent P. Hogue
Caroline LaRue
Pierre Lassonde
Suzanne Lavoie
Steven Lawless
Yohan Leblond
Malorie Létourneau
Johanne Maltais
Jean G. Morency
Louis Paquet
Pierrot Parent
Evan Price
Jean-Sébastien Roy
Louis Roy
Pierre Sasseville
Audrey St-Pierre
Louise St-Pierre
Annie Talbot
Joseph-Richard Veilleux
Paule Veilleux
Cathy Wong
Les bénévoles du Musée national des beaux-arts du Québec et de la Fondation
Les employés du Musée national des beaux-arts du Québec

COMMANDITAIRES

Air Canada
Louis Belzile – Groupe Sutton, Nouvelle demeure
Centre Porsche Québec
DeSerres
Desjardins
Fonds de solidarité FTQ
Galerie du meuble
Hydro-Québec
Les Immeubles Charlevoix
Must Société
Québecor
SAQ

PARTENAIRES

Authentic Vins et spiritueux
Chez Boulay – Comptoir boréal
Chocolats Favoris
Dufour, Maison de création
Éclipse Solutions audiovisuelles
École d'architecture de l'Université Laval
Encadrements Ste-Anne
Expert'ease
Galerie Beauchamp
Gastronomie signée Marie-Chantal Lepage
Gouvernement du Canada
Gouvernement du Québec
Groupe Germain Hôtels
La Maison Simons
Le Bonne Entente
Location Gervais
Magazine Classe affaires
Magazine Prestige
Maison Marie Saint Pierre
Manif d'art
Manoir Richelieu
Monsieur Cocktail
Musée de Charlevoix
Musée national des beaux-arts du Québec
Nespresso
Noctura
SODRAC
Solisco
Solotech
unidsounds
Verbec
Viandex

COLLABORATEURS

Anglocom
Stéphane Audet, photographe
Thérèse Bélanger, évalutrice
René Bouchard, photographe
Stéphane Bourgeois, photographe
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm
Faux Bergers
Groupe ETR
Isabelle Jobin, graphiste
La Firme, événements et personnel
La Procure ecclésiastique
Matane Productions
O2 Web Solutions
PearTree Canada
PricewaterhouseCoopers
SDC du quartier Montcalm
Johanne Tremblay, historienne de l'art
Rachel Trudeau, graphiste

LA DIRECTION DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC EST MEMBRE DES ORGANISMES SUIVANTS :

Association des professionnels en philanthropie
Association des professionnels en gestion philanthropique
Association canadienne des professionnels en dons planifiés

Musée national des beaux-arts du Québec

Revue financière 98

99

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Rapport de la direction	99
Rapport de l'auditeur indépendant	100
État des résultats	102
État de l'évolution de l'actif net	103
État des gains et pertes de réévaluation	103
État de la situation financière	104
État des flux de trésorerie	105
Notes complémentaires	106
Suivi des politiques gouvernementales	118
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec	133

Revue financière

Les résultats de l'exercice financier 2018-2019 présentent un excédent des produits sur les charges de 85 356 \$¹. En faisant abstraction du fonds des immobilisations, ce résultat augmente à 96 953 \$ et se compare avantageusement au budget de fonctionnement qui affichait un déficit d'environ 30 000 \$ lors de son adoption par le conseil d'administration en mars 2018.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats par comparaison avec l'exercice financier 2017-2018.

Fonds des opérations

Fonds des activités commerciales

Fonds des expositions

Fonds de dotation

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 2,6 millions de dollars pour 553 pièces, y compris un fonds d'archives, comparativement à 3,7 millions de dollars pour 253 pièces en 2017-2018. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

En excluant cette valeur, les produits sont globalement en hausse de 1 %, soit environ 215 000 \$. Contribuant largement à cette variation, les produits de « Billetterie et abonnements » ont franchi le cap des 2 millions de dollars, une augmentation de 122 000 \$ ou 6 % par rapport à 2017-2018. Plus spécifiquement, on observe une croissance de 32 % pour les abonnements et une baisse de 2 % pour la billetterie. Ce dernier résultat doit toutefois être analysé à la lumière de la mise en place par le gouvernement du Québec d'une mesure offrant aux résidents du Québec, à compter du 3 juin 2018, l'accès gratuit aux expositions de plusieurs institutions muséales le premier dimanche de chaque mois. En effet, si l'on considère le manque à gagner, qui a été compensé par le ministère de la Culture et des Communications, les produits de billetterie auraient plutôt été en hausse de 9 %.

Nonobstant cette compensation, la subvention de base octroyée par le ministère de la Culture et des Communications a augmenté de 900 500 \$. Le Musée a également bénéficié d'une majoration de l'aide au fonctionnement du Conseil des arts du Canada et de son programme Nouveau chapitre. Les subventions, contributions ou commandites prises dans leur ensemble sont malgré tout demeurées stables à 17,3 millions de dollars, compte tenu du fait que certaines autres composantes ont varié à la baisse en fonction des projets.

Toujours en excluant la valeur des dons de pièces de collection, la hausse nette des charges se limite à moins de 1 %, soit un peu plus de 187 000 \$. Outre l'indexation salariale de 2 % applicable à tous les employés, on note d'autres variations comme celles associées aux indexations des taxes foncières et des autres frais de fonctionnement ou encore celles liées aux achats de pièces de collection rendus possibles grâce à des contributions. En contrepartie, on constate une diminution des charges engagées pour produire les expositions, laquelle s'explique notamment par la capitalisation des coûts d'aménagement des salles permanentes inaugurées en novembre 2018.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente un déficit de 11 597 \$ pour l'exercice financier 2018-2019. La modification comptable¹ a eu un impact favorable de 23 900 \$ sur ce résultat. Durant la dernière année, le Musée a notamment poursuivi l'exécution des projets planifiés dans le cadre du Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État, engageant des dépenses de près de 1,1 million de dollars. Une bonne portion de cette somme a été consacrée à l'achèvement de la mise en valeur architecturale du pavillon Gérard-Morisset, mais également à l'amélioration de son rendement énergétique par le remplacement de ses systèmes de ventilation, désormais conçus pour moduler l'apport d'air frais en fonction de l'occupation des espaces. Une fois ces travaux terminés et le pavillon à nouveau disponible, la conception de l'aménagement des cinq salles de *350 ans de pratiques artistiques au Québec* a pu être matérialisée. Cette réalisation, d'une valeur totale d'environ 725 000 \$ (670 000 \$ en 2018-2019), est financée à hauteur de 500 000 \$ par le Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes et, pour la différence, par une contribution (virement) du fonds des opérations.

Plan culturel numérique

Le Plan culturel numérique du Québec se déploie à la fois dans le fonds des opérations, par des actions associées entre autres aux expositions temporaires, et dans le fonds des immobilisations, par des projets de nature durable. Au total, le Musée y a investi tout près de 600 000 \$ en 2018-2019, afin de favoriser, par diverses initiatives, la visibilité des contenus et le rayonnement de la culture dans l'environnement numérique. Parmi ses réalisations principales, soulignons la poursuite de la numérisation des collections et le développement du site collections.mnbaq.org pour les rendre accessibles, la production de différentes expériences numériques notamment reliées au redéploiement des collections et le lancement d'une série de balados.

Rapport de la direction

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,



Jean-Luc Murray

Le directeur de l'administration et de l'optimisation,



Jean-François Fusey, CPA, CA

Québec, le 20 juin 2019

¹ Rappelons qu'en 2014-2015, le Musée a procédé à une modification comptable découlant de l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01). En vertu de cet article, la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Auparavant, le Musée comptabilisait les subventions du gouvernement lorsque le montant à recevoir pouvait faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale était raisonnablement assurée. La modification influe donc sur le moment où les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées. Sans cette modification, qui est à l'origine de l'opinion avec réserve des auditeurs, c'est plutôt un excédent des charges sur les produits de 8 675 \$ (ou un excédent des produits sur les charges de 26 822 \$ en excluant le fonds des immobilisations) qui aurait été constaté.

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'entité et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'entité respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE EN DOLLARS					
	2019		2018			
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE						
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	–	6 783 221	6 783 221	70 232	6 790 493	6 860 725
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	–	40 087 776	40 087 776	–	44 184 424	44 184 424
Apports reportés	–	42 908 570	42 908 570	101	46 917 340	46 917 441
ACTIF NET	–	3 962 427	3 962 427	70 131	4 057 577	4 127 708
ÉTAT DES RÉSULTATS						
Subventions du gouvernement du Québec	(70 131)	(23 900)	(94 031)	(97 645)	(422 555)	(520 200)
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(70 131)	(23 900)	(94 031)	(97 645)	(422 555)	(520 200)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'entité au 31 mars 2019 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Serge Giguère, CPA auditeur, CA
Sous-vérificateur général

Québec, le 20 juin 2019

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

						2019	2018
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Subventions du gouvernement du Québec (note 5)	16 055 375	-	-	5 821 683	-	21 877 058	21 012 109
Subventions du gouvernement du Canada	611 700	-	-	923 704	-	1 535 404	1 170 905
Autres subventions ou contributions	115 356	-	-	12 623	-	127 979	1 255 789
Commandites	290 163	-	-	-	-	290 163	579 277
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	180 479	-	-	913 216	-	1 093 695	1 110 429
Dons de pièces de collection (note 8)	2 597 305	-	-	-	-	2 597 305	3 671 855
Billetterie et abonnements	2 064 178	-	-	-	-	2 064 178	1 942 020
Stationnement	-	421 377	-	-	-	421 377	405 016
Boutique et publications	-	881 618	-	-	-	881 618	825 920
Redevances – services alimentaires	-	275 637	-	-	-	275 637	306 308
Location d'espaces et services connexes	6 100	339 116	-	-	-	345 216	381 883
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	240 640	-	-	-	-	240 640	185 156
Activités éducatives et culturelles	442 386	-	-	-	-	442 386	437 725
Revenus de placements	209 273	14 057	1 087	-	-	224 417	185 669
Autres	25 111	-	-	-	-	25 111	36 124
	22 838 066	1 931 805	1 087	7 671 226	-	32 442 184	33 506 185
CHARGES							
Traitements et avantages sociaux	9 171 709	574 159	-	39 219	-	9 785 087	9 548 012
Énergie, taxes et assurances	4 348 924	-	-	-	-	4 348 924	4 177 084
Services professionnels, administratifs et autres	2 070 649	151 625	-	459 064	-	2 681 338	2 615 082
Entretien, réparations et aménagement	1 633 328	3 164	-	170 292	-	1 806 784	1 615 408
Transport et communications	2 220 390	20 661	-	-	-	2 241 051	2 327 969
Fournitures et approvisionnements	530 721	518 807	-	-	-	1 049 528	1 052 397
Location de locaux	229 305	-	-	-	-	229 305	222 247
Acquisition de pièces de collection (note 8)	2 945 305	-	-	-	-	2 945 305	3 828 035
Location d'expositions	252 626	-	-	-	-	252 626	817 112
Intérêts sur la dette à long terme	569	-	-	1 220 871	-	1 221 440	1 203 862
Autres intérêts et frais financiers	2 063	-	-	152 257	-	154 320	169 894
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	5 641 120	-	5 641 120	5 444 143
	23 405 589	1 268 416	-	7 682 823	-	32 356 828	33 021 245
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(567 523)	663 389	1 087	(11 597)	-	85 356	484 940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

						2019	2018
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	854 441	400 000	58 899	2 822 637	1 043 716	5 179 693	4 556 311
Modifications comptables (note 4)	660 402	-	-	-	-	660 402	596 569
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ	1 514 843	400 000	58 899	2 822 637	1 043 716	5 840 095	5 152 880
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(567 523)	663 389	1 087	(11 597)	-	85 356	484 940
Apport affecté à une immobilisation corporelle non amortissable	-	-	-	73 843	-	73 843	202 275
Virements interfonds (note 9)	(267 701)	(663 389)	-	224 727	706 363	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	679 619	400 000	59 986	3 109 610	1 750 079	5 999 294	5 840 095

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

						2019	2018
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(22 521)	-	-	-	17 314	(5 207)	33 532
Variation des gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille	26 971	-	-	-	74 627	101 598	(22 997)
Gains réalisés sur la cession de placements de portefeuille, reclassés dans les résultats ou les revenus de placements reportés	(3 566)	-	-	-	-	(3 566)	(15 742)
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (note 10)	884	-	-	-	91 941	92 825	(5 207)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2019

	2019					2018	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Trésorerie, 2,05 % et 2,20 % (1,55 % en 2018)	2 579 297	499 401	58 805	531	-	3 138 034	2 091 825
Placements de portefeuille (note 10)	2 300 000	-	-	-	-	2 300 000	-
Créances et intérêts courus (note 11)	380 169	1 851	101	-	-	382 121	1 662 737
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	34 970	-	-	620 662	-	655 632	1 769 597
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	2 198 941	-	1 080	-	-	-	-
Subventions à recevoir							
Gouvernement du Québec	267 829	-	-	21 011	-	288 840	1 516 765
Gouvernement du Canada	150 700	-	-	-	-	150 700	5 000
Stocks	-	294 830	-	-	-	294 830	279 148
Charges payées d'avance	465 670	-	-	-	-	465 670	443 012
	8 377 576	796 082	59 986	642 204	-	7 675 827	7 768 084
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (note 10)	841 938	-	-	-	1 962 823	2 804 761	5 701 547
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC (note 7)	-	-	-	2 984 845	-	2 984 845	3 050 851
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 12)	-	-	-	118 751 379	-	118 751 379	122 172 884
	9 219 514	796 082	59 986	122 378 428	1 962 823	132 216 812	138 693 366
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Emprunts bancaires (note 13)	-	-	-	6 874 000	-	6 874 000	6 986 000
Charges à payer et frais courus (note 14)	2 932 784	10 191	-	-	-	2 942 975	4 079 095
Provision pour vacances (note 20)	723 652	-	-	-	-	723 652	726 750
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	385 891	-	1 693 327	120 803	-	-
Intérêts courus	-	-	-	91 177	-	91 177	95 826
Dépôts de clients et produits reportés	587 958	-	-	-	-	587 958	661 046
Apports reportés (note 15)	3 574 933	-	-	-	-	3 574 933	3 545 622
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 17)	-	-	-	6 649 829	-	6 649 829	6 687 854
	7 819 327	396 082	-	15 308 333	120 803	21 444 524	22 782 193
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (note 20)	521 487	-	-	-	-	521 487	498 557
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (note 16)	198 197	-	-	-	-	198 197	193 128
APPORTS REPORTÉS (note 15)	-	-	-	68 961 886	-	68 961 886	68 618 393
DETTE À LONG TERME (note 17)	-	-	-	34 998 599	-	34 998 599	40 766 207
	8 539 011	396 082	-	119 268 818	120 803	126 124 693	132 858 478
ACTIF NET							
Investi en immobilisations	-	-	-	3 109 610	-	3 109 610	2 822 637
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	188 250	188 250	188 250
Affectations d'origine interne	-	400 000	59 986	-	1 561 829	2 021 815	1 314 365
Non grevé d'affectations	679 619	-	-	-	-	679 619	1 514 843
	679 619	400 000	59 986	3 109 610	1 750 079	5 999 294	5 840 095
Gains et pertes de réévaluation cumulés	884	-	-	-	91 941	92 825	(5 207)
	680 503	400 000	59 986	3 109 610	1 842 020	6 092 119	5 834 888
	9 219 514	796 082	59 986	122 378 428	1 962 823	132 216 812	138 693 366

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,


Louise Turgeon,
présidente du comité d'audit


Claude Côté,
vice-président du conseil d'administration

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019					2018	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT							
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(567 523)	663 389	1 087	(11 597)	-	85 356	484 940
Éléments sans incidence sur la trésorerie							
Apports reportés constatés à titre de produits	(878 689)	-	-	(4 651 283)	-	(5 529 972)	(5 303 728)
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	(50 216)	-	-	(1 715 998)	-	(1 766 214)	(2 000 966)
Gains réalisés sur la cession de placements	(3 566)	-	-	-	-	(3 566)	(15 742)
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	101	-	-	58 299	-	58 400	57 622
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	5 641 120	-	5 641 120	5 444 143
	(1 499 893)	663 389	1 087	(679 459)	-	(1 514 876)	(1 333 731)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement							
Créances et intérêts courus	1 274 165	6 475	(24)	-	-	1 280 616	(921 450)
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	179 971	-	-	-	-	179 971	545 056
Subventions à recevoir	1 086 471	-	-	(4 246)	-	1 082 225	(1 497 062)
Stocks	-	(15 682)	-	-	-	(15 682)	(39 080)
Charges payées d'avance	(22 658)	-	-	-	-	(22 658)	96 406
Charges à payer et frais courus	(692 386)	(7 248)	-	-	-	(699 634)	(701 037)
Provision pour vacances	(3 098)	-	-	-	-	(3 098)	39 643
Intérêts courus	(16)	-	-	(4 633)	-	(4 649)	(51 407)
Dépôts de clients et produits reportés	(71 088)	(2 000)	-	-	-	(73 088)	133 417
Apports reportés	908 000	-	-	-	-	908 000	1 958 000
Provision pour congés de maladie	22 930	-	-	-	-	22 930	(28 137)
Revenus de placements reportés	5 069	-	-	-	-	5 069	7 436
	2 687 360	(18 455)	(24)	(8 879)	-	2 660 002	(458 215)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 187 467	644 934	1 063	(688 338)	-	1 145 126	(1 791 946)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	-	-	(2 656 101)	-	(2 656 101)	(2 288 477)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT							
Acquisition de placements	(2 349 995)	-	-	-	(60 397)	(2 410 392)	(425 951)
Produits de cession de placements	3 108 776	-	-	-	-	3 108 776	300 742
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	758 781	-	-	-	(60 397)	698 384	(125 209)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Augmentation des emprunts bancaires	-	-	-	858 800	-	858 800	1 594 612
Remboursement d'emprunts bancaires	-	-	-	(970 800)	-	(970 800)	(10 281 612)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000	713 187
Autres subventions ou contributions reçues	-	-	-	-	-	-	852 525
Nouvelle dette à long terme	-	-	-	970 800	-	970 800	10 281 612
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	1 858 800	-	1 858 800	3 160 324
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	1 946 248	644 934	1 063	(1 485 639)	(60 397)	1 046 209	(1 045 308)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 533 125	499 401	58 805	494	-	2 091 825	3 137 133
Contributions interfonds	(900 076)	(644 934)	(1 063)	1 485 676	60 397	-	-
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE (note 18)	2 579 297	499 401	58 805	531	-	3 138 034	2 091 825

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2019

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l’art québécois de toutes les périodes, de l’art ancien à l’art actuel, et d’assurer une présence de l’art international par des acquisitions, des expositions et d’autres activités d’animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de la Loi de l’impôt sur le revenu du Canada (LRC 1985, chapitre 1, 5^e supplément). Il est par conséquent admissible à l’exemption d’impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée, telles que l’exploitation de la boutique, la vente de publications, l’exploitation du restaurant, du café et du stationnement et la location de salles. En vertu d’un règlement approuvé par le gouvernement, le solde de ce fonds, qui doit être utilisé pour financer la réalisation des activités commerciales du Musée, ne peut excéder 400 000 \$. Tout excédent doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le fonds des expositions a été créé afin de financer la réalisation d’expositions internationales majeures dont les coûts, notamment ceux de location et de transport, dépassent les limites de la subvention de fonctionnement du Musée, ou, exceptionnellement, pour financer des activités connexes à ces expositions. En vertu d’un règlement approuvé par le conseil d’administration, le solde de ce fonds ne peut excéder 2 000 000 \$.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l’acquisition d’immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l’autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d’un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d’immobilisations corporelles et d’acquisition d’œuvres d’art pour les collections du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s’appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270.

Utilisation d’estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements de portefeuille, composés d’instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les certificats de placement garanti sont désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l’état des gains et pertes de réévaluation jusqu’à ce qu’elles soient décomptabilisées.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

La trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l’objet d’un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d’intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d’intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l’instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l’instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l’instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Constatation des produits

Apports

Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d’expositions et l’achat d’œuvres d’art. Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu’elles peuvent faire l’objet d’une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu’il existe un accord contractuel.

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l’exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l’exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l’exception des apports affectés à l’acquisition d’immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l’actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu’ils sont reçus ou à recevoir.

Produits

Les produits de billetterie et d’abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d’espaces et de services connexes, de location et de diffusion d’œuvres d’art et d’expositions ainsi que d’activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations

Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l’actif net du fonds de dotation. Les revenus de placements de ce fonds grevés d’une affectation externe sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l’exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements de ce fonds non grevés d’une affectation externe sont constatés comme revenus de placements dans le fonds des opérations.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2019

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Collections

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s’y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d’examen des exportations de biens culturels (Commission). Advenant que le donateur n’accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l’œuvre. Si tel est le cas, l’ajustement de valeur est comptabilisé dans l’exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu’elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l’acquisition, l’ajustement de valeur est comptabilisé dans l’exercice suivant la comptabilisation initiale.

Revenus de placements

Les revenus d’intérêts sont comptabilisés d’après le nombre de jours de détention du placement au cours de l’exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d’une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d’échange, c’est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l’élément transféré ou du service fourni.

Stocks

Les stocks de la boutique sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l’épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d’acquisition, et sont amorties selon la méthode de l’amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtiments	40 ans
Aménagements des bâtiments	10 ans
Aménagements des salles d’exposition	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Équipement informatique et bureautique	3 ans
Développement informatique	7 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu’une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l’immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l’exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n’est constatée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que le Musée ne dispose pas de suffisamment d’informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d’une méthode d’estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l’objet d’une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d’acquisition de ces avantages sociaux, c’est-à-dire en fonction de l’accumulation et de l’utilisation des journées de maladie par les employés.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES

Certains produits financiers nets non grevés d’une affectation externe étaient comptabilisés à titre de revenus de placements reportés à l’état de la situation financière et virés aux résultats à titre de revenus de placements lors de l’achat de certaines pièces de collection. Puisque ces produits financiers nets ne sont pas grevés d’une affectation externe, les états financiers ont été redressés afin de constater ces sommes à titre de revenus de placements et de frais de gestion de placements à l’état des résultats.

Cette modification comptable a été appliquée de manière rétroactive et a entraîné les incidences suivantes aux états financiers du Musée au 31 mars 2018 :

	Augmentation (diminution) 2018
	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS	
Revenus de placements	71 954
Services professionnels, administratifs et autres	8 121
Excédent des produits par rapport aux charges	63 833
ÉTAT DE L’ÉVOLUTION DE L’ACTIF NET	
Actif net au début de l’exercice	596 569
Excédent des produits par rapport aux charges	63 833
Actif net à la fin de l’exercice	660 402
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Revenus de placements reportés	(660 402)
Actif net – non grevé d’affectations	660 402

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2019	2018		
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	15 318 133	–	15 318 133	14 254 600
Projets spécifiques*	737 242	–	737 242	800 876
Subventions concernant le financement d’immobilisations corporelles et d’autres charges	–	1 670 553	1 670 553	1 856 784
Remboursement des intérêts et des frais financiers relatifs au financement d’immobilisations corporelles et d’autres charges	–	1 254 981	1 254 981	1 323 194
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	–	2 896 149	2 896 149	2 776 655
	16 055 375	5 821 683	21 877 058	21 012 109

* Ces subventions sont obtenues principalement pour la réalisation d’expositions.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2019

6. FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d’une entente, une partie d’un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 \$. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l’objet d’une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 \$.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l’objet d’une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l’état des résultats :

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Billetterie et abonnements	5 166	8 915
Location d’espaces et services connexes	6 100	5 000
Commandites	111 663	106 777
	122 929	120 692
CHARGES		
Services professionnels, administratifs et autres	1 308	4 938
Transport et communications	92 262	103 257
Fournitures et approvisionnements	29 359	12 497
	122 929	120 692

7. CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l’œuvre du Musée, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l’accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit gratuitement des locaux pour ses bureaux ainsi que du personnel et les biens et services nécessaires à son fonctionnement. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée. Les soldes de fonds de la Fondation totalisaient 28 741 \$ au 31 mars 2019 (soldes de fonds négatifs de 1 012 667 \$ en 2018).

Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des opérations ne portent pas intérêt. Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des immobilisations portent intérêt au taux des acceptations bancaires, soit 2,29 % au 31 mars 2019 (1,92 % au 31 mars 2018).

8. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION

Collection permanente, collection d’étude et collection Prêt d’œuvres d’art

La collection permanente est constituée de l’ensemble des œuvres d’art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l’art québécois de toutes les périodes, de l’art ancien à l’art actuel, et compte 36 945 œuvres d’art (36 390 en 2018) réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes, vidéo/film.

La collection d’étude est constituée d’un ensemble d’œuvres d’art et d’objets rattachés à la carrière d’un artiste qui peuvent servir à des fins d’interprétation, d’éducation et d’animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d’art de la collection permanente ou d’artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 872 œuvres d’art et objets (1 850 en 2018) répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d’œuvres d’art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l’art contemporain du Québec, est constituée de l’ensemble des œuvres d’art acquises à cette fin et mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 941 œuvres d’art (1 917 en 2018) réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l’exercice, le Musée a acquis 581 œuvres et objets (305 en 2018) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 2 917 880 \$ (3 812 250 \$ en 2018), soit 348 000 \$ par achat (156 180 \$ en 2018) et 2 569 880 \$ par don (3 656 070 \$ en 2018).

8. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION (SUITE)

Collections et fonds d’archives privées

Les collections et fonds d’archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d’une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l’exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l’art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d’œuvres d’art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l’exercice, le Musée a acquis un fonds d’archives par don pour un montant total de 27 425 \$ (en 2018 le Musée a procédé à un ajustement de valeur d’un fonds d’archives privées acquis en 2017 pour un montant total de 15 785 \$).

9. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 663 389 \$ (764 118 \$ en 2018), représentant l’actif net du fonds des activités commerciales qui excède 400 000 \$, a été transféré au fonds des opérations afin de rembourser des emprunts ou de financer des activités du Musée.

Un montant de 224 727 \$ (aucun montant en 2018) a été transféré du fonds des opérations au fonds des immobilisations relativement à des immobilisations non financées par des apports externes.

Un montant de 706 363 \$ (aucun montant en 2018) a été transféré du fonds des opérations au fonds de dotation.

10. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les placements de portefeuille sont composés de certificats de placement garanti et de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d’aucune date d’échéance contractuelle.

Fonds des opérations

	2019	2018		
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À COURT TERME				
Certificats de placement garanti, 6 mois, 2,44 %, échéant le 4 avril 2019	2 300 000	2 300 000	–	–

PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À LONG TERME

Fonds de marché monétaire	–	–	3 083 284	3 083 042
Fonds d’obligations	841 938	841 054	790 464	813 227
	841 938	841 054	3 873 748	3 896 269

Fonds de dotation

	2019	2018		
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À LONG TERME				
Fonds de marché monétaire	141 580	141 580	138 937	138 926
Fonds d’obligations	1 115 881	1 099 322	1 059 968	1 067 447
Fonds d’actions	705 362	629 980	628 894	604 112
	1 962 823	1 870 882	1 827 799	1 810 485

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

11. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts courus	34 509	4 048
Taxes de vente à recevoir	92 774	264 313
Autres subventions et contributions	–	587 500
Autres créances	254 838	806 876
	382 121	1 662 737

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2019

12. FONDS DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrains*	6 633 377	–	6 633 377	6 633 377
Bâtiments*	138 708 659	40 959 522	97 749 137	101 086 688
Aménagements des bâtiments**	12 759 727	6 749 002	6 010 725	6 319 990
Aménagements des salles d'exposition**	1 306 886	188 452	1 118 434	533 527
Aménagements extérieurs**	2 350 343	1 006 623	1 343 720	1 472 101
Matériel roulant	155 389	121 407	33 982	44 342
Équipement spécialisé**	8 364 091	3 774 895	4 589 196	5 122 035
Mobilier et équipement de bureau	331 931	292 500	39 431	35 140
Documents numériques**	857 250	219 176	638 074	295 662
Équipement informatique et bureautique	2 765 492	2 453 055	312 437	391 161
Développement informatique**	535 213	252 347	282 866	238 861
	174 768 358	56 016 979	118 751 379	122 172 884

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 \$ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 \$ pour les terrains et 6 358 900 \$ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Des immobilisations corporelles totalisant 165 879 \$ au 31 mars 2019, soit 8 979 \$ pour des aménagements des bâtiments, 122 104 \$ pour des documents numériques et 34 796 \$ pour du développement informatique, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice. Au 31 mars 2018, les immobilisations corporelles non amorties totalisaient 1 594 628 \$, soit 1 460 142 \$ pour des aménagements des bâtiments, 54 403 \$ pour des aménagements des salles d'exposition, 16 325 \$ pour des aménagements extérieurs, 45 598 \$ pour de l'équipement spécialisé, 8 160 \$ pour des documents numériques et 10 000 \$ pour du développement informatique.

13. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé, par le décret 248-2019, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2019, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 998 409 \$ (22 662 485 \$ en 2018).

Fonds des immobilisations

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2019	2018
	\$	\$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires, soit 2,29 % au 31 mars 2019 (1,92 % en 2018), échéant le 11 avril 2019	6 874 000	6 986 000
	6 874 000	6 986 000

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 17.

14. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2019	2018
	\$	\$
Traitements à payer	748 494	855 890
Avantages sociaux à payer	229 578	187 205
Autres charges à payer et frais courus	1 964 903	3 036 000
	2 942 975	4 079 095

15. APPORTS REPORTÉS

Fonds des opérations

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	3 545 622	2 259 749
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(878 689)	(672 127)
Montant reçu pour les exercices subséquents	908 000	1 958 000
Solde à la fin	3 574 933	3 545 622

Se détaillant comme suit :

Gouvernement du Québec	3 192 427	3 250 970
Gouvernement du Canada	–	188 000
Autres	382 506	106 652
	3 574 933	3 545 622

Fonds des immobilisations

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	68 618 393	66 919 759
Subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles	–	296 536
Montant reçu du gouvernement du Québec pour les exercices subséquents	4 994 776	6 033 699
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(4 651 283)	(4 631 601)
Solde à la fin	68 961 886	68 618 393

Se détaillant comme suit :

Gouvernement du Québec	22 047 967	19 949 341
Gouvernement du Canada	29 818 901	30 742 605
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	16 908 001	17 726 807
Autres	187 017	199 640
	68 961 886	68 618 393

16. FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	193 128	185 692
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	5 069	7 436
Solde à la fin	198 197	193 128

17. DETTE À LONG TERME

Fonds des opérations

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	2019	2018
	Taux effectif	\$
0,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 50 216 \$, échu en mars 2019	1,166 %	–
		50 115
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		–
		(50 115)
		–
		–

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2019

17. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Fonds des immobilisations

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	Taux effectif	2019	2018
		\$	\$
4,91 %, remboursable par versements annuels en capital de 245 329 \$, échéant en juillet 2020	5,23 %	490 659	735 988
4,09 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 525 \$, échu en décembre 2018	4,26 %	–	83 525
2,99 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 293 \$, échéant en janvier 2022	3,14 %	249 879	333 172
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 \$, échéant en septembre 2023	3,06 %	2 421 912	2 904 962
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 \$, échéant en septembre 2023	3,07 %	583 227	699 449
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 \$, échéant en septembre 2022	3,25 %	1 356 266	1 694 228
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 \$, échéant en septembre 2024	3,41 %	333 891	389 308
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	1 315 561	1 577 610
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	6 474 254	7 763 870
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 163 006 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	973 695	1 135 296
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 115 511 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	689 987	804 503
2,54 %, remboursable par versements annuels en capital de 570 785 \$, échéant en mars 2025	2,69 %	3 407 892	3 973 264
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 622 908 \$, échéant en septembre 2026	2,48 %	4 958 342	5 574 880
1,55 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 345 \$, échéant en mars 2021	1,76 %	160 190	240 039
2,57 %, remboursable par versements annuels en capital de 490 311 \$, échéant en mars 2027	2,71 %	3 899 509	4 384 321
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 214 709 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	1 708 737	1 921 168
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 428 161 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	3 407 467	3 831 085
2,75 %, remboursable par versements annuels en capital de 756 951 \$, échéant en mars 2027	2,88 %	6 019 040	6 767 410
2,45 %, remboursable par versements annuels en capital de 172 048 \$, échéant en mars 2027	2,59 %	1 367 847	1 537 868
2,78 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 888 \$, échéant en mars 2028	2,90 %	947 270	1 052 000
3,01 %, remboursable par versements annuels en capital de 88 832 \$, échéant en septembre 2028	3,15 %	882 803	–
		41 648 428	47 403 946
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(6 649 829)	(6 637 739)
		34 998 599	40 766 207

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2020	6 701 093 \$	1 010 835 \$	7 711 928 \$
2021	6 701 093 \$	840 590 \$	7 541 683 \$
2022	6 375 418 \$	676 370 \$	7 051 788 \$
2023	6 292 125 \$	519 421 \$	6 811 546 \$
2024	5 952 125 \$	370 243 \$	6 322 368 \$
2025 et suivantes	9 828 148 \$	448 851 \$	10 276 999 \$

18. FLUX DE TRÉSORERIE

Les opérations des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement, n'ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	805 470	1 241 956

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 199 955 \$ (191 629 \$ en 2018).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 375 665 \$ (1 360 687 \$ en 2018).

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Sont aussi des apparentés les parties dont l'une exerce une influence notable sur l'autre, deux parties ou plus qui sont soumises à une influence notable commune ainsi que les organismes sans but lucratif dont l'un a un intérêt économique dans l'autre. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration, incluant le directeur général du Musée, ainsi que des membres du comité de direction.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible, alors que celui du RRPE est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, mais l'employeur doit en outre verser pour les participants au RRPE un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2019 (2,97 % au 1^{er} janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et d'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, le Musée verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 656 436 \$ (674 911 \$ en 2018). Les obligations du Musée à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

Provisions pour vacances et congés de maladie

	2019		2018	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladies
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	726 750	498 557	687 107	526 694
Charge de l'exercice	677 923	169 971	638 057	82 230
Prestations versées au cours de l'exercice	(681 021)	(147 041)	(598 414)	(110 367)
Solde à la fin	723 652	521 487	726 750	498 557

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2019	2018
Taux d'indexation	2,5 % à 2,83 %	2,5 % à 2,83 %
Taux d'actualisation	1,91 % à 2,83 %	2,1 % à 3,09 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 à 23 ans	2 à 23 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2019

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Aux 31 mars 2019 et 2018, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des intérêts courus et des autres créances :

	2019	2018
	\$	\$
Créances de 30 jours et moins	204 712	670 812
Créances de 31 à 60 jours	25 142	70 987
Créances de 61 à 90 jours	514	1 433
Créances de plus de 90 jours	58 979	67 692
	289 347	810 924

Les placements composés de fonds communs sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée investit également les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées dans des types de placements garantis. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

Risque de liquidité

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, étant donné que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 17.

L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2019 et en 2018.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixes et variables.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de change

Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est limitée.

Autre risque de prix

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix relativement aux placements de portefeuille à cause du risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs de ces actifs financiers fluctuent en raison des variations du prix du marché.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

22. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 164 929 \$ (160 094 \$ en 2018). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2020	180 904 \$
2021	180 904 \$
2022	180 904 \$
2023	180 904 \$
2024	45 226 \$

Le Musée est également engagé, par divers contrats échéant jusqu'en 2021, à verser une somme de 315 427 \$ (606 768 \$ en 2018) pour des expositions et activités en préparation.

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	168 502 \$
2021	146 925 \$

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.

Suivi des politiques gouvernementales

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 :

	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés (total des heures/1 826,3)	Nombre d'employés (dernier mois)
1. Personnel d'encadrement	16 619	–	16 619	9	10
2. Personnel professionnel	59 681	1 272	60 953	33	33
3. Personnel infirmier	–	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	160 767	2 286	163 053	89	108
6. Agents de la paix	–	–	–	–	–
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	32 002	362	32 364	18	15
8. Étudiants et stagiaires	1 804	54	1 858	1	–
TOTAL DES HEURES	270 873	3 974	274 847		
TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (TOTAL DES HEURES/1 826,3)	148	2	150		

La cible maximale révisée de 274 847 heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

Contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019 :

	Nombre	Valeur
		\$
Contrats de services avec une personne physique*	1	30 000
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	22	5 946 835
TOTAL	23	5 976 835

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

** Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

GOVERNANCE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44) telle qu'elle a été modifiée en janvier 2017 par la Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux (2016, chapitre 32), le nombre d'administrateurs du Musée peut varier entre 11 et 15.

Au 31 mars 2019, le conseil d'administration du Musée était composé de 12 membres, y compris la présidente du conseil et le directeur général du Musée.

Le conseil d'administration du Musée s'est réuni à six reprises durant l'exercice 2018-2019. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- approuvé la version actualisée du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée;
- approuvé les modifications au profil de compétences et d'expérience du directeur général du Musée;
- approuvé, sur recommandation du comité d'audit, les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2018;
- approuvé le contenu du *Rapport annuel 2017-2018*;
- approuvé le processus de recrutement d'un nouveau directeur général du Musée et recommandé la nomination de M. Jean-Luc Murray à ce poste;
- approuvé un programme de reconnaissance pour les dons planifiés applicable par le Musée et sa Fondation;
- adopté un nouveau règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne du Musée;
- adopté un nouveau règlement sur la délégation d'autorité et la signature de certains actes et documents;
- approuvé les critères d'évaluation du directeur général pour la période se terminant le 31 mars 2019 ainsi que ceux pour la période débutant le 1^{er} avril 2019;
- approuvé l'acquisition par achat, par don ou par legs de pièces de collection ainsi que l'aliénation de deux œuvres d'art;
- adopté l'institution du régime d'emprunts;
- approuvé certaines modifications à la structure organisationnelle du Musée;
- approuvé le Plan stratégique 2018-2022 du Musée;
- approuvé le budget annuel et le plan d'immobilisations pour l'exercice financier 2019-2020;
- adopté une politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Musée;
- adopté une politique de divulgation financière;
- adopté une nouvelle tarification pour les droits d'entrée au Musée;
- adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment en matière d'octroi de contrats et de demande d'aide financière.

Le comité d'audit du Musée s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice 2018-2019. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- examiné les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et recommandé leur approbation au conseil d'administration;
- examiné le suivi budgétaire de l'exercice 2018-2019;
- effectué le suivi des placements;
- examiné le budget annuel pour l'exercice financier 2019-2020 et recommandé son approbation au conseil d'administration;
- approuvé le plan d'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019;
- examiné une politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Musée et recommandé son adoption au conseil d'administration;
- examiné une politique de divulgation financière et recommandé son adoption au conseil d'administration;
- examiné une nouvelle tarification pour les droits d'entrée au Musée;
- identifié les documents relevant de sa responsabilité et devant être actualisés ou élaborés.

Le comité d'audit a aussi amorcé une réflexion sur l'élaboration d'un plan d'utilisation optimale des ressources, sur l'établissement d'un plan de vérification interne et sur la gestion des risques. Il poursuivra ses travaux sur ces questions durant l'exercice financier 2019-2020.

GOUVERNANCE (SUIITE)

M^e Selena Lu

Membre indépendante

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 11 décembre 2018

M^e Selena Lu travaille comme avocate en droit commercial au sein du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon depuis 2010. Elle est en outre présidente et porte-parole de la Jeune Chambre de commerce de Montréal depuis juillet 2018. Elle a obtenu une attestation du programme Administrateurs de la relève du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval en 2014 et poursuit actuellement sa formation en vue de devenir administratrice de sociétés certifiée.

M^e Lu siège également aux conseils d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et du Collège des administrateurs de sociétés.

Geneviève Marcon

Membre indépendante

Nomination : 7 décembre 2016

Durée du mandat : 3 ans

M^{me} Geneviève Marcon est administratrice de sociétés certifiée et coprésidente de GM Développement, une entreprise œuvrant dans le secteur immobilier. Elle a été gestionnaire de nombreux projets de rénovation et de construction dans le quartier Saint-Roch, à Québec, et participe activement à la revitalisation de ce quartier.

M^{me} Marcon est aussi membre des conseils d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et de l'Institut de développement urbain du Québec. Elle siège en outre au comité consultatif de Renaud Assurances et gestion de risques.

Directeur général

Jean-Luc Murray

Membre du conseil d'administration depuis le 26 novembre 2018, en vertu de la Loi sur les musées nationaux

Durée du mandat : 3 ans

M. Jean-Luc Murray a été nommé directeur général du Musée le 7 novembre 2018. Avant cette nomination, il était directeur de la programmation au Musée de la civilisation. Il a auparavant occupé des postes de directeur de l'éducation au Musée des beaux-arts de Montréal et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il a également assuré la direction du Musée de Charlevoix.

Louis Paquet

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

M. Louis Paquet est vice-président de la Financière Banque Nationale depuis 1988. Il œuvre dans le domaine des placements et de la finance depuis 1969.

M. Paquet siège également au conseil d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.

François Rochon

Membre indépendant

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Représentant du conseil d'administration au comité consultatif externe d'acquisition en art contemporain et actuel

M. François Rochon est ingénieur de formation. Après avoir réorienté sa carrière en finance, il a fondé, en 1998, Giverny Capital, une firme de gestion de portefeuille dont il est le président.

M. Rochon siège également aux conseils d'administration de la Fondation Giverny pour l'art contemporain et de l'Albright-Knox Art Gallery. Il est membre d'un des comités d'acquisition du Musée des beaux-arts de Montréal et de l'International Council du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden.

Louise Turgeon

Membre indépendante

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Présidente du comité d'audit depuis le 24 septembre 2010

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 13 juin 2017

M^{me} Louise Turgeon est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1982. Elle a travaillé près de 30 ans au Mouvement Desjardins, y occupant majoritairement des postes de cadre supérieure, entre autres dans le domaine bancaire et celui de l'assurance de personnes. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

M^{me} Turgeon siège depuis plusieurs années à divers conseils d'administration, dont elle préside notamment les comités d'audit et de gestion des risques. En 2018-2019, elle était également membre des conseils d'administration d'Union-Vie et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

GOVERNANCE (SUITE)

Assiduité des administrateurs aux réunions du conseil d’administration, du comité d’audit et du comité de gouvernance, d’éthique et des ressources humaines

	Conseil d’administration	Comité d’audit	Comité de gouvernance, d’éthique et des ressources humaines
Christiane Germain	6/6	–	–
Claude Côté	6/6	2/2	7/7
Hélène Dufresne	5/6	–	7/7
Lara Emond	6/6	–	6/7
Salvatore Fratino	6/6	–	–
Jean-François Fusey ¹	3/3	–	–
Frédéric Gascon	5/6	–	–
Selena Lu ²	6/6	–	3/3
Geneviève Marcon	6/6	–	–
Maxime Ménard ³	1/1	1/1	1/1
Jean-Luc Murray ⁴	3/3	–	–
Line Ouellet ⁵	–	–	–
Louis Paquet	4/6	–	–
François Rochon	4/6	–	–
Louise Turgeon	6/6	2/2	7/7

¹ M. Fusey a été directeur général par intérim du 15 mai au 25 novembre 2018.

² M^e Lu a été nommée membre du comité de gouvernance, d’éthique et des ressources humaines le 11 décembre 2018.

³ M. Ménard a quitté ses fonctions de membre du conseil d’administration le 12 juillet 2018.

⁴ M. Murray est entré en fonction comme directeur général le 26 novembre 2018.

⁵ M^{me} Ouellet a quitté ses fonctions de directrice et conservatrice en chef le 14 mai 2018.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération des administrateurs et des dirigeants :

Les membres du conseil d’administration, à l’exception du directeur général du Musée, ne sont pas rémunérés. Comme le prévoit la Loi sur les musées nationaux, ceux-ci ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Rémunération des postes de dirigeants les mieux rémunérés :

Dirigeants	Rémunération totale*	Autres avantages	Commentaires
Directeur général			
Jean-Luc Murray	53 469 \$	833 \$	Est entré en fonction le 26 novembre 2018
Directrice et conservatrice en chef			
Line Ouellet	102 858 \$	249 \$	A quitté ses fonctions le 14 mai 2018
Directeur de l’administration et de l’optimisation			
Jean-François Fusey	159 956 \$	1 997 \$	A agi à titre de directeur général par intérim du 15 mai au 25 novembre 2018
Directrice des collections et des expositions			
Annie Gauthier	129 455 \$	2 227 \$	
Directeur des communications et du marketing			
Jean François Lippé	115 723 \$	1 312 \$	A quitté ses fonctions le 18 février 2019
Directrice des expositions et de la médiation			
Christine Conciatori	71 037 \$	412 \$	A quitté ses fonctions le 12 octobre 2018

* La rémunération présentée est celle de l’année 2018-2019. Elle prend en considération le salaire de base ainsi que, le cas échéant, les primes et le versement des indemnités de vacances au départ. La rémunération totale de M^{me} Ouellet inclut également une allocation de transition de 79 874 \$. Aucun boni n’a été versé durant cette période.

Assurance collective

Les dirigeants du Musée bénéficient du régime d’assurance collective SSQ Vie du personnel d’encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l’assureur annuellement et reflètent des taux de prime à assumer par l’employé et par l’employeur. Les primes assumées par l’employeur sont incluses dans les « Autres avantages » présentés ci-dessus. Elles correspondent à un montant fixe pour l’assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l’assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avant même l’adoption de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1), le Musée national des beaux-arts du Québec œuvrait déjà dans l’esprit de cette loi en sauvegardant et en partageant le patrimoine dont il a la responsabilité. Par ses fonctions de diffusion, de promotion et de conservation de l’art québécois de toutes les périodes, de l’art ancien à l’art actuel, le Musée entend bien continuer d’enrichir la conscience qu’ont les générations présentes et futures de leur histoire collective.

À travers son nouveau Plan d’action de développement durable 2015-2020, adopté en mars 2017, le Musée réitère son engagement à l’égard de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD). Ce plan se veut un prolongement de ses propres valeurs et s’inscrit en continuité avec la mission de développement durable que le Musée a toujours considérée comme sienne.

ORIENTATION 1

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l’administration publique

ACTION 1	INDICATEUR	CIBLE (D’ICI 2020)
Poursuivre et améliorer les pratiques écoresponsables du Musée	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures <i>CIBLE ATTEINTE</i>

Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l’administration publique

Résultat visé 1

Réalisation, par 95 % des ministères et organismes publics, d’actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles

Domaine d’intervention

Activités courantes de gestion administrative

Activité incontournable 1

Résultats de l’année

- › Demande aux concepteurs et aux imprimeurs de produits dérivés destinés à être vendus à la librairie-boutique du Musée de ne pas emballer individuellement les articles suivants : cahiers, aimantins, signets, cartes de vœux et cartes postales
- › Offre aux clients de la librairie-boutique d’un sac réutilisable au lieu d’un sac en plastique
- › Diminution des envois du rapport annuel en version papier en faveur des envois en version électronique
- › Utilisation de la signature électronique pour les contrats

ACTION 2	INDICATEUR	CIBLE (D’ICI 2020)
Contribuer à la réduction des déplacements et à l’utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures <i>CIBLE ATTEINTE À 80 %</i>

Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l’administration publique

Résultat visé 3

Réalisation, par 90 % des ministères et organismes publics, d’actions pour favoriser la réduction des déplacements et l’utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés

Domaine d’intervention

Transport et déplacements des employés

Activité incontournable 1

Résultats de l’année

- › Aucun résultat en 2018-2019

DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

ACTION 3	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Réaliser les projets de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces d'exposition de manière écoresponsable	Nombre de projets réalisés en utilisant des matériaux recyclés	75 % des projets réalisés de manière écoresponsable <i>CIBLE ATTEINTE</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Résultat visé 5

Réalisation de projets de construction et de rénovation exécutés de manière écoresponsable

Domaine d'intervention

Bâtiments et infrastructures

Activité incontournable 1

Résultats de l'année

- › Amélioration de la méthode de fabrication des murs temporaires d'exposition afin de permettre la réutilisation de l'ensemble des matériaux de construction
- › Choix des couleurs d'une exposition en fonction de l'exposition précédente pour permettre la réutilisation de la peinture
- › Réemploi des vitrines d'exposition et des socles existants
- › Réemploi des encadrements existants

ACTION 4	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures <i>CIBLE ATTEINTE À 60 %</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Résultat visé 6

Mise en œuvre, par 70 % des ministères et organismes publics, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques

Domaine d'intervention

Technologies de l'information et des communications

Activité incontournable 1

Résultats de l'année

- › Aucun résultat en 2018-2019

ACTION 5	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Mettre en place des procédés afin de réaliser des activités de communication et d'organiser des événements de façon écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures <i>CIBLE ATTEINTE À 60 %</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Résultat visé 7

Réalisation, par 50 % des ministères et organismes publics, de produits et d'activités de communication et organisation d'événements écoresponsables

Domaine d'intervention

Communications gouvernementales et organisation d'événements

Activité incontournable 1

Résultats de l'année

- › Mise en place d'une billetterie électronique pour l'achat en ligne des billets d'expositions et d'activités
- › Diminution des envois d'invitations en version papier en faveur des envois en version électronique

ACTION 6	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Intégrer progressivement la prise en compte des 16 principes de développement durable dans le processus administratif du Musée	Nombre de projets ou de programmes évalués selon les 16 principes de développement durable	Trois projets ou programmes évalués selon les 16 principes de développement durable <i>EN DÉVELOPPEMENT</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Résultat visé 10

Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes

Activité incontournable 2

Résultats de l'année

- › Aucun résultat en 2018-2019

ACTION 7*	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Favoriser un accès grandissant à la programmation éducative et culturelle du Musée	Taux de fréquentation des activités éducatives et culturelles	Augmentation de 15 % par rapport à l'exercice 2016-2017 <i>CIBLE ATTEINTE À 28 %</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Résultat visé

Aucun résultat spécifique visé par la SGDD

Activité incontournable 3

* *Action contribuant aux objectifs 5 et 6 de l'Agenda 21 de la culture du Québec*

Résultats de l'année

- › Augmentation de 4 % de la fréquentation des activités éducatives et culturelles par rapport à l'exercice 2016-2017 (en excluant certaines activités non comparables d'un exercice à l'autre, comme celles liées à la fin de semaine d'inauguration du pavillon Pierre Lassonde)
- › Augmentation de 6 % du nombre de participants aux activités pour les groupes scolaires par rapport à l'exercice 2016-2017

ACTION 8*	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Poursuivre et améliorer le développement d'une culture participative avec la communauté	Nombre de projets ou d'activités	Trois nouveaux projets ou activités <i>CIBLE ATTEINTE</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Résultat visé

Aucun résultat spécifique visé par la SGDD

Activité incontournable 3

* *Action contribuant aux objectifs 5 et 7 de l'Agenda 21 de la culture du Québec*

Résultats de l'année

- › Invitation du personnel et des visiteurs à des ateliers du Musée destinés à la création en groupe de fiches d'artistes Wikipédia à partir des ressources documentaires de l'institution
- › Sur le site Web du Musée, possibilité pour les internautes de créer et de partager un album personnel regroupant leurs œuvres coups de cœur de la collection nationale

DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

ORIENTATION 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

ACTION 9*	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Poursuivre et améliorer le programme de gratuité générale pour les groupes admissibles	Taux de fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale	Augmentation de 10 % par rapport à l'exercice 2016-2017 <i>CIBLE ATTEINTE À 80 %</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

Résultat visé 40

Améliorer les mesures permettant d'élargir l'accès à des services de base offerts aux personnes issues des milieux défavorisés

* Action contribuant à l'objectif 9 de l'Agenda 21 de la culture du Québec

[Résultats de l'année](#)

- › Diminution de 50 % de la fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme Accès-Musée par rapport à l'exercice 2016-2017
- › Augmentation de 39 % de la fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) par rapport à l'exercice 2016-2017
- › Augmentation globale de 8 % de la fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale par rapport à l'exercice 2016-2017
- › Mise en place de la mesure 5 de la Politique culturelle du Québec, qui offre aux Québécois et aux Québécoises l'accès gratuit aux musées un dimanche par mois : 10 083 entrées associées à cette mesure ont été enregistrées au Musée en 2018-2019, dont 27 % correspondaient à une première visite au complexe muséal

ORIENTATION 5

Améliorer par la prévention la santé de la population

ACTION 10	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Sensibiliser les employés du Musée aux saines habitudes de vie	Nombre de nouvelles actions	Cinq nouvelles actions <i>CIBLE ATTEINTE</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Résultats visés 41 et 42

- › Augmenter l'accès pour tous à une saine alimentation et sa promotion
- › Augmenter l'accès aux milieux propices à la pratique de l'activité physique ainsi que la valorisation d'un mode de vie plus actif

[Résultats de l'année](#)

- › Achat de gants anticoupures pour tout le personnel travaillant avec un couteau à lame rétractable

ACTION 11	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Sensibiliser les employés du Musée aux principes et aux mesures en matière de santé et sécurité au travail	Nombre de nouvelles actions	Cinq nouvelles actions <i>CIBLE ATTEINTE</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

Résultats visés 43 et 44

- › Mettre de l'avant des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie, y compris la lutte contre l'intimidation
- › Mettre de l'avant des mesures et des actions destinées à atténuer ou à gérer de façon optimale les risques pour les personnes qui sont associés à l'activité humaine

[Résultats de l'année](#)

- › Audit et évaluation de la culture organisationnelle en santé et sécurité au travail
- › Analyse de tous les incidents ou accidents survenus au Musée par le comité de santé et sécurité au travail
- › Achat d'étagères pour faciliter les déplacements, le transport d'objets et le rangement dans les entrepôts

ORIENTATION 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

ACTION 12	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Mettre en place des outils de suivi de la consommation énergétique	Nombre d'outils de mesure de la consommation d'énergie	Trois nouveaux outils <i>CIBLE ATTEINTE</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

Résultat visé 61

Instauration de mesures et réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique

[Résultats de l'année](#)

- › Mise en place d'un tableau de bord de la consommation électrique présentant la tendance actuelle et la comparaison avec la consommation des périodes antérieures

ACTION 13	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)
Cibler et mettre en œuvre des pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Nombre de pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Cinq pistes d'amélioration <i>CIBLE ATTEINTE</i>

[Liens avec les objectifs et les résultats visés par la SGDD](#)

Objectif gouvernemental 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

Résultat visé 61

Instauration de mesures et réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique

[Résultats de l'année](#)

- › Diminution de la consommation gazière grâce à la récupération de la chaleur du système d'approvisionnement d'air frais AR-103 (au moyen des consignes de fonctionnement de la roue thermique) et du refroidisseur RF-8 (par le réajustement des points de consigne de température de la boucle de chauffage selon la saison)
- › Baisse de la consommation électrique grâce à la conversion d'une centaine d'appareils d'éclairage muséal à angle restreint de l'halogène à la technologie DEL
- › Gestion de la demande d'électricité en périodes de pointe hivernales à 11 occasions en 2018-2019, ce qui a permis de réduire la consommation électrique totale

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés*;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés*.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
				\$	\$			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION								
Visites d'expositions	Par comparaison	2018-12-11	Refixation annuelle	2 048 622	16 644 095	12 %	11 %	1 %
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	Coût	2018-12-11	Refixation annuelle	141 538	799 439	18 %	13 %	5 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2018-12-11	Refixation annuelle	438 660	3 255 667	13 %	12 %	1 %
Stationnement	Par comparaison	2018-04-01	Refixation annuelle	421 377	113 800	370 %	410 %	-40 %
Boutique et publications	Coût	2018-12-11	Refixation annuelle	881 618	2 457 757	36 %	37 %	-1 %
Location d'espaces et services connexes	Coût	2018-10-01	Refixation annuelle	331 928	1 461 501	23 %	26 %	-3 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	275 638	761 626	36 %	42 %	-6 %
				4 539 381	25 493 885			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION AUPRÈS D'ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				120 406	701 395			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION								
Subventions				23 412 462				
Commandites				178 500				
Dons et contributions				3 818 978				
Revenus de placements				224 417				
Autres revenus				25 111				
Opérations non monétaires				122 929				
SOUS-TOTAL				27 782 397	-			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES								
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice					6 038 619			
Opérations non monétaires					122 929			
SOUS-TOTAL				-	6 161 548			
TOTAL				32 442 184	32 356 828			

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt d'œuvres d'art

Prêt de documents (bibliothèque)

* Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé

Le niveau de financement visé pour 2018-2019 a été fixé au niveau atteint en 2017-2018. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses. Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec, qui, entre 2017-2018 et 2018-2019, est passé de 72 % à 74 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

Malgré le fait que les niveaux de financement de certains produits soient en deçà de leur cible, le niveau de financement global est passé de 17 % à 18 %.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de façon à atteindre l'équilibre budgétaire.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la politique linguistique du Musée national des beaux-arts du Québec a été actualisée et sera approuvée par le directeur général après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française.

La version de la politique linguistique du Musée en vigueur (adoptée le 28 novembre 2001) demeure d'ici là accessible sur l'intranet de l'institution et les employés sont sensibilisés aux normes applicables relativement à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, notamment par la diffusion de notes internes sur l'application de ces normes.

Comptant plus de 50 employés, le Musée verra à instituer, au cours du prochain exercice financier, un comité permanent présidé par un mandataire désigné à cet effet. Ce comité veillera entre autres à diffuser et à mettre en œuvre la version actualisée de la politique linguistique de l'établissement et à sensibiliser les employés à l'utilisation de la langue française au Musée par des notes ou des rappels.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année.

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée dans la section « Accès à l'information ».

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Musée national des beaux-arts du Québec est assujéti à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1). Comme l'exige cette loi, le directeur général du Musée doit établir et diffuser une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et désigner un responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette procédure au sein de l'organisme. La conseillère juridique du Musée a été désignée pour assurer l'application de cette procédure, définie dans une politique que le conseil d'administration du Musée a approuvée au cours du dernier exercice financier.

Aucune divulgation n'a été reçue depuis l'adoption de cette politique.

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2018-2019	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	-		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues		-	
3. Le nombre de motifs à l'examen desquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^e de l'article 22		-	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations reçues, excluant ceux à l'examen desquels il a été mis fin :			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		-	-
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		-	-
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui		-	-
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		-	-
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		-	-
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des actes répréhensibles mentionnés précédemment		-	-
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		-	
6. Le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations		-	
7. Le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées (c'est-à-dire qui comportent au moins un motif jugé fondé) parmi les divulgations reçues	-		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	-	-	-

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Divers renseignements sont publiés depuis plusieurs années dans la section « Accès à l'information » du site Web du Musée. Depuis le 15 mai 2015, un grand nombre de documents y sont en outre diffusés et mis à jour périodiquement, en conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Parmi les documents et les renseignements dont ce règlement exige la diffusion, mentionnons notamment les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information, les informations relatives aux titulaires d'emplois supérieurs (frais de déplacement, dépenses de fonction et salaire annuel), les baux d'espaces occupés par le Musée, les frais de déplacement de l'ensemble des employés du Musée dans le cadre de leurs fonctions, les frais de formation, les contrats de formation, les contrats de publicité et de promotion, ainsi que les contrats de télécommunication mobile et les informations relatives aux appareils de télécommunication mobile.

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de 1 371 consultations.

Au cours de l'exercice financier, le Musée a traité 12 demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Neuf de ces demandes ont été acceptées en totalité. Le Musée n'a pu donner suite à l'une des 12 demandes soumises, car il ne détenait pas les documents demandés. Il n'a pas non plus donné suite à une autre demande, car aucune réponse n'a été apportée à sa propre demande de précision sur les informations désirées. Enfin, l'une des demandes présentées a été refusée, car le renseignement demandé a été considéré par le Musée comme pouvant avoir une incidence sur la sécurité des pièces de ses collections. Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information reçues ont été diffusés sur le site Web du Musée dans les délais prescrits.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
0 à 20 jours	11	-	-
21 à 30 jours	-	-	-
31 jours et plus	1	-	-
TOTAL	12	-	-

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
Acceptée en totalité	9	-	-
Acceptée partiellement	-	-	-
Refusée en totalité	1	-	-
Autres	2	-	-
TOTAL	12	-	-
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables			-
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information			-

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec (le « MNBAQ ») sont nommés par le gouvernement en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, c. M-44) et qu'en conséquence, ceux-ci sont des administrateurs publics assujettis aux principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) (le « *Règlement sur l'éthique* »);

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement sur l'éthique*, les membres du conseil d'administration de chaque organisme et entreprise du gouvernement doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par ce règlement;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du MNBAQ doit élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration (le « code d'éthique des administrateurs ») et que celui-ci doit être approuvé par le conseil d'administration du MNBAQ (le « conseil d'administration »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

1. Le présent code d'éthique des administrateurs a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration du MNBAQ, de favoriser la transparence dans la gestion du MNBAQ et de responsabiliser les administrateurs du MNBAQ dans leur rôle de gouvernance.
2. Le présent code d'éthique des administrateurs s'applique aux membres du conseil d'administration.
3. Toute matière non prévue au présent code d'éthique des administrateurs pourra être traitée conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique*. En cas de divergence entre les règles et les principes prévus à la *Loi sur les musées nationaux*, au *Règlement sur l'éthique* et au présent code d'éthique des administrateurs, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

4. Un administrateur du MNBAQ est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur les musées nationales*, par le *Règlement sur l'éthique* et par le présent code d'éthique des administrateurs.

Au moment de son entrée en fonction, tout administrateur du MNBAQ prend connaissance du présent code d'éthique des administrateurs et du *Règlement sur l'éthique*. À cette occasion, l'administrateur signe la déclaration dont copie est jointe en annexe au présent code d'éthique des administrateurs pour en faire partie intégrante.

L'administrateur du MNBAQ agit selon l'esprit de ces principes et de ces règles et doit organiser ses affaires personnelles et professionnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions. En cas de doute, l'administrateur doit se référer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, un administrateur du MNBAQ doit contribuer à la réalisation de la mission du MNBAQ et à la bonne administration de ses biens en agissant dans le respect du droit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

6. Un administrateur du MNBAQ doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MNBAQ avec les siens.
7. Un administrateur du MNBAQ ne peut utiliser, indûment ou sans autorisation préalable, les biens ou les ressources matérielles, informationnelles ou humaines du MNBAQ à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MNBAQ.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)

8. Un administrateur du MNBAQ doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur du MNBAQ.
Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur du MNBAQ et à la réalisation de la mission du MNBAQ, ou à l'occasion de laquelle un administrateur du MNBAQ utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.
9. Le directeur général du MNBAQ ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.
Tout autre administrateur du MNBAQ qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration ou, dans le cas de ce dernier, au directeur général et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur du MNBAQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du MNBAQ par lesquelles il serait aussi visé.
10. Un administrateur du MNBAQ doit divulguer formellement tout conflit d'intérêts réel ou apparent qu'il pourrait avoir dans le cadre d'un processus d'acquisition ou d'aliénation par le MNBAQ d'une œuvre, d'un objet ou d'un document, conformément au règlement intérieur du MNBAQ sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne.
11. Un administrateur du MNBAQ doit, en toutes circonstances, agir avec discrétion et préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.
12. Un administrateur du MNBAQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. Il ne peut pas non plus accorder une faveur ou un avantage indu à un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou au MNBAQ.
13. Un administrateur du MNBAQ ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le MNBAQ, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.
14. Un administrateur du MNBAQ qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci.
Il ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le MNBAQ.
Il est interdit à un administrateur du MNBAQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le MNBAQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.
15. Un administrateur du MNBAQ doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.
16. Le président du conseil d'administration et le directeur général du MNBAQ doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
17. Un administrateur du MNBAQ appelé ou invité à représenter publiquement le MNBAQ doit en informer au préalable le directeur général du MNBAQ et ne peut d'aucune manière lier autrement le MNBAQ. Tout engagement ou représentation d'un administrateur du MNBAQ au nom du MNBAQ doit être fait dans l'intérêt du MNBAQ et dans le respect de sa mission.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

18. Aux fins du présent code d'éthique des administrateurs, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, et ce, conformément à l'article 37 du *Règlement sur l'éthique*.
19. L'administrateur du MNBAQ à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, dans le cas du directeur général du MNBAQ, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
20. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part à l'administrateur du MNBAQ des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
21. Sur conclusion qu'un administrateur du MNBAQ a contrevenu aux règles d'éthique et de déontologie prévues à la *Loi sur les musées nationaux* ou au *Règlement sur l'éthique* ou au présent code d'éthique des administrateurs, cet administrateur peut se voir imposer une sanction par le secrétaire général du Conseil exécutif (réprimande ou suspension maximale de trois (3) mois) ou voir son mandat révoqué par le gouvernement.
Dans le cas où le directeur général fait l'objet d'une révocation, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement le suspendre sans rémunération pour une période d'au plus trente (30) jours.
22. Toute sanction imposée à un administrateur du MNBAQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

23. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code d'éthique des administrateurs.
24. Au terme de chaque exercice financier, un administrateur du MNBAQ doit fournir au secrétaire du conseil d'administration une déclaration de ses intérêts et divulguer, le cas échéant, toute situation pouvant remettre en question son statut d'administrateur indépendant. Il doit de plus indiquer toute autre fonction occupée dans un autre organisme ou entreprise au terme de l'exercice financier visé. Il peut également être appelé à cette occasion à fournir d'autres informations, dont notamment les renseignements requis par le MNBAQ pour la préparation des états financiers.
Le secrétaire du conseil d'administration fait rapport au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines de toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts ou remettre en cause le caractère d'indépendance d'un administrateur du MNBAQ.
25. Le présent code d'éthique des administrateurs fait l'objet d'un réexamen par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du conseil d'administration minimalement tous les cinq (5) ans. Le réexamen du code d'éthique des administrateurs et, le cas échéant, les modifications qui y sont apportées sont soumis au conseil d'administration pour approbation.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

179, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H1
www.mnbaq.org

Direction du projet

Jean-François Fusey

Édition

Annie Bérubé

Rédaction

Marie-Hélène Audet

Eve-Lyne Beaudry

Michèle Bernier

Anne-Marie Bouchard

Julie Bouchard

Marie-Sophie Compagnon

Daniel Drouin

Jean-François Fusey

Annie Gauthier

André Gilbert

Jean-François Harvey

Bernard Lamarche

Claude Lapouble

Marie-Josée Légaré

Maude Lévesque

Catherine Morency

Jean-Luc Murray

Marie-Hélène Raymond

Nathalie Thibault

Linda Tremblay

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie Parent

Documents photographiques et droits d'auteur

Mélanie Beaupré

Véronique Greaves

Myriam Le Lan

Vanessa Noreau

Photographies

MNBAQ / Idra Labrie, à l’exception de :

MNBAQ / Patrick Altman (p. 61c)

MNBAQ / Denis Legendre (p. 43, 67b)

Audet Photo (p. 84, 86)

Stéphane Bourgeois (p. 2, 3, 21d, 28a-b, 29, 31, 65a, 66c, 67c-d, 70a-b, 71a-b, 83b, 88b)

David Cannon (p. 78)

Centre de conservation du Québec /

Jacques Beardsell (p. 18b-c)

Centre de conservation du Québec /

Guy Couture (p. 87b)

Simon Dufresne (p. 90)

RB Photo (p. 89b)

Annie Simard photographe (p. 72)

Pour la « Liste des acquisitions »

MNBAQ / Idra Labrie, MNBAQ / Denis Legendre, MNBAQ / Louis Hébert, MNBAQ / Patrick Altman, à l’exception de :

Sébastien Duchange (p. 52a)

Pour les œuvres

© Manasie Akpaliapik (p. 22a)

© Anne Ashton (p. 8, 27b)

© Laurent Astier (p. 36a)

© Patrick Bernatchez (p. 34a)

© Marie-claire Blais (p. 23a (détail))

© Cooke-Sasseville (p. 25b)

© Daniel Corbeil (p. 7)

© Manon De Pauw (p. 37)

© Andrew Dutkewych (p. 25a)

© Fiducie Denis Juneau (p. 25b)

© Jérôme Fortin (p. 23a (détail))

© Pascal Grandmaison (p. 23a)

© Milutin Gubash / SOCAN (2019) (p. 24b)

© Carla Hemlock (p. 26a)

© Barb Hunt (p. 26a)

© Krištof Kintera (p. 35c)

© François Lacasse (p. 22a)

© Rita Letendre (couverture)

© Rafael Lozano-Hemmer / SOCAN (2018) (p. 30-31)

© Maclean (p. 26a)

© Jean-Marc Mathieu-Lajoie (p. 27b (détail))

© Fanny Mesnard (p. 34b)

© Chris Millar (p. 27b)

© Serge Murphy (p. 23a (détail))

© Dominique Pétrin (p. 26b)

© Olivier Roberge (p. 2, 27b)

© Marc Séguin / SOCAN (2019) (p. 24b)

© Succession Marcel Barbeau (p. 32a-b)

© Succession Micheline Beauchemin / SOCAN (2019) (p. 22a)

© Succession Alberto Giacometti / SODRAC pour le Canada (2019) (p. 88a)

© Succession Jean McEwen / SOCAN (2019) (p. 24a)

© Succession Jean-Paul Riopelle / SOCAN (2019) (p. 70a (détail))

© Succession Anne Savage (p. 87a)

© Barbara Todd (p. 26a)

© Mélodie Vachon Boucher (p. 36a)

Conception graphique

Figure (Jeremy Hall)

Impression

Deschamps Impression

EN COUVERTURE

Rita Letendre, *Mirr II* (détail), 1973,

sérigraphie, E.A. III/X, 63,3 x 96,4 cm.

Don anonyme (2004.374)

© Musée national des beaux-arts

du Québec, 2019

Le Musée national des beaux-arts du Québec est une société d’État subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans une autorisation écrite de l’éditeur.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1708-6094 (imprimé)

ISSN 1708-6108 (en ligne)

ISBN 978-2-550-84732-8 (imprimé)

ISBN 978-2-550-84733-5 (en ligne)

Ce livre est imprimé sur du papier composé de fibres recyclées postconsommation et de fibres vierges issues d’une bonne gestion forestière et de sources contrôlées.

M
N
B
A
Q

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 